

---

## La question de l'assentiment et du dissentiment dans

**Auteur :** Jemine, Laetitia

**Promoteur(s) :** Leclercq, Bruno

**Faculté :** Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme :** Master en philosophie, à finalité approfondie

**Année académique :** 2020-2021

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/12074>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



**Travail de fin d'études**

**La question de l'assentiment et du dissentiment  
dans l'œuvre de Quine**

*Promoteur : Bruno Leclercq*

JEMINE Laetitia  
Master en philosophie, à finalité approfondie  
Université de Liège  
Année 2020-2021

## REMERCIEMENTS

---

Je tiens en premier lieu à adresser ma plus vive gratitude à mon promoteur, Monsieur Bruno Leclercq, pour m'avoir accompagnée tout au long de ce travail. Ses précieux conseils ont guidé mes réflexions depuis leurs premiers pas vacillants jusqu'à leur essor, et ses remarques judicieuses ont largement contribué à faire de ce travail une expérience captivante, en me poussant sans cesse à questionner davantage les thèses présentées ici. Je lui suis grandement reconnaissante du temps qu'il m'a consacré, et de la patience et de la bienveillance avec lesquelles il a accueilli mes doutes et mes questions.

J'aimerais ensuite remercier mes lecteurs, Messieurs Arnaud Dewalque et Denis Seron, pour l'intérêt porté à ce mémoire et le temps qu'ils y accorderont. J'ose espérer que ce travail sera à la hauteur de leurs espérances et qu'ils en apprécieront la lecture.

Je voudrais aussi souligner l'aide inestimable que m'ont apportée les membres de ma famille, tant sur le plan moral que dans la préparation de mon mémoire. Ce sont en grande partie leur présence à chaque étape de ce travail et leur foi en mes capacités à réussir qui m'ont permis d'en arriver là où je suis. J'aimerais remercier tout particulièrement ma mère, Sonia Piret, et ma sœur, Magali Jemine, pour leurs relectures attentives et leurs commentaires passionnants.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers Soline, Megan, et mes partenaires de capoeira. Le soutien moral qu'ils m'ont apporté en cette période difficile m'a permis de persévérer et de garder courage malgré la distance incommensurable qu'il me semblait rester à parcourir.

Cela étant dit, bonne lecture à tous.

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Assentiment et apprentissage .....</b>	<b>4</b>
	a) <b>Conditionnement et similarités .....</b>	<b>4</b>
	➤ <i>Word and Object</i> : Skinner et l'espace de qualités inné .....	4
	➤ <i>Roots of Reference</i> : principe de plaisir et similarités.....	8
	➤ Behaviorisme et naturalisme .....	16
	b) <b>La technique (<i>trick</i>) de l'assentiment .....</b>	<b>18</b>
	➤ Remplacement du principe de récompense par l'assentiment .....	22
	➤ La méthode de questions et d'assentiments ( <i>query and assent</i> ) .....	26
	c) <b>Caractère social de l'assentiment et du dissentiment .....</b>	<b>31</b>
	➤ L'assentiment comme disposition .....	31
	➤ L'assentiment comme uniformité sociale .....	36
<b>3</b>	<b>Assentiment et traduction.....</b>	<b>40</b>
	a) <b>Base de la traduction .....</b>	<b>40</b>
	➤ La signification-stimulus et les différents types de phrases .....	43
	➤ L'arbitraire des hypothèses analytiques .....	49
	➤ Science et traduction : sous-détermination et indétermination.....	59
	➤ L'acquisition de l'assentiment et du dissentiment.....	65
	b) <b>Base de la logique .....</b>	<b>68</b>
	➤ Construction de la logique à partir de l'assentiment .....	69
	➤ Alternatives à l'assentiment.....	76
	➤ La logique comme critère de traduction.....	84
	➤ L'assentiment comme dispositif incontournable .....	90
<b>4</b>	<b>Conclusions .....</b>	<b>98</b>
<b>5</b>	<b>Bibliographie.....</b>	<b>100</b>

# 1 INTRODUCTION

---

Willard Van Orman Quine (1908-2000) donne à l'assentiment et au dissentiment une place fondamentale dans sa conception du langage. Cette technique de l'assentiment et du dissentiment prend notamment une importance capitale lorsqu'il cherche à expliquer l'apprentissage du langage, que ce soit l'apprentissage par l'enfant de sa langue maternelle, ou l'entreprise de la traduction, c'est-à-dire l'apprentissage par le linguiste d'une langue étrangère. Certaines des notions phares que Quine utilise pour théoriser le processus de traduction, par ailleurs, sont définies à partir de l'assentiment et du dissentiment – c'est le cas notamment de la signification-stimulus ou encore de la distinction entre phrases observationnelles et non-observationnelles, par exemple. Pourtant, malgré leur importance capitale dans son œuvre, Quine ne s'attarde que très peu sur l'assentiment et le dissentiment pour eux-mêmes et ne questionne que brièvement leur pertinence dans l'entreprise de la traduction et, plus largement, dans l'apprentissage du langage en général.

C'est pourquoi nous nous intéresserons, au cours de ce travail, à la manière dont Quine articule l'apprentissage du langage autour de ce couple de l'assentiment et du dissentiment. Nous chercherons par là-même à clarifier, d'une part, le rôle que tiennent l'assentiment et le dissentiment dans l'apprentissage du langage, et d'autre part les fondements qui justifient qu'on puisse accorder une telle importance à ces notions dans l'élaboration du langage. Pour ce faire, nous nous appuierons sur la distinction relative entre l'apprentissage du langage par l'enfant et celui d'une langue étrangère par le linguiste lors de l'entreprise de la traduction.

Dans notre première partie, sur l'apprentissage du langage par l'enfant, nous verrons, dans un premier temps, le processus de conditionnement qui précède la technique de l'assentiment et du dissentiment. Ensuite, nous nous attarderons sur la manière dont ce processus de conditionnement finira par être remplacé par le couple de l'assentiment et du dissentiment, et les raisons pour lesquelles ce remplacement s'avère nécessaire dans la dynamique de l'apprentissage. Enfin, nous étudierons la manière dont la technique de l'assentiment est intimement liée au vocabulaire des dispositions, en soulignant la façon dont l'apprentissage tend à uniformiser, au sein d'une même communauté langagière, nos dispositions à donner notre assentiment ou notre dissentiment à certains énoncés.

Dans notre seconde partie, sur la traduction du langage par le linguiste, nous verrons tout d'abord la place que l'assentiment et le dissentiment prennent dès les premières étapes de

la traduction. Après quelques précisions sur ce que Quine défend en considérant cette traduction comme indéterminée, nous nous intéresserons au caractère indéterminé de l'assentiment et du dissentiment eux-mêmes. Ensuite, nous montrerons comment la technique de l'assentiment intervient dans la traduction de la logique et comment le statut de la logique face à la traduction peut éclairer le rôle de l'assentiment et du dissentiment. Enfin, nous concluons en tentant d'explicitier ce qui fait du couple de l'assentiment et du dissentiment une notion incontournable pour l'apprentissage du langage, et ce qui justifie l'importance qu'elle prend dans l'œuvre de Quine.

## 2 ASSENTIMENT ET APPRENTISSAGE

---

### a) Conditionnement et similarités

Il est important de préciser, tout d'abord, que l'enfant n'apprend pas immédiatement l'assentiment et le dissentiment. Il ne dispose pas d'une capacité innée à saisir les différentes formes langagières qui permettent d'exprimer son assentiment ou son dissentiment. C'est, au contraire, une technique qui prend place au cœur de tout un processus d'apprentissage, processus qui, par ailleurs, ne cesse jamais au cours de nos vies<sup>1</sup>. Nous nous attarderons donc, avant de rentrer dans le vif du sujet, sur ce qui vient avant l'apprentissage de l'assentiment.

Grossièrement, selon Quine, l'enfant débute son apprentissage par un processus de conditionnement au cours duquel il est encouragé par des récompenses lorsqu'il présente le comportement attendu ou, au contraire, découragé lorsqu'il fait montre d'un comportement considéré comme erroné ou inapproprié par ses pourvoyeurs de récompenses. Ce processus de conditionnement se base sur une capacité de l'enfant à repérer et reproduire les similarités entre deux situations données. C'est là un schéma d'apprentissage qui se retrouve aussi bien dans *Word and Object* (1960) que dans *Roots of Reference* (1973), mais nous pointerons surtout ici les changements entre ces deux écrits pour montrer la tendance grandissante de Quine vers une approche opportuniste de la connaissance.

#### ➤ *Word and Object* : Skinner et l'espace de qualités inné

Quine reprend, dans *Word and Object*, les grandes lignes de la théorie de Skinner pour expliquer ce qu'il entend par conditionnement<sup>2</sup>. La théorie part du principe que l'enfant présente

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, Cambridge, MIT Press, 1960, p. 13.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 82.

des comportements opérants ; autrement dit, il lui arrive de présenter certains comportements de lui-même, sans qu'aucun stimulus externe ne l'ait poussé à se comporter de la sorte. Il s'agit, par exemple, de mouvements de tête que l'enfant accomplit de lui-même, par opposition à sa réaction à un bruit fort et soudain.

Selon Skinner, le babillage de l'enfant fait lui aussi partie de ces comportements opérants. L'enfant produit des sons au hasard, sans véritable stimulation extérieure. Par la suite, l'adulte, lorsqu'il repère l'utilisation d'un son familier adapté à la situation où l'enfant se trouve, va récompenser l'émission du son. Par exemple, lors d'une situation A, l'enfant balbutie un mot qui ressemble à « Maman » quand sa mère passe à proximité, et sa mère, heureuse d'avoir été ainsi « appelée », va récompenser l'enfant pour son usage du terme<sup>1</sup>.

Cette situation A contient un ensemble de stimuli très divers, de l'arrivée de la mère au souffle éventuel d'une brise, en passant par l'énonciation du terme « Maman ». Lorsque l'un de ces stimuli se représente dans une situation B, l'enfant va chercher à retrouver la récompense qu'il a obtenue en A, et il tentera donc de reproduire la même situation, c'est-à-dire de rendre B aussi similaire que possible à A. Pour ce faire, il va répéter « Maman » dans une situation où il aura affaire, par exemple, au souffle d'une brise ou à la présence de sa mère. Il sera alors récompensé dans les situations où sa mère est effectivement présente ou corrigé, voire ignoré, dans les situations où elle n'est pas là.

Ainsi, grâce à cette méthode de renforcement et de punition, l'enfant va acquérir, peu à peu, l'usage de certains termes de notre langage. C'est par cette même méthode qu'il apprendra par exemple à imiter ses semblables – il sera récompensé chaque fois qu'il répète « Maman » après qu'on le lui ait demandé – ou encore à réagir à leurs paroles – encore une fois, si l'une des personnes présentes dans la pièce prononce le nom « Maman » et qu'il se tourne vers sa mère, il sera récompensé<sup>2</sup>. L'enfant apprend donc le langage par un processus de conditionnement progressif qui le rapproche des formes langagières parlées par sa communauté, et qui l'éloignent de celles qui seraient incorrectes ou inusitées.

Quine admet lui-même que la théorie de Skinner n'est pas sans défauts<sup>3</sup>. Les nativistes, et Chomsky, en particulier, pensent que l'enfant ne dispose pas d'assez d'informations pour

---

<sup>1</sup> L'exemple est tiré de *Word and Object*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 81-82. À noter que Quine est un peu hésitant à baser aussi rapidement l'apprentissage de l'imitation sur ce processus de stimulus-réponse ; il se contente d'y voir les prémises d'une explication. Nous en dirons davantage à ce sujet ci-dessous, p. 8-16, en voyant comment Quine finira par se détourner de l'explication en termes de stimulus-réponse pour une explication en termes de principe de plaisir.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 82.

apprendre de cette manière le langage tout entier, dans toute sa complexité, en un laps de temps qui est, somme toute, assez limité. Le comportement externe d'autrui n'offre pas assez de données pour que l'enfant puisse en inférer correctement toutes nos constructions grammaticales ou certains termes lexicaux rarement utilisés. Pour que l'enfant ait une chance d'apprendre le langage comme il le fait, il faudrait donc qu'il dispose déjà, dès la naissance, de quelque chose comme une grammaire universelle, c'est-à-dire d'un certain savoir sur le langage, d'une connaissance innée sur la structure du langage et sur la manière dont les mots s'organisent<sup>1</sup>.

Dans *Word and Object*, Quine ne montre que peu d'intérêt à se positionner dans cette controverse<sup>2</sup> et passe très vite sur les critiques que l'on peut opposer à la théorie de Skinner. Cela se base en grande partie sur le fait qu'il ne cherche pas à faire une théorie exhaustive de l'apprentissage du langage par l'enfant à partir de ce conditionnement. Il ne considère cette description que comme « vraie en substance pour une bonne part de ce qui regarde le premier apprentissage des mots »<sup>3</sup>. Autrement dit, la théorie de Skinner n'est qu'un moyen pour Quine de donner une base plausible à un apprentissage partiel de la langue, qui est celui des premiers termes. Il ne veut pas expliquer *tout* le langage, mais seulement les premiers pas que l'enfant fait dans le domaine du langage.

En outre, Quine ne se contente pas de la théorie du conditionnement telle qu'on la trouve chez Skinner. Il estime lui-même que cette théorie ne suffit pas, et qu'elle requiert certains présupposés : pour qu'un tel processus de renforcement et de punition puisse être efficace, il faut effectivement que l'enfant ait une capacité innée à apprendre un langage. Quine insiste sur le fait que, même si le langage lui-même n'est pas inné mais appris, l'enfant naît bel et bien avec une aptitude à apprendre le langage<sup>4</sup>. Cette aptitude passe notamment par une capacité « à peser de façon inégale des différences qualitatives »<sup>5</sup>. Autrement dit, pour être sensible au conditionnement, l'enfant doit pouvoir distinguer les différences qui font que dans une situation où il a prononcé « Rouge » devant une balle bleue, il a été pénalisé, alors qu'il a été récompensé

<sup>1</sup> À ce sujet, et sur la controverse entre une vision nativiste et une vision empiriste de l'apprentissage du langage, voir F. Cowie, « Innateness and Language », dans E. N. Zalta (ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2017, sur <https://plato.stanford.edu/archives/fall2017/entries/innateness-language> (consulté le 20/12/20).

<sup>2</sup> Il se positionnera plus clairement dans d'autres textes, en défaveur de Chomsky. Quine refuse l'idée d'une structure grammaticale innée, qui serait là, à découvrir, chez l'enfant. À ce sujet, voir notamment W. V. Quine, « Methodological Reflections on Current Linguistic Theory », dans *Synthese* vol. 21 n°3/4 (1970), p. 386-398 et P. Gochet, *Quine en perspective*, Paris, Flammarion, 1978, p. 73-78.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, trad. fr. J. Dopp et P. Gochet, Paris, Flammarion, 2010, p. 130.

<sup>4</sup> W. V. Quine, « Replies », dans D. Davidson et J. Hintikka (éds.), *Words and Objections. Essays on the Work of W.V. Quine*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, 1969, p. 306.

<sup>5</sup> W.V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 131.

dans une situation où il aurait prononcé le même mot devant une balle rouge. S'il était indifférent aux différences qualitatives entre les deux situations, alors il ne pourrait pas apprendre dans quelles circonstances il convient d'utiliser chacun des termes. Comme le dit Quine, « Il ne pourrait y avoir ni induction, ni habitude, ni conditionnement, sans dispositions préalables, chez le sujet, à traiter une stimulation comme plus similaire à une seconde qu'à une troisième »<sup>1</sup>.

Pour cette raison, Quine postule un espace de qualités inné, grâce auquel l'enfant peut mesurer les distances qui existent entre différentes stimulations. L'un des grands avantages de cette notion d'espace de qualités, c'est qu'elle permet assez vite d'exprimer le problème en termes expérimentaux : il s'agit de mesurer des distances entre différents stimuli à partir des réactions de l'enfant face à ces stimuli – à partir de ses réponses, mais aussi de ses hésitations ou encore de son temps de réaction. Par cette référence aux expériences que l'on peut faire pour cerner l'espace de qualités d'un individu, Quine cherche surtout à éviter tout reproche sur l'intelligibilité de ce « mécanisme inné hypothétique »<sup>2</sup>.

Cet espace de qualités, toutefois, rencontre certaines limites. Quine remarque qu'il n'y a pas de « chaîne subliminale de différences qui permettrait de passer des sons aux couleurs »<sup>3</sup>. Sons et couleurs ne peuvent pas être contenus dans un même espace homogène, qui passerait de l'un à l'autre ; il n'y a pas de gradation qui permet de passer d'une nuance de couleur à une certaine note sonore. C'est pourquoi Quine postule qu'il existe au moins un de ces espaces de qualités pour chacun de nos sens, et peut-être plusieurs pour certains sens – puisqu'il nous faut pouvoir dire qu'une balle rouge, une balle bleue et une balle verte sont plus proches les unes des autres que d'une rose rouge, mais aussi qu'une balle rouge, une rose rouge, et une écharpe rouge sont moins distantes les unes des autres que d'une balle bleue.

Certains auteurs, toutefois, se montrent dubitatifs face à cette notion d'espace de qualités. Chomsky, notamment, estime que cette notion est beaucoup trop large, et beaucoup trop abstraite. Il serait possible d'y introduire des notions comme la distinction entre les langues, par exemple, et d'ainsi reconnaître que deux phrases en anglais sont plus semblables l'une à l'autre qu'à une phrase en allemand. Nous obtiendrions, de la sorte, quelque chose comme un concept de « phrase en anglais » après avoir été exposé à deux ou trois phrases du langage<sup>4</sup>. Il

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 306.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 307.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 132.

<sup>4</sup> N. Chomsky, « Quine's Empirical Assumptions », dans D. Davidson et J. Hintikka (éds.), *Words and Objections. Essays on the Work of W.V. Quine*, *op. cit.*, p. 55.

faut préciser que pour Quine, cet espace de qualités recoupe toutes les stimulations, et seulement les stimulations. En ce sens, on peut tout à fait imaginer un espace de qualités dans lequel deux phrases en anglais seraient plus proches l'une de l'autre qu'elles ne le sont d'une phrase en allemand. Toutefois, ces espaces de qualités, même s'ils sont en partie innés, restent sensibles au conditionnement et à l'apprentissage. L'enfant, s'il est capable de reconnaître la ressemblance entre deux phrases en anglais, n'est pas forcément encore capable de les caractériser comme « phrases en anglais », et il reste susceptible de se tromper et d'être corrigé dans des cas qui lui sont moins familiers.

Cela répond en partie à la deuxième critique de Chomsky, qui estime que cet espace de qualités inné ne présente pas de différences avec une théorie des idées innées. Si Quine accepte les idées innées, alors il ne reste qu'un pas à faire pour accepter la notion de signification qu'il viendra pourtant à critiquer sévèrement, comme nous le montrerons dans la suite de ce travail, à travers l'indétermination de la traduction<sup>1</sup>. Or, comme nous l'avons déjà mentionné, Quine ne rejette pas de but en blanc la notion d'inné chez l'enfant : nous possédons, à tout le moins, une aptitude à apprendre le langage. Cette aptitude passe par un espace de qualités inné, qui pour autant ne renvoie pas à des significations universelles. Cet espace de qualités nous permet de reconnaître les ressemblances entre deux stimulations et nous pousse à les affirmer comme plus semblables l'une à l'autre qu'à une troisième. Toutefois, il reste sensible au conditionnement et peut, par conséquent, évoluer en fonction de l'environnement et de la communauté langagière dans laquelle l'enfant grandit.

➤ ***Roots of Reference* : principe de plaisir et similarités**

Dans *Roots of Reference*, Quine ne fait plus mention de cet espace de qualités inné. À la place, il se concentre sur la distinction entre deux notions : celle de réception et celle de perception. Nous recevons des informations de nos sens ; des rayons lumineux frappent notre rétine, ou une fréquence sonore fait vibrer notre tympan, par exemple. C'est l'étape de la réception, considérée indépendamment de tout traitement cognitif. Elle ne concerne que « les impacts limités du monde extérieur sur nos surfaces sensorielles »<sup>2</sup>. La perception vient après, pour offrir un traitement de ces informations purement sensorielles. C'est elle qui nous permet de voir un cube en trois dimensions à partir de lignes dessinées sur une surface à deux dimensions. C'est elle aussi qui verra l'esquisse du cercle, à partir de sept points distincts

---

<sup>1</sup> Voir ci-dessous, p. 59-65.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, LaSalle, Open Court, 1973, p. 5.

positionnés à égale distance d'un même centre. C'est grâce à elle, enfin, que nous pourrons « peser de façon inégale des différences qualitatives »<sup>1</sup>.

Quine envisage réception et perception en termes de degrés, et plus précisément, en termes de degrés de similarités<sup>2</sup>. Deux situations sont similaires, du point de vue de la réception, lorsque les informations qui frappent nos organes sensoriels sont similaires – par exemple, si les rayons lumineux qui frappent notre rétine ont plus ou moins la même intensité, le même angle, la même fréquence, et ainsi de suite. Savoir si deux situations sont similaires du point de vue de la perception est plus complexe : en effet, la notion de perception, étant donné qu'elle se base sur un traitement cognitif interne des informations reçues, présente certains aspects mentalistes et donc, privés. Comment, dans ces circonstances, pouvons-nous espérer avoir accès à la perception ?

En premier lieu, Quine souligne que la perception est sans doute moins variable d'un individu à l'autre que ce que l'on pourrait supposer. Elle a, après tout, une valeur de survie. C'est une capacité innée qui a été encouragée par l'évolution ; c'est elle qui permet l'apprentissage et qui, par conséquent, conditionne nos réactions face au monde qui nous entoure. Elle doit, en tant que telle, rester relativement stable, sans quoi nous ne pourrions pas former d'habitudes fiables. En outre, même si la perception est influencée par nos acquis d'apprentissage, on peut supposer qu'elle reste relativement uniforme dans le cadre d'une même société, d'un même environnement, d'une même culture, d'un même langage. Nous ne devons donc pas nous attendre à des variations énormes entre deux sujets, particulièrement s'ils appartiennent à la même communauté langagière<sup>3</sup>.

En second lieu, Quine a bon espoir de pouvoir cerner la perception en prenant en compte d'une part, la réception, c'est-à-dire l'input reçu, et d'autre part, le comportement du sujet, c'est-à-dire l'output donné en réaction. En effet, puisque la perception est considérée comme le traitement des informations sensorielles en vue d'une action dans le monde, elle doit se trouver quelque part entre ces deux pôles. Quine propose donc de nous baser sur le comportement d'autrui et sur ses réponses conditionnées<sup>4</sup>. Ainsi, par exemple, si l'on conditionne un animal à presser un levier en présence d'un cercle, mais pas d'une série de trois points distincts positionnés en demi-cercle, et qu'il se retrouve à presser le levier devant sept points distincts

---

<sup>1</sup> W.V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 131.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, op. cit., p. 16.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 4.

positionnés en cercle, on peut supposer que ces sept points distincts ont, pour l'animal étudié, davantage de similarités perceptives avec l'image du cercle qu'ils n'en ont avec les trois points distincts.

La notion de similarités perceptives se trouve donc intimement liée au conditionnement, à l'apprentissage et, par conséquent, à la capacité à comparer une situation passée avec une situation présente, en reconnaissant leurs similarités, certes, mais aussi en faisant fi de certaines de leurs différences non pertinentes, comme par exemple le souffle d'une brise ou l'absence d'une ligne continue entre les sept points qui forment le contour du cercle. Cela implique donc, d'une part, de garder une certaine trace des épisodes passés, et d'autre part, de distinguer au sein d'un même épisode sensoriel les éléments pertinents des éléments qui ne le sont pas<sup>1</sup>.

Intervient alors la notion de saillance (*saliency*, en anglais). Certains éléments d'un épisode sont plus saillants que d'autres, parce qu'ils attirent notre attention, là où d'autres éléments restent négligeables. Par le mouvement, par un certain éclairage, par effet de contraste, par une couleur vive, par similarité avec une trace laissée précédemment par un épisode semblable ou parce qu'elles ont provoqué du plaisir ou du déplaisir, certaines informations sensorielles viennent à acquérir davantage d'importance que d'autres<sup>2</sup>. Plus un élément est saillant, plus la trace qu'il laissera dans la mémoire du sujet sera forte ; en retour, plus la trace sera forte, plus saillants seront les éléments similaires à cette trace quand elle sera à nouveau mobilisée pour être comparée à un épisode présent.

Pourquoi abandonner la notion d'espace de qualités inné pour cette notion de perception ? Nous pointerons ici trois avantages possibles de ce changement. Premièrement, là où la notion d'espace de qualités inné semblait déjà être prédécoupée par ce que Chomsky a été tenté d'identifier avec les idées innées, la notion de perception a affaire, non pas à des idées qui se présenteraient comme des objets du monde, mais à des épisodes. Ces épisodes sont considérés d'abord dans leur unité, dans leur globalité – nous recevons, au cours d'un épisode, tout un tas d'informations sensorielles qui sont plus ou moins saillantes, qui possèdent plus ou moins de relief. Ce n'est que par la suite, par abstraction, que nous pouvons détacher certains éléments du paysage formé par chacun de ces épisodes. Autrement dit, il n'y a pas de découpage

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 26.

prédéterminé de la perception, qui nous conduirait à considérer la pensée comme guidée par des idées innées<sup>1</sup>.

Deuxièmement, comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion d'espace de qualités inné force Quine à distinguer plusieurs espaces de qualités, pour rendre compte de différentes sortes de qualités : il faut distinguer un espace pour les couleurs, un pour les sons, un autre pour les formes, et ainsi de suite. La notion de perception se base non pas sur une mesure des distances entre différentes stimulations, mais plutôt sur une comparaison directe d'une stimulation avec une autre. À partir de là, Quine peut contourner la nécessité de distinguer plusieurs aspects de la réalité en instaurant la notion de similarité polyadique : au lieu de dire que deux stimulations sont plus similaires l'une à l'autre qu'à une troisième, on peut considérer par exemple qu'une rose rouge est plus similaire à une balle rouge et à une écharpe rouge prises ensemble qu'à une rose jaune<sup>2</sup>. Cette précision lui permet d'éviter de trancher entre différentes sortes de similarités et de distinguer celles qui ne peuvent pas se présenter dans un même espace homogène de celles qui le peuvent<sup>3</sup>.

Ce processus d'abstraction des qualités à partir d'un épisode, peut être apparenté à la quasi-analyse de Carnap. Très grossièrement, pour Carnap, nous avons des vécus élémentaires indivisibles – que l'on peut apparenter aux épisodes chez Quine<sup>4</sup> – à partir desquels nous pouvons abstraire des quasi-constituants, par un processus d'abstraction appelé quasi-analyse. Étant donné que ces vécus sont indivisibles, nous ne pouvons pas effectuer une analyse proprement dite pour en détacher des constituants considérés comme indépendants des vécus eux-mêmes – d'où le terme de *quasi-analyse*. Cette opération se base sur les ressemblances entre vécus élémentaires ; sur base de ces ressemblances, les éléments du vécu élémentaire vont

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 18-19.

<sup>3</sup> On peut notamment penser aux phénomènes de synesthésie, qui semblent rentrer difficilement dans des espaces de qualités prédéterminés. Cela dit, la synesthésie, quoique reconnue depuis longtemps, avait été reléguée par le behaviorisme, au début du XX<sup>e</sup> siècle, à quelque chose comme « une association apprise » et n'a pris de l'importance dans les études scientifiques qu'à la fin du siècle (J. Ward, « Synesthesia » dans *The Annual Review of Psychology*, vol. 64, 2013, p. 52-53). Il est donc probable que cela ne faisait pas, à l'époque, partie des préoccupations de Quine, et qu'il voulait surtout éviter de réintroduire un prédecoupage en idées innées dans un système dont le but était seulement de présenter un mécanisme plausible pour expliquer la capacité de l'enfant à accorder plus d'importance à certaines des informations sensorielles reçues plutôt qu'à d'autres.

<sup>4</sup> Carnap, cela dit, considère les vécus élémentaires comme subjectifs. Même si Quine estime que les épisodes sont subjectifs et potentiellement très différents d'un individu à l'autre, il faut qu'il y ait au moins une ressemblance entre les standards de similarités des différents membres d'une communauté langagière pour rendre compte de l'apprentissage (voir à ce sujet ci-dessous, p. 37-38). Les deux positions ne sont pas forcément incompatibles – étant donné que l'on peut avoir des standards de similarités semblables à l'étape de la perception, tout en recevant des informations sensorielles très différentes à l'étape de la réception – mais il est intéressant de voir que Quine doit très rapidement réintroduire quelque chose d'intersubjectif dans la perception pour pouvoir expliquer l'apprentissage du langage.

ensuite être groupés en classes d'équivalence pour former des quasi-constituants<sup>1</sup>. Jean-Philippe Narboux, notamment, constate cette ressemblance entre la théorie de Carnap et celle de Quine, et attribue à la reconstruction des qualités sur base des ressemblances perceptives les mêmes présupposés que ceux que l'on peut attribuer à la quasi-analyse de Carnap, parmi lesquelles la « convergence au moins locale des séries qualitatives »<sup>2</sup>.

Dans *Word and Object*, avec les espaces de qualités inné, cette convergence de qualités était posée d'abord, et posait le problème de savoir de combien d'espaces de qualité nous disposons de manière innée et de ce qu'ils recoupaient. Avec *Roots of Reference*, cette convergence, à tout le moins, devient en partie conditionnée – elle dépend, certes, des standards innés de similarités de l'enfant, mais aussi de la manière dont ces standards vont être modelés et utilisés au sein du langage qu'il apprend. Il n'y a plus cette division a priori entre différentes catégories d'éléments sensoriels – sons, couleurs, etc. Ce n'est qu'avec l'étape de la perception, en fonction de nos standards de similarité et de la saillance des différents éléments que nous percevons, que nous pourrions abstraire des éléments d'un épisode qui, tout d'abord, se présente dans son unité.

Cela dit, on peut souligner les limites qu'aurait une analogie entre la quasi-analyse carnapienne et les similarités qui interviennent dans la perception quinéenne Goodman, notamment, attribue à la quasi-analyse de Carnap deux difficultés fondamentales : la difficulté de compagnonnage, d'une part, selon laquelle si deux éléments sont toujours présentés ensemble dans l'expérience, ils ne seraient jamais analysés dans des classes différentes, et la difficulté de communauté imparfaite, ensuite, selon laquelle un groupe d'éléments qui se ressemblent sans pour autant partager une qualité commune ne pourrait pas constituer une même classe – il serait difficile, autrement dit, de faire émerger une classe d'équivalence à partir d'éléments qui se ressemblent de manière graduelle, de sorte que l'élément a ressemble à l'élément b, et l'élément b à l'élément c, mais l'élément a et l'élément c ne partagent, par ailleurs, aucune qualité commune qui pourrait justifier de les unir dans une même classe<sup>3</sup>. Il semble toutefois que Quine défend ici une position différente, qui lui permet de contourner ces difficultés.

---

<sup>1</sup> R. Carnap, *La construction logique du monde*, trad. fr. T. Rivain et E. Schwartz, Paris, Vrin, 2002, p. 145-155. On peut déjà voir cette ressemblance entre Carnap et Quine dans *Word and Object*, avec l'espace de qualités inné, même si, dans *Roots of Reference*, l'unité des épisodes est davantage mise en avant.

<sup>2</sup> J-P. Narboux, « La construction : abstraction ou schématisation ? », dans S. Laugier (éd.), *Carnap et la construction logique du monde*, Paris, Vrin, 2001, p. 160.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 137-139.

En ce qui concerne la difficulté de compagnonnage, nous disposons, comme nous l'avons déjà souligné, de standards de similarités innés, sans lesquels nous ne serions pas capables de commencer notre apprentissage. Ainsi, si jamais deux couleurs se présentaient toujours ensemble, nous serions tout de même capables de reconnaître la différence qualitative entre les deux, ne serait-ce que par nos standards innés de similarité. Il est vrai qu'au cours de l'apprentissage, nous pourrions apprendre à considérer des éléments qui se présentent toujours ensemble comme part d'un seul et même objet – par exemple, nous traiterions un arbre comme un tout, même si par ailleurs les différences qualitatives entre son tronc et son feuillage sont plus grandes que celles de ses feuilles aux feuilles de l'arbre voisin – mais la manière dont on considère cet objet n'est pas fixée a priori, et elle reste susceptible de changer en fonction de la saillance des différents éléments d'un même épisode – ainsi, si nous nous intéressons aux nervures d'une feuille en particulier, nous allons considérer la feuille pour elle-même, et pas seulement comme partie du feuillage. Ce caractère changeant de nos standards de similarités et de la division des épisodes sensoriels qui en résulte semble pleinement intégré dans l'œuvre de Quine, et ne paraît pas être un problème pour lui.

Quant à la difficulté de communauté imparfaite, il faut souligner que Quine ne cherche pas à construire des classes de similarités ; il cherche à expliquer, à travers le concept de similarités, la capacité de l'enfant à percevoir des différences qualitatives entre les choses. Ces standards de similarités passent par des chaînes de ressemblance, plutôt que par la construction d'une classe à partir d'une qualité commune partagée par tous ses éléments. Il ne s'agit pas de construire une classe d'éléments qui seraient tous bleus, mais de repérer qu'une balle bleue est plus semblable à une écharpe bleue et une chaise bleue pris ensemble qu'à une feuille jaune ; il s'agit aussi d'expliquer, par exemple, qu'une fleur violette est plus similaire au groupe d'objets bleus qu'à un groupe d'objets jaunes. Comparer les éléments de la sorte a l'avantage de ne pas nécessiter qu'il y ait une qualité commune entre tous les éléments – seulement qu'il y ait davantage de ressemblances entre certains éléments. L'écart qu'il peut y avoir entre ces ressemblances dépend sans doute alors du contexte dans lequel on se trouve ; ainsi, nous procéderons différemment, si nous cherchons à repérer deux nuances de bleu aussi proches l'une de l'autre que possible que si nous cherchons à voir si un objet violet est plus proche du bleu qu'il ne l'est du jaune. Cette comparaison par chaînes de ressemblance, notons-le, ne présuppose pas non plus quels sont les aspects de ces éléments – couleur, son, forme, etc. – à partir duquel nous les qualifions, même s'il est possible, en pratique, par abstraction, de les reconstruire par la suite grâce à nos standards de similarité.

Il reste un troisième avantage pour laquelle la perception semble avoir prévalu sur l'espace de qualité inné : c'est parce que la perception se retrouve directement impliquée dans l'apprentissage de l'enfant, là où l'espace de qualités se présentait plutôt comme une condition nécessaire surajoutée au principe de conditionnement présenté par Skinner. En liant, au sein de la perception, similarités et plaisir grâce à la notion de saillance, Quine en fait un élément d'un système plus cohésif. La construction de ce système passe aussi, cela dit, par une redéfinition du conditionnement. Le conditionnement par renforcement de réponses que l'on trouvait dans *Word and Object* va céder la place, dans *Roots of Reference*, au principe de plaisir. Quine endosse une théorie de type hédoniste, où l'enfant est guidé à reproduire les événements qui suscitent du plaisir et à éviter ceux qui provoquent du déplaisir ou de la douleur. Comme l'écrit Quine, « To learn is to learn to have fun »<sup>1</sup> ; apprendre, c'est apprendre à prendre du plaisir, c'est-à-dire apprendre comment agir face à certaines stimulations, soit pour reproduire des situations plaisantes, soit pour éviter des situations déplaisantes.

Les épisodes, comme nous l'avons déjà mentionné, laissent des traces. Ces traces sont d'autant plus fortes que les aspects de l'épisode qu'elles sont chargées de conserver sont plus saillants. Un élément est, entre autres, plus saillant que les autres s'il est similaire à un épisode précédent et s'il a suscité du plaisir ou du déplaisir. Avec le principe de plaisir, on voit, en outre, que l'enfant est naturellement poussé à rechercher les situations qui lui ont donné du plaisir et à éviter celles qui lui ont donné du déplaisir. Autrement dit, lorsqu'il reconnaît certains éléments d'une situation plaisante passée, il va tout faire pour essayer de la rendre encore plus similaire à la situation passée ; lorsqu'il reconnaît certains éléments d'une situation déplaisante, il va essayer d'empêcher la situation actuelle de se rapprocher davantage de la situation passée<sup>2</sup>. Ainsi, si l'enfant voit un objet rouge, et qu'il a été récompensé par le passé d'un usage correct du mot « Rouge », il aura tendance à de nouveau utiliser le mot « Rouge » en présence de l'objet, pour rendre la situation présente aussi similaire que possible à la situation passée plaisante.

Quine ne nie pas, une fois encore, que cette approche hédoniste de l'apprentissage du langage puisse être critiquable. Il admet que ce modèle ne convient pas tout à fait pour éclaircir « le comportement obscur et complexe »<sup>3</sup> d'un adulte qui optera pour remplir ses responsabilités plutôt que pour prendre du plaisir. Toutefois, il estime que ce schéma peut-être

---

<sup>1</sup> W.V. Quine, *Roots of Reference*, op. cit., p. 28.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 32.

un peu simpliste est une explication suffisante – ou, du moins, raisonnable – pour expliquer les premiers pas de l'apprentissage de l'enfant. Car, une fois encore, il s'agit bien pour Quine de donner une base plausible aux premiers mots de l'enfant, et pas d'expliquer l'entièreté des motivations humaines.

Le principe de plaisir, malgré ses difficultés, a l'avantage de s'éloigner d'une formulation en termes de stimulus-réponse, qui forçait l'enfant à présenter déjà une certaine batterie de comportements – que Skinner appelait comportements opérants – susceptibles, par la suite, d'être renforcés. Dans cette première version du conditionnement, ce qui était renforcé, c'était le comportement de l'enfant, c'est-à-dire, dans le domaine du langage, l'élocution d'une expression correcte dans les circonstances appropriées. Dans cette seconde version, c'est moins le comportement même de l'enfant que la situation elle-même, par sa ressemblance avec une situation passée, qui se trouve renforcée.

En d'autres termes, le principe de plaisir permet d'abord d'expliquer les mêmes situations que celles que recouvrait le conditionnement tel que présenté par Skinner : dans son babillage infantin, l'enfant va par exemple prononcer un mot semblable à « Rouge » en présence d'une balle rouge, et son comportement va être récompensé. Ce renforcement l'encouragera, par la suite, devant un épisode similaire présentant un objet rouge, à rendre cet épisode aussi similaire que possible au précédent ; il complétera alors l'épisode en prononçant à nouveau le mot « Rouge ». À force d'essais-erreurs, il parviendra ainsi à un usage correct de certains termes<sup>1</sup>.

Mais, en plus de cela, le principe de plaisir permet d'expliquer beaucoup plus facilement le phénomène de l'imitation. L'enfant n'est pas seulement encouragé à prononcer à nouveau les mots qu'il a déjà prononcés auparavant, et pour lesquels il s'est vu récompensé : il est aussi poussé à rendre une situation passée plaisante aussi similaire que possible à une situation présente qui lui ressemble déjà en partie. Autrement dit, si lors d'un épisode passé qui s'est trouvé, par ailleurs, être plaisant, l'enfant entend le mot « absurde », et que certains des aspects les plus saillants de cet épisode se représentent à nouveau, l'enfant sera conduit à compléter les similarités manquantes en fournissant lui-même le mot entendu<sup>2</sup>. Certaines différences entre deux situations – comme la différence d'émetteur – perdent en importance face à leur similarités

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 30.

– celle, en l’occurrence, du même mot entendu dans la bouche du parent, puis dans celle de l’enfant – ce qui permet d’expliquer beaucoup plus aisément le phénomène de l’imitation.

➤ **Behaviorisme et naturalisme**

Ce glissement, entre *Word and Object* et *Roots of Reference*, témoigne du développement d’une approche épistémologique qui marque toute l’œuvre de Quine. Dans *Word and Object*, son approche du langage reste très behavioriste : il explique le langage et le conditionnement de l’enfant en termes de stimulus-réponse et les expériences qu’il propose pour tester les distances préconstruites dans l’espace de qualités inné sont, elles aussi, basées sur ce principe de stimulus-réponse. Dans *Roots of Reference*, il n’hésite pas à faire usage d’un vocabulaire plus mentaliste, en parlant de perception et de principe de plaisir, même si ce vocabulaire mentaliste n’empêche pas Quine de ramener, *in fine*, la perception et le principe de plaisir à des critères behavioristes – on peut tester les similarités perceptives et les effets d’une situation plaisante en passant par des expériences behavioristes. C’est face à cet usage d’un vocabulaire mentaliste que Quine écrit ceci :

Le mentalisme a donc son utilité en tant que stimulant. Comme tout autre stimulant, il doit être utilisé avec précaution. Les entités mentales sont à l’abri des objections si elles sont conçues comme des phénomènes physiques hypothétiques et si elles ne sont posées que dans le but de systématiser un phénomène physique. Elles devraient être posées dans l’espoir qu’elles puissent être un jour remplacées à leur tour par une explication physique complète<sup>1</sup>.

Quine a ici une conception instrumentaliste de l’idiome mentaliste : il ne se sert de ce vocabulaire qu’à titre de clarification provisoire, pour combler ce que la théorie n’est pas encore parvenue à expliquer. Son espoir est qu’en utilisant cet idiome mentaliste comme stimulant, il puisse pousser la théorie sur la bonne voie de recherche, en nous permettant une compréhension certes provisoire, mais tout de même éclairante, de phénomènes physiques que nous avons devant nous. Plus la théorie progresse, plus elle sera susceptible de combler ces vides qu’elle n’a pas su expliquer plus tôt et de remplacer alors l’idiome mentaliste par des explications physiques plus précises.

Cette discussion sur le mentalisme, nous pouvons la reprendre sans doute mots pour mots pour le behaviorisme. Quine a une approche behavioriste du langage parce qu’il ne peut pas faire autrement. Comme il l’écrit, « le behaviorisme est obligatoire. En psychologie, on peut

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 33-34.

choisir d'être ou de ne pas être behavioriste, mais en linguistique, on n'a pas le choix »<sup>1</sup>. Sans préjugé sur la langue de son interlocuteur, sans l'aide d'une langue commune sur laquelle discuter, nous sommes forcés de nous contenter de baser nos théories sur les réponses que donne l'individu à son environnement. Nous sommes forcés d'être « aussi behavioristes que n'importe quelle personne sensée pourrait l'être »<sup>2</sup>. Autrement dit, nous devons avoir conscience que les seules informations dont nous disposons pour déterminer quels peuvent être les processus à la base du langage – et ce, indépendamment du langage particulier que nous avons appris – ce sont les réactions des individus par rapport aux différentes stimulations auxquelles ils ont été confrontés.

Cette approche behavioriste du langage ne nous empêche pourtant pas d'aspirer à la construction d'une théorie plus complète, qui remplacerait l'idiome behavioriste par une explication des mécanismes langagiers en termes physiologiques. Le behaviorisme, dans le cas présent, doit agir comme un stimulant, et non comme un but en soi. Il ne s'agit que d'un moyen provisoire et inévitable de clarifier et de préciser des notions qui, sans cette base empirique, manqueraient d'intelligibilité<sup>3</sup>. Ce n'est donc rien de plus qu'un outil qui permet d'expliquer ou de mettre en évidence des mécanismes comportementaux en attente d'une explication physique<sup>4</sup>. Comme le dira S. Laugier-Rabaté :

Le recours au behaviorisme est donc, de l'aveu même de Quine, surtout provisionnel, et l'on pourrait dire, en reprenant une expression utilisée dans un autre contexte par Feyerabend, qu'il fait preuve d'un « opportunisme sans scrupules ».<sup>5</sup>

Cet « opportunisme sans scrupules », comme le dit Laugier-Rabaté, non seulement ne pose pas problème à Quine, mais peut aussi être considéré comme un principe directeur de son travail. Nous travaillons, pour atteindre notre théorie du monde, dans un champ très limité. Nous disposons, en effet, de peu d'autres choses que de nos informations sensorielles et de notre capacité à faire des inférences à partir d'elles pour les rassembler sous une explication commune. Nous n'avons pas besoin, par une « inutile timidité logique »<sup>6</sup> de placer davantage

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, « Indeterminacy of Translation Again », dans *The Journal of Philosophy*, vol. 84., n°1 (1987), p. 5.

<sup>2</sup> W.V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 296.

<sup>3</sup> Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, Quine insiste sur la nécessité de rapporter des mécanismes hypothétiques à des dispositifs expérimentaux précis ; par exemple, des expériences basées sur la réponse de l'individu à certaines stimulations permettent de mesurer les distances respectives entre différentes stimulations et de donner un sens à la notion d'espace de qualités. Voir W.V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 307.

<sup>4</sup> W.V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>5</sup>S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, Paris, Vrin, 1992, p. 82.

<sup>6</sup> W.V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 2.

d'obstacles dans l'avancement de notre théorie, que ceux qui s'y trouvent déjà. Quine n'hésite donc pas à utiliser tous les outils à sa portée pour expliquer, clarifier et préciser les points que la théorie physique n'est pas encore parvenue à percer.

Cet opportunisme, toutefois, n'est pas exactement « sans scrupule », dans la mesure où l'utilisation de ces différents outils ne se fait pas sans prudence. Quine conserve comme destination la construction d'une théorie physique. L'idiome mentaliste ou le recours au behaviorisme sont des solutions certes utiles, mais avant tout provisoires, qui devront si possible céder la place, au fur et à mesure que la théorie progresse, à une explication plus physique. En outre, même quand Quine utilise des termes qui portent un certain bagage mentaliste, il prend soin de les rattacher à une base empirique – ainsi, par exemple, on remarque la présence de similarités perceptives entre sept points distincts placés en cercle et le cercle complet à travers le comportement de certains individus. C'est cette disposition au comportement qui, en dernière instance, se rattache elle-même à des processus physiques encore inexpliqués. Enfin, Quine garde bien en tête que ces solutions sont provisoires ou, du moins, qu'elles restent sujettes à amélioration, et il n'hésite pas à accueillir d'autres pistes de solutions possibles<sup>1</sup>. Dans une théorie idéale, ces différents stimulants devraient disparaître complètement, mais Quine est d'avis que la science n'atteindra jamais cet état idéal, qu'elle ne sera jamais achevée et que, par conséquent, nous ne cesserons pas de nous baser sur différents stimulants pour pouvoir en permettre la constante progression<sup>2</sup>.

Cette tendance opportuniste refait surface à plusieurs reprises dans l'œuvre de Quine et nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard, en voyant la manière dont cette approche épistémologique influence le dispositif de l'assentiment et du dissentiment<sup>3</sup>.

## **b) La technique (*trick*) de l'assentiment**

Reprenons, pour l'instant, le fil de notre travail. Comme nous l'avons vu, l'enfant, grâce à sa capacité à reconnaître deux situations similaires, finira par apprendre les premiers mots et expressions de notre langage en cherchant à reproduire les situations pour lesquelles il a été encouragé et à éviter celles où il a été pénalisé. Il ne s'agit là que d'un apprentissage partiel, qui ne concerne que les premières expressions langagières de l'enfant (voir tab. 1 ci-dessous).

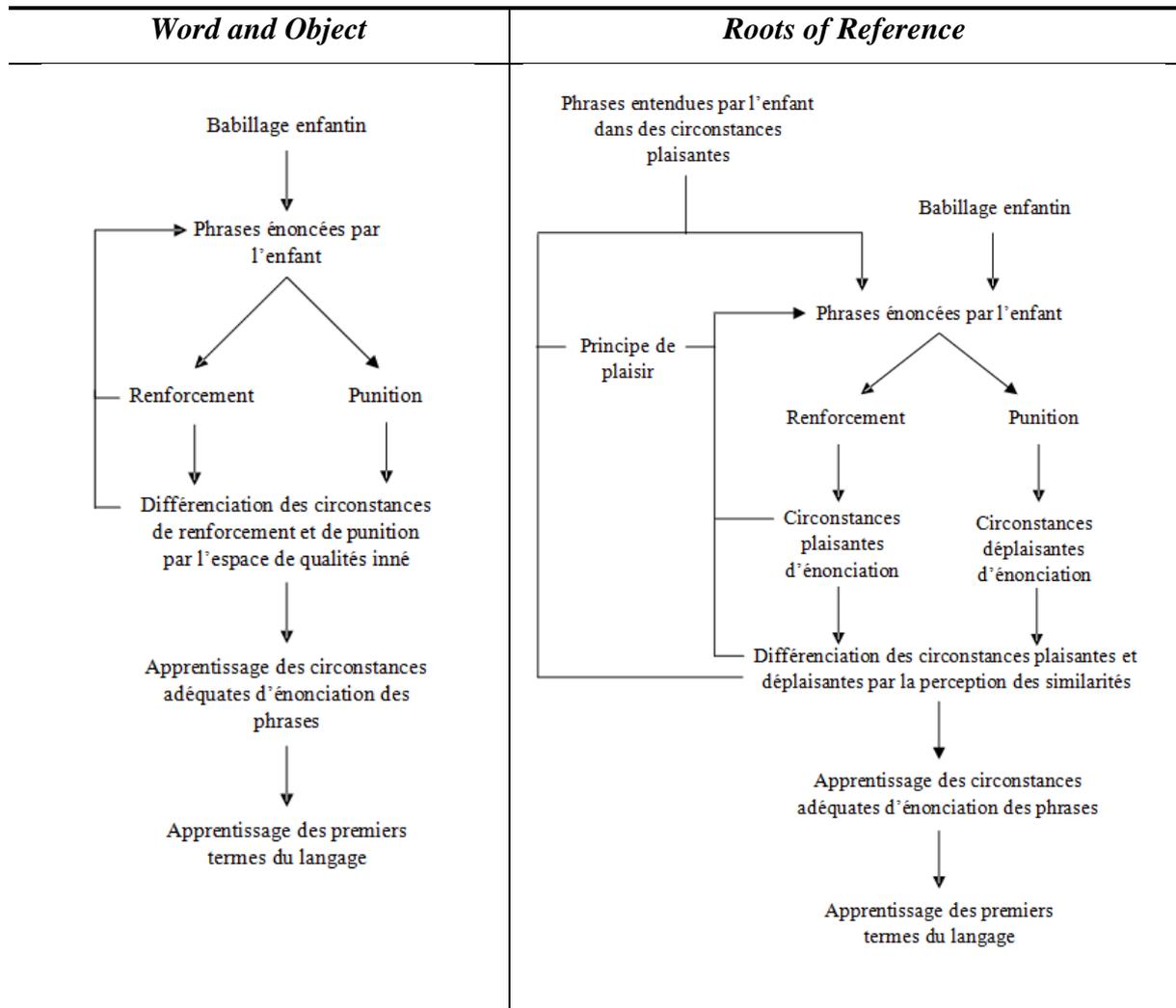
---

<sup>1</sup> Voir notamment W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 307, où il écrit « je ferais bien d'ajouter un mot de bienvenue explicite envers n'importe quel mécanisme du langage, aussi élaboré soit-il, que Chomsky peut rendre intelligible et plausible ». À noter que cet accueil se base sur ce qu'il considère comme intelligible et plausible, une clarification qui, comme il le précise à la ligne suivante, passe par des dispositifs expérimentaux.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>3</sup> Voir ci-dessous, p. 31-36.

**Tab. 1 : L'apprentissage des premiers termes du langage**



Pour Quine, il y a trois méthodes différentes pour apprendre le langage. La première, celle que nous avons vue jusqu'à présent, consiste à apprendre certains mots et expressions comme des touts – « Rouge », « Maman », ou encore « J'ai mal à la main ». Cet apprentissage concerne un nombre très limité d'expressions, puisqu'il ne s'agit que de celles auxquelles nous avons été directement exposés. Or, Quine insiste bien sur le fait qu'il considère qu'une des caractéristiques les plus fondamentales du langage humain, c'est de pouvoir être composé d'une infinité de phrases, grâce à une grammaire générative qui permet de réarranger un vocabulaire connu en différentes combinaisons<sup>1</sup>. C'est pourquoi Quine ajoute à cela une seconde sorte d'apprentissage, l'apprentissage par analogie : après avoir appris un certain nombre d'expressions comme des touts, l'enfant va pouvoir les décomposer en parties et reconstruire de nouvelles phrases à partir de ces parties. Par exemple, après avoir appris « La table est

<sup>1</sup> W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 304.

rouge », « Ceci est une table » et « Ceci est une chaise » grâce à la première méthode, il pourra formuler de lui-même, dans la situation appropriée, « La chaise est rouge »<sup>1</sup>.

Néanmoins, la partie du langage à laquelle nous avons accès grâce à ces deux premières méthodes reste encore extrêmement limitée. La première méthode consiste à apprendre des mots par conditionnement direct à une stimulation non verbale, et la seconde méthode, même si elle permet un apprentissage du langage plus rapide et plus efficace, ne procède que par analogie par rapport à ce qui a déjà été appris par l'intermédiaire de la première méthode<sup>2</sup>. Nous restons jusque-là dans un domaine langagier aussi proche de l'observation que possible. C'est une partie du langage dont il est certes plus facile de rendre compte<sup>3</sup>, mais qui ne suffit pas à expliquer l'appareil référentiel complexe que nous viendrons à acquérir. En effet, ces deux premières méthodes ne concernent que les données auxquelles nous avons accès par l'intermédiaire de l'observation. Comme le dit Quine, « Limité à cela, le langage ressemblerait singulièrement à un reportage pur et simple de "données sensibles" »<sup>4</sup>.

Quine introduit donc, dans *Word and Object*, une troisième méthode qu'il considère être une association de phrases à phrases<sup>5</sup>. Cette association interverbale nous permet de formuler des phrases qui ont un rapport de plus en plus éloigné avec l'observation directe, au point que l'on puisse arriver à des expressions pour lesquelles « les philosophes qui se dévouent à la logique et à la méthodologie des sciences auraient bien du mal à expliciter dans les détails quelles pourraient être les connections appropriées [qui lient ces expressions à l'observation] »<sup>6</sup>. En effet, pour Quine, aucune expression, aussi éloignée de l'observation qu'elle puisse sembler, n'en est radicalement séparée, puisque nos phrases sont soit en contact direct avec l'observation, soit en contact indirect, par l'intermédiaire d'une série de connections interverbales plus ou moins implicites. Cette troisième méthode, toutefois, nous donne accès à autre chose qu'à un simple compte-rendu de nos observations présentes : elle permet, de « souiller le flux de l'expérience »<sup>7</sup> par des associations interverbales, afin de parler du passé, du futur, mais aussi, par exemple, de construire des théories ou encore de faire des conjectures<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>5</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>6</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>7</sup> L'expression vient de W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>8</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 36.

Pour reprendre un exemple de Quine<sup>1</sup>, si en voyant que le mélange des contenus de deux tubes à essai prend une couleur verte on constate « Il y avait du cuivre là-dedans », il s'agit là d'une remarque suscitée partiellement par un stimulus non verbal, mais qui se base surtout sur une association antérieure de phrases à phrases. Notre théorie est composée de différentes phrases, articulées entre elles selon certaines règles logiques ou causales, qui font elles-mêmes partie intégrante de notre théorie<sup>2</sup>. C'est en se basant sur cette association logique de phrases que nous pouvons prononcer une phrase comme « Il y avait du cuivre là-dedans ». Nous faisons intervenir « le réseau verbal d'une théorie articulée »<sup>3</sup> pour pouvoir poser ce verdict. Nous passons par toute une série de phrases intermédiaires plus ou moins implicites, liées entre elles par des liens logiques ou causaux. Dans notre exemple, nous passons peut-être par la conjonction de phrases comme « Si le contenu de ce tube à essai entre en contact avec une substance contenant de l'oxyde de cuivre, le mélange prend une coloration verte » et « Nous avons mélangé les deux substances », phrases qui, en dernière instance, se rapportent à une expression directement associée à une stimulation sensorielle, qui pourrait être, dans le cas présent « La préparation est devenue verte » ou peut-être même « Ceci est vert »<sup>4</sup>.

À partir de ces trois méthodes d'apprentissage, Quine va peu à peu construire un langage de plus en plus complexe, qui s'éloigne petit à petit de l'expérience directe. À cette première complexité s'ajoute ensuite une seconde, qui vient de l'apprentissage des mots et de la complexification de la référence. Des premiers termes que nous apprenons, comme « Maman » ou « Rouge », qui sont alors considérés simplement comme applicables à une certaine zone spatio-temporelle du monde, nous en venons à parler d'objets abstraits ou, de manière très intéressante, d'objets auxquels nous n'avons aucun accès direct par l'observation, en utilisant des composés adjectivaux, comme « plus petit que ce point minuscule »<sup>5</sup>, qui nous permet de faire référence à des objets comme les microbes ou les molécules<sup>6</sup>. Nous en venons à parler un langage de plus en plus éloigné des stimulations non verbales où il a pris naissance.

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 38-39.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, Cambridge-London, Harvard University Press, 1992, p. 2. Voir aussi W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 12.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 38.

<sup>4</sup> Il est intéressant de noter que les phrases intermédiaires proposées ici ont déjà une certaine complexité, et qu'elles pourraient peut-être être elles-mêmes décomposées en une série de phrases intermédiaires. Ce n'est pas un problème en soit, étant donné que les spécificités de ces associations interverbales qui composent notre langage sont différentes pour chaque individu (voir ci-dessous, p. 36-40) et que certaines de ces étapes peuvent finir par être sautées, par transition du conditionnement (voir ci-dessous, p. 52-53).

<sup>5</sup> Nous n'en dirons pas plus ici sur l'apprentissage de la référence par l'enfant tel que l'a présenté Quine ; cela nous éloignerait de notre sujet. Voir à ce sujet, notamment, W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 80-124 et en particulier p. 105-110.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 15.

Cette complexification du langage s'accompagne, par conséquent, d'un raffinement du processus de conditionnement qui nous donne accès aux premiers termes du langage. Même si Quine ne s'intéresse que peu à l'aspect chronologique de cet apprentissage et à l'ordre dans lequel l'enfant vient à aborder ces différentes étapes<sup>1</sup>, il est probable qu'assez rapidement dans ce processus, l'enfant vienne à délaissier le principe de récompense présenté ci-dessus au profit d'une technique nouvelle : celle de l'assentiment.

### ➤ Remplacement du principe de récompense par l'assentiment

Le principe de récompense permet à l'enfant d'acquérir ses premières expressions, mais il est clair qu'il ne suffit pas, à lui seul, à apprendre l'entièreté du langage. L'enfant devra apprendre, pour cela, la technique de l'assentiment. Autrement dit, il devra apprendre, d'abord, à attendre non plus une récompense lorsqu'il aura prononcé une phrase correcte, mais un signe d'assentiment de la part d'autrui, et à l'inverse à considérer un signe de dissentiment comme une forme de pénalité. Ensuite, il devra être capable de répondre lui-même par oui ou non à des questions qui lui sont posées, comme par exemple « Est-ce que la table est rouge ? ». Enfin, il devra se montrer capable de poser ses propres questions et d'accepter oui ou non comme réponse.

Ce passage à l'assentiment est dû, d'abord, au fait que l'enfant ne peut pas continuer à attendre indéfiniment des récompenses. Comme l'écrit Quine :

L'assentiment et le dissentiment doivent très rapidement supplanter l'habitude de dire « rouge » en présence de rouge et d'être récompensé. Si l'enfant devait persister à donner des noms aux couleurs ou aux autres choses qu'il observe sur son passage, il finirait par ennuyer son pourvoyeur de récompenses.<sup>2</sup>

On peut distinguer deux idées distinctes dans ce passage. D'une part, apprendre le langage ne consiste pas seulement à dire « Rouge » chaque fois que nous sommes en présence d'une chose rouge, mais aussi, et surtout, à placer ce mot dans les circonstances appropriées, par exemple, en réponse à la question « De quelle couleur est la table ? »<sup>3</sup>. D'autre part, l'enfant ne peut pas continuer à attendre indéfiniment des récompenses pour sa bonne utilisation du

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>3</sup> De manière assez intéressante, ce genre de jeux de langage où l'enfant apprend à répondre à une certaine question par une réponse verbale appartient à la troisième méthode d'apprentissage des phrases, la méthode d'apprentissage par association de phrases à phrases. Voir à ce sujet, W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 10.

langage. Il devra apprendre, assez vite, à se contenter de recevoir comme réponse « oui » ou « non » à ses déclarations.

Cela semble, a priori, en contradiction avec le principe de plaisir présenté plus haut. Pourquoi l'enfant apprend-il une technique qui, par ailleurs, viendra remplacer la récompense qu'il recevait auparavant ? Cela est dû en grande partie au fait que, dans tous les cas, le pourvoyeur de récompenses de l'enfant finira bien par se lasser. Au bout d'un moment, il finira par ne plus récompenser l'enfant chaque fois qu'il prononce le mot « rouge » en présence d'une chose rouge. Autrement dit, la tentative de l'enfant de recevoir une récompense n'aura pas l'effet désiré, et peut-être même finira-t-elle par avoir l'effet inverse, si la persistance de l'enfant à attendre une récompense commence à devenir énervante aux yeux de son pourvoyeur de récompenses. L'enfant est donc forcé de trouver assez rapidement une autre manière de recevoir l'approbation d'autrui, et cela passe par l'assentiment et le dissentiment. Au lieu d'attendre une récompense, il va apprendre à se contenter d'un oui ou d'un non pour savoir si ce qu'il dit est correct ou non<sup>1</sup>.

L'enfant acquiert cette technique de l'assentiment de la même manière qu'il a appris les premiers termes du langage : grâce au principe de plaisir et aux similarités<sup>2</sup>. Par exemple, l'enfant prononce « Rouge » dans les bonnes circonstances, et le parent, tout en le récompensant, prononce le mot « Oui ». Dans une situation ultérieure, si le parent prononce par exemple le mot « Rouge ? » l'enfant tentera de rendre la situation aussi similaire que possible à la précédente, qui était plaisante, et prononcera lui-même le mot « Oui », pour lequel il sera ensuite récompensé. Il apprendra de la même façon à répondre « Oui » à d'autres questions semblables, jusqu'à ce qu'il généralise l'usage du « Oui » à toute expression à laquelle il donnerait son assentiment.

---

<sup>1</sup> À cela, nous pourrions aussi rajouter que recevoir des récompenses éternellement pourrait aussi, à la longue, s'avérer ennuyeux pour l'enfant lui-même. Lev Vygotsky, notamment, théorise l'idée d'une zone proximale de développement, entre ce qui est connu et ce qui n'est pas connu, qui renferment les compétences et les connaissances que l'enfant peut apprendre grâce au soutien d'une personne plus qualifiée, par exemple ses parents. (S. A. McLeod, « The Zone of Proximal Development and Scaffolding », dans *Simple Psychology*, 2019, sur <https://www.simplypsychology.org/Zone-of-Proximal-Development.html> (consulté le 23-05-21)). Cette zone proximale de développement se situe entre ce que l'enfant connaît déjà, c'est-à-dire ce qui l'ennuie, et ce qu'il ne connaît pas encore et qui n'est pour lui que source de confusion (voir fig. 1 : « ZPD Illustration » dans T. Murray et I. Arroyo, « Toward Measuring and Maintaining the Zone of Proximal Development in Adaptive Instructional Systems », dans S. A. Cerri, G. Gouardères et F. Paraguaçu (éds.), *Intelligent Tutoring Systems, ITS 2002*, dans *Lecture Notes in Computer Science*, vol. 2363 (2002), p. 751). On peut supposer, face à un tel schéma, qu'un jeu où l'enfant nomme tout ce qu'il voit pour recevoir une récompense pourrait, à la longue, le lasser autant que ses parents, le poussant à d'autres dispositifs de correction, comme l'assentiment et le dissentiment.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 47.

Pour Quine, cette généralisation se base sur un mécanisme d'apprentissage dépendant du langage (*language-dependent learning of language*, en anglais)<sup>1</sup>. Pour apprendre l'assentiment, l'enfant est obligé d'avoir déjà en sa possession certains termes du langage. Il lui faudra ensuite établir une équivalence entre la récompense qu'il aurait reçue s'il avait lui-même prononcé le mot « Rouge » en présence du rouge et la récompense qu'il reçoit lorsqu'il prononce le mot « Oui » en présence du rouge et de la question « Rouge ? » – et ainsi de suite pour les autres phrases auxquelles il a appris à répondre par « Oui ». L'enfant établit une équivalence entre une phrase qu'il aurait pu lui-même répéter dans les mêmes circonstances et l'énonciation du « Oui ». À partir de là, il pourra généraliser l'utilisation du mot « Oui » à toute phrase nouvelle qu'il aurait pu déclarer lui-même dans les circonstances présentes. Il aura appris à donner son assentiment, à partir de sa connaissance préalable de certaines phrases du langage.

L'insistance dans ces derniers paragraphes sur l'assentiment n'est pas innocente. En effet, pour Quine, s'il est assez facile d'expliquer l'apprentissage de l'assentiment en termes de principe de plaisir et de similarités, il est plus ardu de procéder de la sorte pour le dissentiment. En effet, comme il en fait la remarque<sup>2</sup>, les situations où les parents sont conduits à dire « Oui » face à une exclamation de l'enfant sont celles où il est récompensé en même temps qu'il entend l'assentiment de ses parents. En revanche, celles où les parents viennent à dire « Non » ne sont que rarement plaisantes, étant donné qu'il s'agit aussi de celles où l'enfant s'est trompé, et où, par conséquent, il sera corrigé. Il est donc plus probable que le dissentiment ne soit appris qu'après l'assentiment, et par opposition. L'enfant va devoir apprendre que le « Non » est récompensé dans les circonstances où l'assentiment est pénalisé et, qu'au contraire, il est pénalisé dans le cas où l'assentiment est récompensé.

Cet apprentissage de second ordre, que l'enfant « finit par achever »<sup>3</sup> d'une manière ou d'une autre, semble assez critiquable dans la présentation qui en est faite dans *Roots of Reference*. En effet, là où le « Oui » s'intègre assez aisément dans le vocabulaire de l'enfant à partir du principe de plaisir et de similarités, le « Non », lui, n'a que peu de chances d'être appris comme une part du babillage aléatoire de l'enfant et, de même, s'explique difficilement par l'intermédiaire de l'imitation, puisqu'il a tendance à survenir dans des situations déplaisantes. Quine a sans doute ici conscience de la faiblesse de son argument, d'ailleurs, parce qu'il se porte plus vers un usage du conditionnel et la présentation d'hypothèses sur la manière

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 48-49.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 48.

dont l'enfant pourrait peut-être apprendre le dissentiment. Il finit par supposer que la façon dont l'enfant vient à acquérir l'usage du « Non » repose au moins en partie sur le parallélisme entre le sentiment d'absence d'inhibition qui accompagne l'assentiment – le sentiment que l'enfant pourrait répéter la phrase en question dans les mêmes circonstances – et le sentiment d'inhibition qui accompagne le dissentiment – le sentiment que l'enfant serait pénalisé s'il répétait lui-même la phrase. On pourrait toutefois considérer cette explication bancale comme un argument contre le principe de plaisir ou, à tout le moins, contre l'idée que le principe de plaisir est la seule et unique motivation qui pousse l'enfant à apprendre le langage.

Cet apprentissage de l'assentiment et, dans une moindre mesure, du dissentiment, se base ici sur le conditionnement à partir du principe de plaisir et de similarités. Quine, en effet, ne présente pas, dans *Word and Object*, un développement aussi précis de la manière dont l'enfant vient à acquérir la technique de l'assentiment et du dissentiment à partir de la technique du conditionnement de Skinner et de l'espace de qualités. Le couple de l'assentiment et du dissentiment est présenté avant tout comme un outil utilisé par le linguiste pour apprendre le langage indigène<sup>1</sup>. L'enfant finira par acquérir cette technique de l'assentiment dans son propre langage<sup>2</sup>, en grande partie parce qu'elle est rendue nécessaire par la méthode de questions et d'assentiments (*query and assent*, en anglais) que nous verrons plus en détails par la suite<sup>3</sup>, mais Quine ne spécifie pas comment se passe cet apprentissage.

L'exposition qu'il en donne dans *Roots of Reference* ne peut pas non plus être aisément transposée au conditionnement de Skinner et à l'espace de qualités inné, parce qu'elle se base sur l'idée que l'enfant va tenter de maximiser les similarités entre deux situations, tout en ignorant certaines caractéristiques moins saillantes – comme, par exemple, la différence d'émetteur. C'est ce qui lui permet, dans le cas de l'assentiment, de pouvoir répondre « Oui » quand son parent lui demande « Rouge ? » en rendant la situation aussi similaire que possible à une situation passée plaisante dans laquelle le « Oui » se trouvait dans la bouche du parent après que l'enfant ait prononcé « Rouge ». Le principe de conditionnement de Skinner ne permet pas aussi facilement d'ignorer l'identité de l'émetteur, puisqu'il se base avant tout sur un procédé de renforcement ou de punition des réactions de l'enfant lui-même. Nous retrouvons ici les difficultés que Quine avait eu à expliquer l'imitation dans *Word and Object*, difficultés

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>3</sup> Voir ci-dessous, p. 26-31.

qui empêchent l'enfant d'apprendre l'usage de l'assentiment et du dissentiment par imitation de ses parents.

➤ **La méthode de questions et d'assentiments (*query and assent*)**

Le fait que l'enfant ne peut pas continuer à recevoir indéfiniment des récompenses de la part de ses parents n'est qu'une des raisons pour lesquelles il doit apprendre la technique de l'assentiment. C'est aussi une manière de rendre l'apprentissage du langage plus efficace, en coupant court à des répétitions lourdes et inutiles : en effet, l'enfant apprend l'assentiment en établissant une équivalence entre le « Oui » et le fait que, dans les mêmes circonstances, il aurait pu répéter la phrase à laquelle il donne son assentiment. Il apprend qu'il est récompensé lorsqu'il répond « Oui » à la question « Rouge ? » chaque fois qu'il aurait lui-même été disposé à répéter « Rouge ». Comme l'écrit Sandra Laugier-Rabaté :

Quine insiste également sur l'importance de l'assentiment dans l'apprentissage du langage chez l'enfant. On ne peut rendre compte des progrès et de la rapidité de cet apprentissage sans faire intervenir la notion d'assentiment. Ce dernier permet d'éviter la réitération des énoncés ; avant d'être logique, il est économique.<sup>1</sup>

Après avoir remplacé la récompense, l'assentiment sert donc, en second lieu, à éviter de lourdes répétitions. Il procède comme un raccourci, qui permet à l'apprentissage de l'enfant de progresser de manière plus rapide et efficace. « Oui » et « Non » font office de « laconique refrain »<sup>2</sup> dans l'apprentissage de l'enfant. Refrain, parce qu'il est utilisé très régulièrement, chaque fois que l'enfant demande confirmation pour une phrase nouvelle, et chaque fois que ses parents lui posent une question en retour. Laconique, justement parce qu'il se compose de bien peu de mots.

Ce n'est pas ce caractère économique, toutefois, qui conduira Quine à considérer la technique de l'assentiment comme « indispensable »<sup>3</sup>. S'il la qualifie de la sorte dans *Roots of Reference* et s'il finit par l'introduire, dans son chapitre sur l'ontogenèse de la référence dans *Word and Object*, c'est avant tout parce qu'elle permet à l'enfant d'accéder à la méthode de questions et d'assentiments. C'est peut-être là, d'ailleurs, l'utilité principale de l'assentiment, et il est difficile de parler d'assentiment et de dissentiment sans passer par un jeu de questions-réponses : l'enfant acquiert la technique de l'assentiment quand il apprend à donner « Oui » et

<sup>1</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 25.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, op. cit., p. 45.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 46.

« Non » comme réponses aux questions qui lui sont posées, et quand il pose lui-même des questions pour recevoir l'assentiment ou le dissentiment d'autrui.

Le premier versant de cette méthode a déjà été mentionné en grande partie ci-dessus : le parent n'ayant qu'une « tolérance limitée pour les initiatives enfantines »<sup>1</sup>, l'enfant va devoir apprendre non pas à nommer tout ce qu'il voit, mais à attendre d'être sollicité par une question de ses parents, et y répondre par « Oui » dans les circonstances appropriées – quand il serait lui-même prêt à affirmer la phrase questionnée – et « Non » dans le cas contraire. C'est avec le second versant de cette méthode qu'en viennent les principaux avantages, qui tiennent au fait que l'enfant a désormais la possibilité d'avoir une part active à son propre apprentissage.

Jusqu'à présent, l'apprentissage de l'enfant repose sur une certaine passivité de sa part, à l'exception près du babillage aléatoire qu'il émettait avant d'apprendre le langage et de toute activité requise par l'observation elle-même : l'enfant reçoit une certaine stimulation et tente de la compléter pour rendre la situation présente aussi semblable que possible à une situation passée plaisante. Il est forcé, en d'autres termes, de se contenter des stimulations verbales qu'il reçoit pour commencer son apprentissage. Avec la méthode de questions et d'assentiments, il dispose désormais d'un outil pour vérifier de lui-même son usage du langage, et pour l'améliorer s'il le souhaite, et ce quelles que soient la fréquence et la richesse des interventions de ses parents<sup>2</sup>. En d'autres termes, il peut, à partir de ce point, activement chercher à perfectionner sa connaissance du langage et ce, même avec des structures plus complexes, qui s'éloignent de l'observation directe, comme des phrases sur le passé, le futur, etc<sup>3</sup>.

Cette recherche active des subtilités du langage permet aussi à l'enfant de surmonter un problème dont Quine a conscience dès *Word and Object* : un problème de chevauchement de la référence. Certains mots, en effet, ont des objets de référence en commun – par exemple « Lapin », « Blanc » et « Animal »<sup>4</sup>. L'observation passive, à elle seule, ne suffit pas à éclaircir avec certitude la différence entre les trois, et ce n'est qu'en prenant l'initiative et en posant lui-même ses propres questions que l'enfant pourra distinguer la part spatio-temporelle du monde

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> L'importance accordée ici à l'apprentissage actif de la part de l'enfant peut être mise en lien avec le courant constructiviste de la psychologie. Vygotsky, notamment, estime que l'apprentissage de l'enfant se base d'une part sur un apprentissage social, fondé sur les interactions qu'il a avec son entourage, et d'autre part sur une activité de la part de l'enfant lui-même, activité qui lui permet d'intégrer à son schème conceptuel les concepts qu'il vient à apprendre. Voir à ce sujet S. A. McLeod, « Constructivism as a theory for teaching and learning », dans *Simple Psychology*, 2019, sur <https://www.simplypsychology.org/constructivism.html> (consulté le 23/05/21).

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 29.

qui suscite l'assentiment à l'élocution verbale de « C'est un lapin » de celle qui suscitera l'assentiment à « C'est du blanc » et à « C'est un animal ».

Cette caractéristique de la méthode de questions et d'assentiments peut être rapprochée de la capacité de cette méthode à clarifier la portée d'une norme<sup>1</sup>. Comme nous l'avons vu, les stimulations sont pesées de façon inégale, qu'elles soient passées par l'étape de la perception ou positionnées dans un certain espace de qualités. Elles sont distribuées autour de différentes normes, de sorte qu'entre deux objets présentant des teintes rouges différentes, nous puissions dire que l'objet A est plus rouge que l'objet B, par exemple. Il présente une coloration qui est plus proche du rouge que ne l'est celle de l'objet B. Plus un objet est proche de cette norme de rouge, plus vite nous aurons tendance à donner notre assentiment à la phrase « L'objet A est rouge », tandis qu'un objet qui serait plus éloigné de cette norme de rouge, ou qui se trouverait entre deux normes, serait plus difficilement qualifiable.

Ces normes sont, pour la plupart, apprises et non innées. Nous devons apprendre quelles sortes de stimulations se trouvent autour d'une certaine norme, c'est-à-dire celles qui sont dans son voisinage perceptuel. D'ailleurs, dans d'autres langues, nous pouvons trouver d'autres classifications, avec d'autres normes concernant, par exemple, les couleurs – ainsi, en kymrique, le terme « *glas* » correspond à ce que nous appellerions bleu, mais aussi en partie au vert et au gris<sup>2</sup>. La méthode de questions et d'assentiments intervient pour préciser la portée de ces normes, étant donné que « les réponses verbales spontanées à des stimuli non verbaux sont trop rares pour qu'on puisse définir les normes avec leurs seules ressources »<sup>3</sup>. La technique de l'assentiment vient palier à cette carence en permettant à l'enfant d'investiguer, suivant notre exemple, ce qui tient plutôt du bleu, ce qui tend vers le vert, et ce qui se rapproche du gris.

On peut considérer, en particulier, l'intérêt de cette méthode pour les cas limites. Si les réponses de l'enfant à des stimuli non verbaux tiennent au fait qu'il perçoit des similarités entre une situation passée et une situation présente, et si sa tendance à répéter la situation passée plaisante et à éviter la situation passée déplaisante dépend de combien ces similarités sont saillantes, on peut questionner sa capacité à aborder, de lui-même, les cas limites. Ces cas disposent-ils de suffisamment de similarités avec les cas plus proches de la norme pour pouvoir

---

<sup>1</sup> Le terme de « norme » est surtout utilisé dans W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 85-90. Il ne reparait pas en tant que tel dans *Roots of Reference*, mais il peut être apparenté à la notion de « voisinage perceptuel » (voir W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 17-19).

<sup>2</sup> L'exemple est tiré de L. Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, trad. fr. A-M. Léonard (dir.), Paris, Les Éditions de Minuit, 1968, p. 77.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 134.

éliciter une réaction spontanée de la part de l'enfant ? La question ne se pose plus dès que l'enfant a acquis l'aptitude à poser des questions et à demander de lui-même des précisions sur des cas qui n'auraient, autrement, pas suscité sa réaction à partir du seul principe de plaisir et de similarités.

Nous avons encore deux remarques pour préciser ce que Quine entend par cette méthode de questions et d'assentiments. En premier lieu, même s'il la définit comme indispensable au bon progrès du langage, ce n'est pas pour autant qu'il la considère comme définitoire au langage. La méthode d'assentiment à elle seule ne suffit pas à cerner l'essentiel du langage. Comme l'écrit Quine :

Il serait faux de penser qu'apprendre quand il faut énoncer des affirmations factuelles *ou* quand il faut y donner son assentiment est tout – ou même l'essentiel – de ce qui constitue l'apprentissage. Il est tout aussi important d'apprendre à réagir au langage oral d'une manière non verbale appropriée.<sup>1</sup>

Quine ne nie pas qu'il y ait toute une partie du langage qui tient du non-verbal, et qui échappe à la méthode de questions et d'assentiments telle qu'elle a été présentée ci-dessus. L'enfant doit aussi être capable, entre autres, de réagir comme il faut à des instructions ou encore de se retourner si quelqu'un dit, par exemple « Voilà Maman »<sup>2</sup>. L'apprentissage du langage, comme nous l'avons vu, ne commence pas non plus avec l'assentiment, mais avec la méthode de conditionnement et la répétition de la part de l'enfant d'expressions qu'il a entendues dans la bouche d'autrui lors d'une situation plaisante, ou qu'il a prononcées lui-même de manière spontanée, comme part de son babillage enfantin, et pour lesquelles il a été récompensé. La technique de l'assentiment, dans ce cadre, apparaît comme une étape certes indispensable du langage, dans la mesure où elle lui permet de progresser avec davantage d'efficacité, mais elle ne constitue pas pour autant tout ce qui fait le langage.

Cette partie non verbale, toutefois, n'est pas celle qui intéresse Quine en priorité. Ce qu'il veut, avant tout, c'est explorer comment nous en venons à construire nos théories scientifiques et comment, plus généralement, nous construisons l'appareil référentiel sur lequel se basent nos théories. Il choisit donc de se concentrer avant tout sur la part verbale du langage, laissant de côté tout ce qui tient des réponses non verbales que l'on peut faire aux émissions verbales – suivre des instructions, obéir à des ordres, agir adéquatement quand on est informé

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 45-46.

<sup>2</sup> Ce dernier exemple se trouve dans W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 81-82, et peut d'ailleurs être appris avant la technique de l'assentiment.

d'un danger, etc. Cette décision, comme il le dit, est « une pure question de stratégie »<sup>1</sup> : la partie proprement verbale du langage, en plus d'être plus facile à étudier et à classer en termes comportementaux, est celle à laquelle il s'intéresse en priorité quand il cherche à en savoir plus sur l'acquisition de nos théories scientifiques. C'est parce qu'il s'intéresse avant tout à cette partie verbale du langage que le couple de l'assentiment et du dissentiment prend une place aussi importante dans son travail.

Notre seconde remarque porte sur l'apparente binarité de ce couple d'assentiment et de dissentiment. Jusqu'à présent, nous avons considéré le cas très simple où l'on pose une question – par exemple, « Est-ce que la table est rouge ? » – à laquelle on fournit ensuite une réponse soit positive, soit négative. Bien sûr, il n'est pas toujours possible de donner son assentiment ou son dissentiment aussi fermement que ce premier compte-rendu semble le sous-entendre. Quine a tout à fait conscience qu'il y a des phrases qui ne suscitent ni notre assentiment ni notre dissentiment<sup>2</sup>. Nous l'avons déjà sous-entendu en indiquant que lorsqu'une stimulation était assez éloignée d'une certaine norme, nous avions plus de mal à donner notre assentiment. Il se pourrait qu'il nous faille plus de temps pour répondre, que nous hésitions sur la réponse à donner ou, dans les cas limites, quand nous nous trouvons entre deux normes, que nous ne puissions pas donner de réponses du tout.

Par exemple, quand nous voyons une pierre juste devant nous, il est facile de donner son assentiment si quelqu'un demande « Est-ce que c'est une pierre ? ». Nous avons là un cas extrême, qui est conçu pour que, de manière générale, les membres d'une même communauté langagière y donnent tous leur assentiment. En revanche, il sera plus difficile de donner notre assentiment si, par exemple, nous nous trouvons dans une voiture en mouvement, et que nous parlons d'un objet vu depuis la fenêtre. Nous disposons alors de plusieurs hypothèses concurrentes – est-ce une pierre ? un morceau de papier froissé ? – et aucune ne semble immédiatement remporter notre adhésion. Il se pourrait que nous puissions finalement donner notre assentiment à l'une ou l'autre de ces questions en recevant davantage d'informations – si par exemple nous sortions de la voiture pour nous assurer qu'il s'agit bien d'une pierre ou si nous venions à soutenir notre hypothèse par des arguments circonstanciels, en notant que c'est une zone plus susceptible de contenir des pierres que des morceaux de papier froissés – mais il

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 29.

se pourrait aussi qu'aucune de ces possibilités ne nous soit ouverte, et que la question reste sans réponse<sup>1</sup>.

Cette suspension du jugement intervient comme une troisième alternative possible face à l'assentiment et au dissentiment. Nous pouvons toutefois supposer que cela ne porte pas directement sur l'importance de la technique de l'assentiment pour l'apprentissage de l'enfant. Apprendre le langage, pour Quine, consistera toujours à apprendre à donner son assentiment aux phrases auxquelles les membres de sa communauté langagière donnent eux-mêmes leur assentiment et, au contraire, à donner son dissentiment aux phrases auxquelles ses pairs donnent leur dissentiment. L'enfant apprend à répondre avant tout aux cas non problématiques, ceux pour lesquels la plupart des membres de sa communauté tomberaient d'accord. Les cas limites vont entraîner une suspension du jugement ou demander un supplément de preuve pour occasionner une réponse déjà chez les adultes ; ils dépassent donc déjà le cadre de l'apprentissage qui vient faire d'un enfant un locuteur à part entière au sein de la communauté langagière. Cette troisième alternative à l'assentiment et au dissentiment posera davantage de problèmes à Quine lorsqu'il tentera de fonder la logique sur ces notions<sup>2</sup>.

### **c) Caractère social de l'assentiment et du dissentiment**

#### **➤ L'assentiment comme disposition**

Lorsque nous avons défini la technique de l'assentiment, nous avons parlé en termes de dispositions : on demande à l'enfant « Est-ce que la table est rouge ? », et il apprend à répondre « Oui » quand il est lui-même disposé à affirmer « La table est rouge », et à répondre « Non » dans le cas contraire. Certains problèmes de cette notion de disposition, toutefois, n'ont pas tardé à être soulevés par des auteurs comme Chomsky. Il remarque, notamment, que si l'on définit la notion de disposition en termes d'une « série de probabilités à énoncer certaines expressions dans certaines 'circonstances' ou 'situations' données »<sup>3</sup>, alors la notion devient vide de sens. Comment, en effet, peut-on qualifier la probabilité que je prononce une phrase en japonais plutôt que « Les oiseaux volent » ou encore « Mardi suit lundi » ? Si l'on se base sur l'observation pour qualifier la probabilité que je dise une phrase plutôt qu'une autre, alors n'en serons-nous pas réduits à ce que nous disons le plus couramment – platitudes, formules de politesse, etc. ?

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 17-18.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet ci-dessous p. 68-76.

<sup>3</sup> N. Chomsky, « Quine's Empirical Assumptions », *op. cit.*, p. 57.

Dans *Roots of Reference*, Quine définit la disposition comme « une propriété, dans l'objet, en vertu de laquelle les circonstances  $c$  causent l'objet à effectuer l'action  $a$  »<sup>1</sup>. Par exemple, quand je dis qu'un objet donné a la disposition de se dissoudre dans l'eau, je veux dire qu'il possède une propriété telle que, lorsque je mets l'objet dans l'eau – ce sont les circonstances  $c$  – alors il se dissoudra – c'est l'action  $a$ <sup>2</sup>. Cette définition, bien entendu, reste problématique, dans le sens où elle ne spécifie pas ce que l'on entend par « en vertu de ».

Quine cite plusieurs solutions possibles face à ce qu'il appelle très largement « l'idiome dispositionnel »<sup>3</sup>. Certains auteurs se contentent d'accepter l'idiome dispositionnel comme une part du langage ordinaire ; c'est une manière de parler qu'ils ne considèrent pas comme particulièrement problématique et qui remplit bien son rôle dans le langage. D'autres modifient la notion de disposition en parlant non plus en termes dispositionnels – « L'objet est soluble dans l'eau » – mais en passant par un conditionnel – « L'objet se dissoudrait s'il était dans l'eau ». Quine considère que ces deux catégories acceptent l'idiome dispositionnel dans l'état où il est, même s'ils viennent parfois à le reformuler. D'autres auteurs, comme Carnap, ont tenté d'éliminer complètement du langage scientifique l'idiome dispositionnel, sans pour autant y parvenir totalement<sup>4</sup>.

Quine se situe quelque part entre ces deux positions : il ne considère pas l'idiome dispositionnel comme non problématique, et comme il l'admet lui-même « Si j'essayais de concevoir un langage idéal pour une théorie de la réalité achevée, ou pour n'importe laquelle de ses parties, je n'y laisserais pas la place pour l'idiome dispositionnel général »<sup>5</sup>. Une théorie parfaite, achevée, ne contiendrait pas une notion aussi critiquable et imprécise que ne l'est l'idiome dispositionnel. Là où, toutefois, Quine se distingue de Carnap, c'est qu'il ne cherche pas non plus à se débarrasser de cet idiome. Il admet qu'il n'a pas sa place dans une théorie achevée, mais il remarque aussi que notre théorie n'est *pas* achevée, et qu'elle est, au contraire, en constante évolution. Or, même s'il a ses défauts, nous ne pouvons pas nous passer de cet idiome dispositionnel dans le développement de notre théorie.

Tout comme l'idiome behavioriste ou mentaliste<sup>6</sup>, l'idiome dispositionnel prend le rôle de stimulant. Nous nous en servons pour « référer à un état ou mécanisme hypothétique que

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>2</sup> Quine introduit l'exemple de la solubilité dans l'eau dans W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 4-5.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>6</sup> Voir ci-dessus, p. 16-18.

nous ne comprenons pas encore [...], en nous contentant de spécifier seulement l'un de ses effets caractéristiques, comme la dissolution d'un corps une fois immergé dans l'eau »<sup>1</sup>. Cet effet caractéristique – ici, la solubilité dans l'eau – est ce que nous constatons en premier, et c'est ce que la théorie va être chargée d'expliquer, grâce au mécanisme hypothétique caché derrière la disposition. Dans certains cas, nous sommes capables d'expliquer ce mécanisme dans le cadre de notre théorie ; ainsi, nous expliquons le mécanisme de la solubilité dans l'eau en termes d'interactions de molécules. Nous pouvons même en arriver à un stade où nous n'avons plus besoin de l'idiome dispositionnel dans le cadre de notre théorie scientifique<sup>2</sup>, étant donné qu'il peut être remplacé par l'explication qui le sous-tendait. Dans d'autres cas, comme par exemple l'intelligence, caractérisée comme la disposition à apprendre plus rapidement, nous ne disposons pas d'explication en termes physiques. Nous faisons donc l'hypothèse, à travers l'idiome dispositionnel, d'un mécanisme physiologique que nous ne connaissons pas encore, et qui rend, chez tout qui possède cette propriété, le conditionnement plus rapide<sup>3</sup>. Ce terme pourrait rester au sein de la théorie, comme une part de ce que nous ne parvenons pas encore à expliquer, ou il pourrait finir lui aussi par s'inscrire au sein d'un mécanisme expliqué en termes physiologiques.

Le principal problème de l'idiome dispositionnel, c'est qu'il s'agit d'une explication partielle. Nous parlons de phénomènes que nous ne comprenons pas encore et auxquels, par conséquent, il pourrait y avoir des exceptions. Par exemple quand nous disons qu'un corps est soluble dans l'eau, il se dissout *généralement* quand nous le mettons dans l'eau. Il se pourrait, toutefois, qu'il ne se dissolve pas, dans certaines circonstances particulières – température de l'eau, ionisation, etc. Comme notre théorie n'est pas encore complète, nous n'avons aucun moyen de savoir avec certitude quelles sont ces circonstances exceptionnelles lors desquelles notre disposition ne fonctionne pas comme nous l'avons prévu. L'idiome dispositionnel est avant tout là pour parler de mécanismes hypothétiques, en attente d'une explication plus précise qui, éventuellement, prendrait en compte certaines de ses exceptions. Comme l'écrit Quine : « L'ignorance est partout, et elle est une question de degrés »<sup>4</sup>. Nous utilisons l'idiome

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>2</sup> Il est intéressant, toutefois, de noter que cet idiome dispositionnel, même si le mécanisme qu'il est censé mettre en lumière a été dûment expliqué, peut toujours avoir une certaine utilité dans le langage ordinaire, ou pour d'autres domaines de savoir, comme l'histoire (voir W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 14). Quine défend en effet l'idée que le langage que nous allons utiliser dépend avant tout de nos besoins, des obstacles que l'on rencontre et des objectifs que l'on se fixe (voir W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 157-158). Par conséquent, même si nous admettions qu'il serait possible, *en théorie*, de se passer de l'idiome dispositionnel, cela ne signifierait pas pour autant que ce serait là un choix pertinent en pratique.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 11.

dispositionnel pour parler de mécanismes que nous ne comprenons pas encore, et nous espérons que la science puisse finir par en éclairer toutes les subtilités, au cours de son évolution.

C'est parce que l'idiome dispositionnel n'est pas certain – parce qu'il se pourrait que, dans certaines circonstances encore inconnues, le mécanisme auquel il est censé faire référence ne se déclenche pas – que nous sommes conduits à parler des dispositions en termes de probabilités, comme le fait Chomsky. Cette définition probabiliste, comme il le remarque lui-même, s'avère elle-même problématique et explique mal ce que nous entendons par disposition. Ce que Quine entend par disposition ne peut pas s'expliquer en termes de probabilités, parce qu'il ne s'agit pas d'un mécanisme seulement probable ; c'est un mécanisme qui a *toujours* lieu dans la bonne série de circonstances. Quelles sont ces circonstances, exactement, et quelles peuvent être les exceptions au déclenchement de ce mécanisme font partie de ce que la science doit encore éclaircir. En attendant, une disposition doit être vue comme « une propriété physique partiellement comprise, qui sera plus pleinement identifiée, espérons-le, au fur et à mesure que la science progresse »<sup>1</sup>. En d'autres termes, nous n'avons pas à définir l'idiome dispositionnel en termes de probabilités ou par quelque autre moyen que ce soit : nous devons juste avoir conscience qu'il s'agit bien d'un idiome partiel, qui, par conséquent, ne pourra être précisé et explicité qu'avec l'évolution de la science.

Définir le langage en termes dispositionnels, par conséquent, revient à définir le langage comme un mécanisme hypothétique sous-tendu par une certaine configuration physiologique qui fait que, dans certaines circonstances particulières, nous sommes conduits à avoir certaines réactions verbales plutôt que d'autres. C'est ce que Quine tente d'expliquer en montrant l'acquisition du langage par l'enfant – par exemple l'enfant, poussé par une stimulation plaisante précédente, apprend à dire « Rouge » face à un objet de cette couleur. Il y a un mécanisme hypothétique inconnu qui expliquerait pourquoi dans un ensemble donné de circonstances, qui peuvent contenir notamment les stimulations présentes verbales et non verbales et/ou les différents énoncés qui vont appartenir au réseau interverbal implicite de son schème conceptuel, un individu particulier va avoir telle réponse. Comme l'écrit Quine :

L'attribution d'une disposition au comportement, qu'elle soit apprise ou non, est une hypothèse physiologique, aussi fragmentaire soit-elle. C'est la supposition d'un arrangement physiologique quelconque tel que, si jamais nous parvenions à l'identifier et l'analyser, nous

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 13.

devrions arriver à une compréhension satisfaisante du mécanisme du comportement de l'animal en question.<sup>1</sup>

Nous faisons donc l'hypothèse d'un mécanisme qui pourrait expliquer le comportement verbal en termes physiologiques. Ce mécanisme, toutefois, peut être appris ou non, c'est-à-dire qu'il peut être présent dès la naissance – c'est le cas sans doute du principe de plaisir, considéré comme une disposition à reproduire les événements plaisants passés et à éviter ceux qui étaient déplaisants – ou il peut être acquis au cours de l'évolution – c'est le cas de la technique de l'assentiment, qui est apprise. Quine ne considère pas qu'il y ait une différence de nature entre les deux : dans tous les cas, qu'il soit construit avant la naissance de l'individu ou au cours de sa vie, il s'agit d'un certain arrangement physiologique, qui permettrait, une fois découvert, d'expliquer le phénomène exprimé pour l'instant en termes dispositionnels.

Cette idée de Quine semble bien consister à identifier une certaine disposition langagière à un état physiologique donné : autrement dit, une même expression du langage serait toujours sous-tendue par le même état physiologique. Cette position, toutefois, peut être nuancée par trois remarques.

Premièrement, ces mécanismes physiologiques sont spécifiques à chaque individu, puisqu'ils dépendent des différentes associations que nous serions amenés à faire au cours de notre apprentissage. Il n'est donc pas possible d'identifier un seul état physiologique, commun à tous les hommes, qui correspondrait à une seule et même expression.

Deuxièmement, ces états physiologiques restent toujours susceptibles de changer au cours de la vie d'une seule et même personne : ils peuvent, en effet, être acquis au cours de l'apprentissage et nous ne cessons jamais vraiment, pour Quine, d'apprendre notre langage.

Troisièmement, il faut tenir compte du fait que nos émissions verbales dépendent avant tout des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et par conséquent, des stimulations extérieures. Les différences entre ces stimulations sont nuancées, évidemment, par les différentes similarités qui les lient, et qui permettent à Quine d'expliquer la possibilité de l'apprentissage et l'établissement de dispositions langagières. Il n'en reste pas moins que nous pouvons dire, par exemple, « Il pleut » dans des circonstances qui diffèrent entre elles de manière pertinente – nous aurons sans doute, ainsi, un état neurophysiologique différent en disant ces mots pour prévenir un proche d'emporter son parapluie, ou pour enseigner le langage

---

<sup>1</sup> W. V Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 13-14.

à un enfant. En revanche, dans des circonstances suffisamment similaires, Quine serait sans doute d'accord pour dire qu'un même état physiologique expliquerait l'émission verbale de nos mots. Dans une situation où je dois informer régulièrement une personne incapable de regarder dehors du temps qu'il fait, par exemple, il est probable que le même processus physiologique soit à l'origine de ma remarque « Il pleut ».

La technique de l'assentiment, c'est-à-dire la disposition à donner son assentiment ou son dissentiment à certains énoncés donnés, doit donc être comprise comme un mécanisme physiologique hypothétique qui nous pousse à répondre « Oui » dans certaines circonstances, « Non » dans d'autres, et ni l'un ni l'autre autrement. Il s'agit d'un mécanisme acquis grâce à la méthode de renforcement que nous avons présentée dans la première partie de ce travail<sup>1</sup>. Même si nous venions à acquérir un jour les connaissances suffisantes pour expliciter la partie innée de cet apprentissage – c'est-à-dire, à tout le moins, l'aptitude innée de l'enfant à apprendre le langage – il est donc peu probable que nous puissions un jour faire un compte-rendu complet et achevé des mécanismes physiologiques qui sous-tendent notre connaissance du langage, étant donné qu'ils ne cessent d'évoluer tout au long de notre vie<sup>2</sup>.

#### ➤ **L'assentiment comme uniformité sociale**

Ce compte-rendu est d'autant moins probable que les spécificités de l'apprentissage de chaque enfant seront différentes. Il y a, pour le dire autrement, « une diversité chaotique subjective de connexions entre les mots et l'expérience »<sup>3</sup>. Comme nous avons chacun été conditionnés dans des circonstances différentes, nous établissons chacun nos propres connexions entre les stimulations non verbales et nos expressions. Tenter d'expliquer définitivement et dans le détail les processus physiologiques divers qui se cachent derrière les rapports complexes entre notre expérience et notre schème conceptuel s'avère donc bel et bien être une tâche impossible.

Cette diversité, pourtant, laisse place à une uniformité de surface, sans laquelle la communication ne serait pas possible. Malgré les différences dans les connexions que les membres d'une même communauté langagière opèrent dans leur réseau interverbal, leur comportement verbal conservera une certaine uniformité. Quine illustre cela par l'exemple, qu'il admet lui-même comme étant extrême, de deux hommes qui apprennent à distinguer le rouge et le vert ; l'un d'entre eux est daltonien, l'autre non. Ils recevront tous deux un

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, Tab. 1, « L'apprentissage des premiers termes du langage », p. 19.

<sup>2</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 141.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 34.

conditionnement qui renforcera la réponse « Rouge » en présence du rouge, et « Vert » en présence du vert, de telle sorte qu'ils parviendront tous deux à présenter, *in fine*, un comportement relativement semblable. Les connexions par lesquelles ils parviendront à ce comportement, en revanche, seront différentes, puisque le daltonien fera intervenir toute une série d'informations circonstanciées pour parvenir à sa réponse – pour dire, par exemple, que l'herbe est verte, alors qu'un coucher de soleil sera plutôt rouge<sup>1</sup>. Ils présentent le même comportement, les mêmes réponses, mais la série de connexions qui leur permet d'arriver à cette réponse est différente. C'est ce qui conduira Quine à proposer cette métaphore :

Plusieurs individus élevés dans le même milieu linguistique se ressembleront entre eux comme ces arbustes qu'on taille en forme d'éléphant. Autant d'arbustes, autant d'arrangements différents de branches maîtresses et de rameaux aboutissant en gros à la même silhouette éléphantine : le détail anatomique diffère avec chaque buisson, mais de l'extérieur, le résultat est le même.<sup>2</sup>

Les arbustes sont taillés pour arriver à un certain résultat, une certaine forme ; de même, nous sommes dressés à présenter un certain comportement verbal. Nous sommes encouragés à répondre aux stimulations non verbales d'une façon approuvée par nos pourvoyeurs de récompense – nous apprenons à dire « Rouge » en présence du rouge, « Maman » quand elle arrive, etc. Cette répétition machinale face aux stimulations non verbales va ensuite céder la place à la méthode de questions et d'assentiments : nous allons apprendre à donner notre assentiment à ces phrases auxquelles nos pourvoyeurs de récompenses donnent eux-mêmes leur assentiment, et à donner notre dissentiment dans le cas contraire – nous dirons « Oui » quand on nous demande « Est-ce que c'est rouge ? » en présence du rouge, et « Non » dans le cas contraire. Autrement dit nous apprenons à utiliser les mots comme les membres de notre communauté langagière les utilisent, et ce qui compte, dans ce processus, c'est avant tout l'apparence extérieure que nous donnons, et non les processus internes par lesquels nous parvenons à ce résultat. De même, pour celui qui taille les arbustes, la constitution interne des branches n'a que peu d'importance : ce qui compte avant tout, c'est le résultat escompté, c'est-à-dire la forme éléphantine finale de l'arbuste.

Bien sûr, les processus internes comptent en cela qu'ils ont une certaine influence sur le processus d'apprentissage. Tout comme la constitution des branches influence le travail qui va devoir être fait pour atteindre la forme escomptée, les associations que nous faisons vont avoir

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 35.

un impact sur notre apprentissage. Ainsi, par exemple, nous n'apprendrons pas à un daltonien à différencier le rouge et le vert de la même façon que nous enseignerons cette différence à un enfant qui aurait une distinction des couleurs normales. Cet exemple, toutefois, reste un cas extrême, qui se base sur une prémisse dont l'impact dans le cadre théorique de Quine n'est pas négligeable : en effet, le daltonien ne distingue pas les couleurs de la même façon que les autres, il ne fait pas de différence qualitative entre le vert et le rouge. Autrement dit, il ne dispose pas des mêmes similarités perceptives que les autres. Or, l'une des conditions de l'apprentissage, pour Quine, c'est que le professeur et l'élève puissent avoir une perception suffisamment similaire du monde extérieur pour pouvoir s'accorder sur les stimulations qui provoquent telle ou telle réponse verbale<sup>1</sup>. Comme l'écrit Quine : « La capacité de l'enfant à apprendre telle ou telle phrase observationnelle dépend d'un accord substantiel entre ses standards de similarités et ceux de l'adulte »<sup>2</sup>.

Cet accord de similarités est nécessaire dans la mesure où c'est lui qui va permettre, d'une part, à l'adulte de comprendre à quoi l'enfant applique le mot « Rouge » quand il le prononce, et d'autre part, à l'enfant de comprendre ce que l'adulte attend comme réponse quand il demande « Rouge ? ». En pratique, cette harmonie des standards de similarités entre l'adulte et l'enfant peut être partiellement contournée – c'est ainsi que le daltonien peut apprendre l'usage des phrases « Ceci est vert » et « Ceci est rouge », même s'il ne distingue pas de différence qualitative entre ces deux couleurs – pour peu qu'il reste suffisamment de similarités en commun entre l'enfant et l'adulte par ailleurs – l'apprentissage de l'application des mots vert et rouge passe notamment par une distinction de l'herbe et d'un coucher de soleil. Il est probable que, plus les standards de similarités de l'enfant s'accordent avec ceux de l'adulte, plus il prendra aisément les formes langagières attendues de lui. Cela n'amoindrit pas pour autant la métaphore de l'arbuste, d'abord parce qu'il pourrait toujours y avoir des écarts, même minimes, entre les standards de similarités de l'enfant et ceux de l'adulte, et ensuite parce que même sans ces écarts, le processus d'apprentissage de chaque enfant reste différent et, par conséquent, les associations qu'il établit entre les stimulations extérieures et ses réponses verbales peuvent être, elles aussi, très diversifiées d'individu à individu.

Nous pourrions voir dans ces arbustes une métaphore des connexions neurologiques qui, bien que différentes pour chacun d'entre nous, finissent par donner une batterie de comportements relativement uniformes, qui nous permettent de nous comprendre et de

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 7.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, op. cit., p. 42.

communiquer<sup>1</sup>. Ce sont ces comportements verbaux externes, apparents, qui sont la cible du conditionnement, et qui font d'un individu un membre de sa communauté langagière. Ainsi, les mots ne comptent que pour la valeur qu'ils ont aux yeux de la société. Comme l'écrit Sandra Laugier-Rabaté :

Ce qui compte dans l'apprentissage d'une expression, ce n'est pas la subjectivité des mécanismes individuels d'acquisition, mais l'objectivité de sa "valeur d'échange", qui s'avère un facteur central de négociation, et joue ainsi un rôle considérable dans l'apprentissage.<sup>2</sup>

La valeur du langage tient à son intersubjectivité, au fait qu'il soit communicable, à sa valeur d'échange. Quelles que soient les spécificités de notre apprentissage, nous apprenons à utiliser les mots de la même manière que la plupart des membres de notre communauté langagière. C'est ainsi que Quine explique « l'attraction des objets »<sup>3</sup> ou, pour le dire autrement, la tendance que nous avons à parler de la manière la plus objective – ou, en tous cas, la plus intersubjective – possible. En effet, lorsque nous observons une tuile carrée, nous la voyons chacun à un angle différent, et la forme reçue par nos sens<sup>4</sup> n'est que très rarement un carré. Pourtant, quel que soit l'angle sous lequel nous voyons cette tuile, nous allons en parler comme s'il s'agissait d'un carré, parce que c'est l'utilisation intersubjective que la société a encouragée chez nous et que nous allons, en retour, utiliser<sup>5</sup>. Même les termes qui peuvent paraître, a priori, plus subjectifs, n'ont de valeur qu'en tant qu'ils s'inscrivent dans un certain contexte social. Un mot comme « Aïe », par exemple, même s'il est subjectif, n'a de valeur qu'en tant que « signal de détresse »<sup>6</sup> à l'intention des autres.

L'assentiment et le dissentiment sont aussi intégrés dans cette dynamique d'appartenance à une communauté. Apprendre une langue, c'est apprendre à donner son assentiment à ces phrases auxquelles la plupart des membres de ma communauté donneraient aussi leur assentiment, et à donner mon dissentiment dans le cas où ils donneraient leur dissentiment. En apprenant le langage, nous apprenons avant tout à nous intégrer dans une « communauté d'assentiment »<sup>7</sup> : nous apprenons à quels énoncés donner notre accord, ceux auxquels donner notre désaccord, et même à quel point cet accord ou ce désaccord doit être

<sup>1</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 73-75.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 30.

<sup>4</sup> L'utilisation ici du verbe « recevoir » est volontaire, et s'oppose au sens technique de « percevoir ». Nous avons distingué perception et réception plus tôt dans ce travail, voir p. 8-9.

<sup>5</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 7.

<sup>6</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 32.

<sup>7</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 55.

ferme. Apprendre à parler une langue, c'est s'intégrer dans une même communauté de locuteurs et, par conséquent, une même communauté d'assentiment.

Cette uniformité apparente du langage est l'une des raisons pour lesquelles Quine a une approche behavioriste du langage. Non seulement les dispositions au comportement nous sont plus accessibles qu'un compte-rendu physiologique du langage, mais en plus, elles ont ce caractère social qui compte dans le langage et en fait son utilité. Cela devrait aussi nous amener à des conclusions relativement uniformes au sein d'un même langage, étant donné que « les locuteurs parlant la même langue ont été amenés forcément à ressembler les uns aux autres [dans leur comportement verbal] »<sup>1</sup>.

Cette uniformité du langage, toutefois, ne se situe qu'au sein d'une même communauté langagière. Élargissons les frontières de notre communauté, et nous réduirons rapidement cette uniformité et cette capacité de communication que nous trouvons dans notre propre langage. Cela conduira Quine à mettre en garde contre l'esprit de clocher qui sous-tend la partie de son travail sur l'apprentissage du langage<sup>2</sup>. Les mécanismes dont il parle réfèrent tout spécialement à l'anglais et au français et ne prétendent pas valoir pour les autres langues, et cela vaut pour l'assentiment aussi. Comme le remarque Sandra Laugier-Rabaté, « Quine, qui parle une quinzaine de langues, sait bien que certaines langues ne possèdent pas de termes spécifiques pour dire “oui” ou “non” »<sup>3</sup>. L'assentiment et le dissentiment n'ont pas la même manière d'être exprimés dans d'autres langues. La question de savoir si cette technique de l'assentiment comme elle a été présentée jusqu'à présent est universelle sera au cœur de notre seconde partie, qui s'attardera sur le statut que l'assentiment et le dissentiment prennent dans la traduction.

### 3 ASSENTIMENT ET TRADUCTION

---

#### a) Base de la traduction

Dès *Word and Object*, voire même à l'époque de sa préparation, comme le montre son article « Speaking of Objects » (publié pour la première fois en 1958, réédité dans *Ontological Relativity and Other Essays* en 1969)<sup>4</sup> et sa conférence intitulée « Le mythe de la signification »

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 59.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 80.

<sup>3</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 26.

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Ontological Relativity and Other Essays*, New York-London, Columbia University Press, 1969, p. vi.

(donnée en 1958 au colloque de Royaumont)<sup>1</sup>, Quine lie la problématique de la référence à celle de la traduction. Comment en venons-nous à parler d'objets dans notre langue maternelle et, plus largement, à constituer les objets que nous utilisons dans notre langage et dans notre théorie scientifique ? Autrement dit, comment constituons-nous notre appareil référentiel ? Cette question fondamentale, qui semble à la base de la recherche de Quine sur l'apprentissage du langage par l'enfant<sup>2</sup>, passe aussi par la question de savoir comment le linguiste peut en arriver à traduire l'appareil référentiel d'un peuple indigène dont la langue est radicalement différente de la nôtre.

Pour répondre à cette question, Quine envisage l'expérience de pensée d'une traduction radicale. Il imagine une situation où un linguiste serait confronté à une langue qui lui est totalement étrangère. Nous avons affaire ici à une situation poussée à l'extrême, une traduction dite radicale, où le linguiste n'a pas la possibilité de comparer la langue indigène avec une autre langue de sa connaissance. Il ne peut pas non plus se baser sur des ressemblances culturelles qui permettraient de rapprocher certaines de ses expressions à des expressions indigènes, pas plus qu'il ne dispose d'interprètes capables de lui servir d'intermédiaires. Les seules informations auxquelles le linguiste a accès, dans un tel cadre, sont « les forces qu'il voit agir sur les surfaces sensibles de l'indigène, et le comportement observable de l'indigène, vocal ou autre »<sup>3</sup>. Autrement dit, il dispose d'une part des circonstances observables<sup>4</sup> auxquelles l'indigène est susceptible de réagir et d'autre part de la réaction de l'indigène lui-même.

Très rapidement, on voit que, dans une hypothèse de traduction radicale, nous sommes forcés d'avoir recours au behaviorisme. Les réactions de l'indigène à son environnement sont les seules données dont nous disposons pour avancer dans notre travail de traduction : nous sommes conduits à parler en termes de stimulus-réponse, parce que c'est la seule voie possible. Comme le dit Paul Gochet, « le linguiste de la brousse est condamné au behaviorisme »<sup>5</sup>. Le

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, « Le mythe de la signification », dans *La philosophie analytique, Cahiers de Royaumont*, Paris, 1962, p. 139-187.

<sup>2</sup> Le titre même de l'article « Speaking of Object » est assez indicatif du problème principal qui y est traité. La phrase introductive de *Roots of Reference* n'est autre que « À partir seulement du témoignage de nos sens, comment parvenons-nous à notre théorie du monde ? » (W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 1). Des travaux plus tardifs de Quine montrent la même inquiétude (voir W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, *op. cit.*, p. 1).

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>4</sup> Le terme « observable » est utilisé ici au sens large. Il ne désigne pas seulement l'observation visuelle, mais toutes les informations accessibles par nos sens. Nous suivons ici l'usage qui en est fait explicitement dans W.V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 38 : « Que sont les observations ? Elles sont visuelles, auditives, tactiles, olfactives ». Sauf mention contraire, lorsque nous utilisons le terme d'observation dans les pages suivantes, nous ferons référence à l'observation au sens large, comme l'ensemble des données sensorielles auxquelles nous avons accès par l'intermédiaire de la perception.

<sup>5</sup> P. Gochet, *Quine en perspective*, *op. cit.*, p. 62.

behaviorisme est considéré comme une étape indispensable dans l'avancement du travail du linguiste. Plus encore, il s'agit là de son seul outil pour parvenir à une traduction. Ce n'est pas juste une étape temporaire susceptible d'être remplacée, par la suite, par une méthodologie plus physiologique. Même si nous pouvions associer chaque émission verbale et les stimulations qui l'ont causée à une série de phénomènes cérébraux, nous ne serions toujours pas capables d'en déduire quoi que ce soit pour notre langage. En effet si, comme nous l'avons précédemment souligné, les réponses verbales des individus face aux stimulations qu'ils reçoivent se basent sur des processus cérébraux différents pour chacun d'entre eux<sup>1</sup>, il n'y a aucun moyen d'établir des correspondances langagières sur la seule base de ces processus physiologiques. C'est ce qui conduit Quine à conclure, dans ce passage :

Il serait sans doute inapproprié de regarder très profondément dans la tête du sujet, même si c'était faisable, car nous ne devons pas nous préoccuper de ses connexions nerveuses idiosyncrasiques ou de l'histoire privée de la formation de ses habitudes. Nous sommes à la recherche des habitudes linguistiques qui lui ont été inculquées socialement, donc de ses réponses à des conditions normalement sujettes à une évaluation par les membres du groupe.<sup>2</sup>

Le travail du linguiste se focalise avant tout sur les comportements extérieurs des indigènes, ceux qui sont accessibles de manière intersubjective. Le travail de traduction commence donc par un travail d'observation : observation d'une part des comportements, verbaux et non verbaux de l'indigène, et d'autre part, des circonstances dans lesquelles ont lieu ces comportements. À partir de ces données, le linguiste produit des hypothèses de traduction. Par exemple, l'indigène voit un lapin et dit « Gavagai ». Le linguiste, provisoirement, émet l'hypothèse que « Gavagai » signifie « Lapin »<sup>3</sup>. Enfin, au bout d'un moment, le linguiste arrivera à un point de son travail où il devra vérifier ses hypothèses et les confronter à la réaction de l'indigène. C'est à cette étape de la traduction qu'intervient la technique de l'assentiment. En effet, pour tester ses hypothèses, le linguiste doit vérifier que son utilisation du terme est correcte, c'est-à-dire que, dans toutes les situations où il donnerait son assentiment à « Lapin », l'indigène fera de même pour « Gavagai » et qu'au contraire, chaque fois que le linguiste donnerait son dissentiment à « Lapin », l'indigène donnera son dissentiment à « Gavagai ».

Dans un schéma parallèle à celui que nous avons vu dans le développement de l'enfant, le linguiste ne peut pas se contenter de rester dans un état d'observation passive. Il ne peut pas,

---

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, p. 36-40.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 63.

<sup>3</sup> L'exemple se retrouve notamment dans W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 29.

s'il veut apprendre le langage, continuer indéfiniment à établir des hypothèses ; il a besoin de les tester, et pour cela, il a besoin de la méthode de questions et d'assentiments ou, plus exactement, il a besoin de repérer, dans la langue indigène, les signes d'assentiment et de dissentiment. Une fois ces signes repérés, il pourra proposer ses hypothèses à l'indigène dans différentes circonstances, pour distinguer entre eux ces cas qui ont une référence en commun – par exemple « Blanc », « Animal » et « Lapin » – et repérer qu'il y a des cas où l'indigène donne son assentiment à « Animal » mais pas à « Lapin », à « Blanc » mais ni à « Animal » ni à « Lapin », et ainsi de suite<sup>1</sup>. Pour clarifier la différence entre ces trois termes, il va donc devoir tester son hypothèse, en répétant lui-même « Gavagai ? »<sup>2</sup> et en déduisant, de la réponse de l'indigène, la pertinence de sa première hypothèse.

Le couple de l'assentiment apparaît donc très tôt dans le travail du linguiste, et se présente comme indispensable à l'élaboration de la traduction. Là où il reste un certain flou sur le moment où l'enfant vient, dans sa langue maternelle, à passer d'un apprentissage en termes de récompenses et de pénalités à un apprentissage par assentiment, dans son travail de traduction le linguiste est forcé, pour confirmer jusqu'à la plus simple de ses hypothèses, d'avoir recours à l'assentiment.

### ➤ **La signification-stimulus et les différents types de phrases**

En admettant que le linguiste parvienne à repérer les signes d'assentiment et de dissentiment dans la langue indigène<sup>3</sup>, il dispose désormais d'un moyen de tester les différents énoncés prononcés par les indigènes dans différentes circonstances, et d'y recevoir soit un signe d'assentiment, soit un signe de dissentiment, soit aucun des deux. C'est à partir de là que Quine conçoit le concept de signification-stimulus, qu'il définit en ces termes :

La signification-stimulus qu'une phrase a pour un sujet se ramène à la disposition (que possède le sujet) à acquiescer [*assent*] ou à protester [*dissent*] devant la phrase en réponse à une stimulation présente.<sup>4</sup>

Premièrement, la signification-stimuli se rapporte à une phrase. Nous donnons notre assentiment ou notre dissentiment à des phrases, ou à des mots entendus comme des phrases à part entière. Quand je donne mon assentiment à « Rouge », par exemple, c'est pour donner mon

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> Quine fait l'hypothèse que les questions font partie aussi des premières formes langagières que le linguiste apprend. Voir W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>3</sup> Nous reviendrons sur les spécificités de cet apprentissage par la suite, voir ci-dessous, p. 65-68.

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 67. Les incises entre crochets ont ici été rajoutées depuis le texte original W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 34.

assentiment à des phrases comme « Voilà du rouge » ou « Ceci est rouge » plus qu'au mot lui-même considéré indépendamment de la phrase dans laquelle il se trouve<sup>1</sup>. Les mots peuvent éventuellement, par la suite, se voir attribuer une signification, au sens ordinaire du terme, par l'intermédiaire du rôle qu'ils prennent dans une phrase<sup>2</sup>.

Deuxièmement, la signification-stimulus d'une phrase est définie ici en termes intersubjectifs : elle reprend la disposition d'un individu donné à répondre d'une certaine façon, avec un certain comportement, à une stimulation présente. Cette signification-stimulus, comme nous aurons l'occasion de le voir dans notre troisième remarque, en examinant la manière dont les différents types de phrases se rapportent à ce concept, ne correspond que très lâchement à l'usage ordinaire que nous faisons du terme de signification. C'est pourtant en étudiant ainsi les circonstances dans lesquelles l'indigène donne son assentiment et celles dans lesquelles il donne son dissentiment à une phrase donnée que le linguiste pourra espérer poursuivre son travail de traduction<sup>3</sup>.

Troisièmement, il est intéressant de noter que Quine définit la signification-stimulus pour un sujet. La disposition à donner son assentiment ou son dissentiment, comme nous l'avons vu, ne tend à l'uniformité intersubjective que lorsque nous nous trouvons au plus près de l'observation. Plus nous nous en éloignons, plus nous « souillons le flux de l'expérience » par des associations interverbales, plus la signification-stimulus viendra à différer entre les sujets. C'est ce qui pousse Quine à différencier les phrases observationnelles et les phrases non-observationnelles. Sur base de l'accord intersubjectif qui est établi en matière d'observation, Quine définit les phrases observationnelles par l'accord des significations-stimuli au travers d'une même communauté langagière<sup>4</sup>. Cette définition vaut pour des phrases que l'on qualifierait bel et bien de rapport d'observation comme « Ceci est rouge », par exemple, qui entraînerait généralement l'assentiment de la part du locuteur si l'objet est bel et bien rouge, son dissentiment s'il est d'une autre couleur, et son hésitation s'il se trouve à la limite de notre norme de rouge. Elle vaut aussi, toutefois, pour des phrases comme «  $2 + 2 = 4$  », qui même si elles n'ont qu'un lien très lâche à l'observation, ont tendance à remporter l'assentiment de la majorité des locuteurs.

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>3</sup> C'est la manière, en tous cas, dont les premières phrases déclaratives sont apprises. Quine admet que le linguiste apprend aussi d'autres expressions (salutations, ordres, questions, etc.), sans doute dans les premiers moments de son travail, et en collaboration avec ses avancées dans le domaine des phrases déclaratives. Voir W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 39.

Cela conduira Quine à poser une seconde distinction, entre les phrases occasionnelles et les phrases perdurables. Les phrases occasionnelles « n'appellent l'acquiescement ou le refus que si les questions sont posées à la suite de la stimulation causale appropriée »<sup>1</sup>. « Voilà un lapin », par exemple, en appelle à une stimulation immédiate, qui provoque l'assentiment si nous percevons un lapin dans cette stimulation, ou au contraire le dissentiment si ce n'est pas le cas. C'est, en ce sens, une phrase occasionnelle, parce que l'assentiment ou le dissentiment qu'elle provoque tient à la stimulation qui a causé cet énoncé. « 2 + 2 = 4 », en revanche, n'est pas une phrase occasionnelle, car même si nous venons à donner notre assentiment à cet énoncé à partir d'une stimulation – dans un contexte d'apprentissage, par exemple, où l'on ajouterait deux pommes à deux autres pommes, et où l'on en compterait, par conséquent, quatre – nous continuons à y donner notre assentiment même en l'absence de toute stimulation de ce genre. Il en va de même pour des phrases comme « Les crocus sont sortis », par exemple. C'est alors ce que Quine appelle une phrase perdurable<sup>2</sup>. Nous pourrions, grossièrement, donner des exemples de ces deux catégories, comme dans le tableau ci-dessous :

*Tab. 2 : Les différents types de phrases*

	<b>Phrases occasionnelles</b>	<b>Phrases perdurables</b>
<b>Phrases observationnelles</b>	« Voilà un lapin »	« Les crocus sont sortis »
<b>Phrases non-observationnelles</b>	« Voilà un célibataire »	« Monsieur X est l'époux de Monsieur Y »

Cette classification, bien entendu, ne peut être que grossière, parce que cette double distinction est avant tout basée sur une gradation. « Voilà un lapin » a tendance à être plus observationnel que « Voilà un célibataire », parce que la signification-stimulus du premier énoncé a tendance à être plus uniforme que celle que l'on donne au second énoncé dans une même communauté de locuteurs<sup>3</sup>. L'accord de plusieurs locuteurs sur une phrase dépend, en effet, d'une part de la largeur de la communauté langagière que l'on est en train d'étudier, et d'autre part d'informations annexes. Dans ces circonstances, « Voilà un célibataire » peut être considérée comme une phrase observationnelle si le statut marital de chaque membre de la communauté est connu de tous au sein de cette communauté. De même, « Voilà un lapin » pourrait être considérée comme une phrase non-observationnelle si, face à un mouvement

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 69.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 36.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 42.

suspect dans l’herbe, l’un des membres de la communauté vient à donner son assentiment à cette phrase parce qu’il a observé des lapins dans cette zone précédemment, tandis que l’autre y donne son dissentiment parce qu’il ne dispose pas des mêmes informations.

Les phrases occasionnelles, quant à elles, sont considérées comme un cas extrême de phrases perdurables. Leur distinction, en effet, dépend de l’intervalle entre la stimulation considérée et la question posée, et par conséquent, de la durée que l’on considère renfermer « une » stimulation<sup>1</sup>. « Le ciel est gris », par exemple, peut être considérée comme une phrase occasionnelle dans la mesure où je regarde par la fenêtre pour m’assurer que le ciel est encore gris au moment où je vais donner mon assentiment à cette phrase ; la réponse que je donne à cette question est directement causée par la stimulation qui la précède. En revanche, si l’on me pose la question quelques minutes plus tard, je pourrais donner à nouveau mon assentiment à cette phrase, sans pour autant qu’il y ait eu une nouvelle stimulation pour provoquer mon assentiment, parce que je considère, par exemple, qu’il ne suffit pas de quelques minutes pour que le ciel change de couleur. Il y a bien une gradation entre phrases occasionnelles et phrases perdurables.

Quine opère également une dernière distinction : il différencie, parmi les phrases perdurables, celles qui sont éternelles et celles qui ne le sont pas. Une phrase éternelle est une phrase dont la valeur de vérité reste toujours vraie ou toujours fausse, quelles que soient les circonstances<sup>2</sup>. Dans ce cadre, une phrase comme « Les crocus sont sortis », par exemple, serait une phrase non éternelle, dans la mesure où sa valeur de vérité change avec la floraison des crocus. En revanche, «  $2 + 2 = 4$  » est une phrase éternelle, parce qu’elle est toujours vraie, quelles que soient les circonstances. À noter que, selon cette définition, «  $2 + 2 = 5$  » serait considérée comme une phrase éternelle aussi, dans la mesure où elle est toujours fausse. Nous pourrions donc, si nous le souhaitons, compliquer notre schéma de la sorte :

**Tab. 3 : La place des phrases éternelles<sup>3</sup>**

	<b>Phrases occasionnelles</b>	<b>Phrases perdurables non éternelles</b>	<b>Phrases perdurables éternelles</b>
<b>Phrases observationnelles</b>	« Voilà un lapin »	« Les crocus sont sortis »	« $2 + 2 = 4$ »

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>3</sup> Inspiré partiellement du tableau présenté dans P. Gochet, *Quine en perspective*, op. cit., p. 65.

<b>Phrases non-observationnelles</b>	« Voilà un célibataire »	« Monsieur X est l'époux de Monsieur Y »	« Il a plu à Liège le 24 octobre 2017 »
--------------------------------------	--------------------------	--	---

Ce schéma, toutefois, établit une continuité trompeuse entre les phrases occasionnelles, les phrases perdurables et les phrases éternelles. La définition des phrases occasionnelles et des phrases perdurables dépend de leur signification-stimulus, c'est-à-dire de la disposition d'un sujet à donner son assentiment ou son dissentiment à ces phrases sous certaines stimulations. C'est une distinction qui dépend précisément d'un sujet. Or, quand Quine pose la distinction entre phrases non éternelles et phrases éternelles, il ne s'intéresse plus à l'assentiment ou au dissentiment du sujet, mais à la vérité de la phrase indépendamment des dispositions d'un individu particulier<sup>1</sup>. Ce sont des phrases dont la valeur de vérité ne varie pas ; leur signification-stimulus, elle, peut varier d'un individu à l'autre. Deux personnes appartenant à la même communauté langagière pourraient donner un verdict différent à la phrase « Il a plu à Liège le 24 octobre 2017 » parce qu'ils disposent d'informations différentes, alors que la phrase en elle-même est soit vraie, soit fausse. Pour cette raison, cette dernière distinction entre phrases éternelles et phrases non éternelles sort un peu de notre propos, en tant qu'elle est détachée de la disposition d'un sujet à donner son assentiment ou son dissentiment et, par là-même, détachée de ce que le linguiste peut supposer à cette étape de son travail.

Pour la plupart de ces phrases, les concepts de signification-stimulus et de signification n'ont qu'un lien très lâche l'un avec l'autre. «  $2 + 2 = 4$  », par exemple, est un énoncé auquel nous donnerions notre assentiment dans toutes sortes de situations qui n'ont que très peu de rapport, voire pas du tout, avec les lois des mathématiques qui permettent cette égalité. La plupart du temps, les stimulations dans lesquelles nous serions disposés à donner notre assentiment ou notre dissentiment à une phrase donnée si l'on nous posait la question n'ont que peu de rapport direct avec la signification que l'on donnerait à cette phrase<sup>2</sup>. Nous aimerions pouvoir dire, en effet, que la signification d'un énoncé comme «  $2 + 2 = 4$  » n'a que peu de rapport avec les stimulations qui ont précédé cet énoncé – par exemple, avec la blancheur du mur de la pièce dans laquelle je me trouve ou la couleur du ciel que je vois par la fenêtre.

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 191-193.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 39.

Nous pourrions tenter de limiter cet écart en concentrant notre attention sur les traits saillants d'une stimulation. C'est ce qui permet, notamment, de rapprocher la signification de « lapin » de la signification-stimulus de « Voilà un lapin » par la présence saillante d'un lapin dans la stimulation qui a précédé l'énoncé. Toutefois, dans le cas de «  $2 + 2 = 4$  », le problème persiste : la signification-stimulus, en effet, est caractérisée non pas par la disposition du sujet à prononcer l'énoncé, mais par sa disposition à donner son assentiment à un énoncé si on venait à le soumettre à son verdict. Dans le premier cas, nous pourrions avoir une définition de la signification en termes d'usage ; la signification de «  $2 + 2 = 4$  » s'expliquerait alors par les circonstances dans lesquelles nous viendrions à le prononcer, par son usage – par exemple au cœur d'un calcul. Avec la signification-stimulus, nous sommes plutôt dans le second cas : la signification-stimulus d'un énoncé contient d'une part toutes les stimulations dans lesquelles un sujet donnerait son assentiment à cet énoncé, et d'autre part toutes les stimulations dans lesquelles il donnerait son dissentiment à cet énoncé. Même si nous nous focalisons sur les traits saillants de ces stimulations, le concept de signification-stimulus continuerait à dépasser largement ce que nous aimerions appeler signification.

Cela dit, l'un des types de phrases que nous avons présentés ci-dessus, les phrases occasionnelles observationnelles, exige, par définition, un rapport plus étroit entre la tendance des mêmes membres d'une communauté à donner leur assentiment ou leur dissentiment à une phrase, et la stimulation qui a causé cette phrase. La signification-stimulus, alors, s'approche davantage de ce que nous appelons intuitivement la signification. Quine écrira, d'ailleurs : « On peut dire, sans craindre de se contredire, que la signification-stimulus [des phrases d'observation occasionnelles] rend pleine justice à leur signification »<sup>1</sup>.

Il serait peut-être plus exact de dire que plus une phrase tend à être observationnelle, plus la notion de signification-stimulus et notre notion intuitive de signification vont coïncider. Nous pouvons voir dans quelle mesure, d'ailleurs, la signification de « Voilà un lapin », tout comme notre disposition à y donner notre assentiment ou notre dissentiment, tient à la présence ou à l'absence de lapin. C'est grâce à ce lien privilégié entre leur signification et leur signification-stimulus que les énoncés occasionnels observationnels vont avoir une place centrale dans le travail de traduction du linguiste. Ce sont eux qui vont lui permettre de faire ses premiers pas dans le langage indigène, parce que leur capacité à commander l'assentiment ou le dissentiment est en lien direct avec les stimulations extérieures.

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 78.

### ➤ L'arbitraire des hypothèses analytiques

Les premières phrases auxquelles le linguiste va s'intéresser sont donc des phrases comme « Voilà un lapin », qui ont l'avantage d'être relativement observationnelles et occasionnelles. Plus la phrase est observationnelle, plus la tendance à susciter l'assentiment ou le dissentiment des indigènes sera harmonieuse au sein d'une même communauté langagière ; plus elle sera occasionnelle, plus cette tendance sera centrée autour de la stimulation au cours de laquelle la phrase est soumise au verdict de l'indigène. Ce sont les phrases sur lesquelles les locuteurs tombent d'accord sur base de la stimulation à laquelle ils sont soumis – des phrases comme « Voilà un lapin » ou « Ceci est rouge ». Le linguiste peut se baser sur le contenu de cette stimulation pour inférer ce à quoi lui-même aurait donné son assentiment dans ces circonstances et proposer, sur cette base, une hypothèse de traduction. Il fonde son hypothèse sur le lien commun que ses énoncés et les énoncés de l'indigène entretiennent avec le monde intersubjectif dans lequel ils vivent tous deux<sup>1</sup>.

Quine a bien conscience que le premier problème que pose cette limitation, c'est que, d'ordinaire, nous n'utilisons que très peu de phrases observationnelles occasionnelles. Ce sont de simples comptes-rendus d'observation, et nous utilisons le langage pour bien d'autres choses que pour décrire nos stimulations, comme nous l'avons déjà fait remarquer en soulignant l'intérêt d'un réseau interverbal entre nos énoncés<sup>2</sup>. Comme Quine l'écrit :

Généralement, la situation concomitante publiquement observable ne nous permet pas de prédire ce que dira un locuteur, fût-il de notre propre langue, car les paroles n'ont d'ordinaire que peu de rapport aux circonstances ouvertement observables du moment ; il y a les projets en cours et les expériences passées non partagées. C'est uniquement ainsi, à vrai dire, que le langage sert utilement à la communication ; les paroles prédites n'apportent rien de nouveau.<sup>3</sup>

Ce qui fait l'avantage des phrases occasionnelles observationnelles pour le linguiste – leur lien direct avec le monde intersubjectif dans lequel nous vivons – fait aussi tout leur désintérêt dans le cadre de la communication de tous les jours. Le langage n'est utile, en grande partie, qu'en tant qu'il transmet des informations nouvelles. Il me sert à communiquer à autrui mes projets, mes intentions, des expériences passées, et ainsi de suite. Or, déclarer « Voilà un lapin » ou « Ceci est rouge » n'a que peu d'intérêt dans un contexte où je considère que tout le monde est capable de voir aussi bien que moi qu'il y a un lapin ou que l'objet est rouge. Le

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, op. cit., p. 39.

<sup>2</sup> Voir ci-dessus, p. 18-22.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *À la poursuite de la vérité*, trad. fr. M. Clavelin, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 67.

linguiste, donc, base les premières étapes de son travail de traduction sur une part minime du langage – les phrases occasionnelles observationnelles<sup>1</sup>.

En outre, Quine ajoute une dernière restriction aux premières phrases que le linguiste va tenter de traduire : leur longueur. Quoiqu'observationnelle et occasionnelle, une phrase comme « Le ciel est bleu et il y a du soleil et les enfants jouent dehors et les arbres se balancent au gré du vent et le dîner est en train de cuire » est assez longue pour que l'assentiment ou le dissentiment d'une personne à qui l'on poserait cet énoncé comme une question tarde à venir. Plus une phrase est longue et complexe, plus elle risque d'apparaître trop opaque à un locuteur du langage pour qu'il puisse y donner son verdict<sup>2</sup>. Comme l'écrit Quine :

Une stimulation peut susciter l'acquiescement à la phrase courte et non à la longue, précisément à cause de l'obscurité de la longue ; dans ce cas, nous n'aimerons pas dire que le sujet a montré que la signification de la phrase longue est différente, nous préfererions dire simplement qu'il n'a pas réussi à la comprendre dans sa totalité.<sup>3</sup>

Cette limitation, toutefois, peut être facilement contournée en pratique. En effet, premièrement, il est peu probable que des phrases aussi complexes finissent par faire partie du langage courant des indigènes. Si l'objectif et la valeur de survie du langage sont leur communicabilité, les phrases que l'on utilise d'ordinaire tendent sans doute à minimiser le genre d'opacité qui pourrait troubler leur signification-stimulus<sup>4</sup>. Deuxièmement, le linguiste, lorsqu'il posera ses questions en quête d'assentiment ou de dissentiment de la part de l'indigène, pourra toujours les réduire au minimum, afin de diminuer le risque d'opacité de la phrase.

Plus problématiques sont les cas où la signification-stimulus de « Gavagai » se distingue de celle de « Lapin » sur certains aspects, à cause d'informations annexes dont disposeraient les membres de la communauté indigène. En réduisant sa recherche aux phrases observationnelles, le linguiste s'est assuré de limiter les divergences d'assentiment et de dissentiment dans les réponses des indigènes ; il réduit ainsi le risque d'informations annexes parasites qui pourraient influencer la signification-stimulus des énoncés<sup>5</sup>. Cette réduction, toutefois, n'est jamais totale, parce que le caractère observationnel de nos phrases reste une question de degrés. Même des phrases très observationnelles, comme « Ceci est rouge »,

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 86-87.

<sup>4</sup> On peut faire le parallèle avec le traitement des normes phonétiques, qui tendent au cours de l'évolution d'un langage à éviter les valeurs situées entre deux normes, afin de pouvoir éviter les ambiguïtés. Voir à ce sujet W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 87.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 40-41.

peuvent être sensibles à l'apport d'informations annexes<sup>1</sup>. Par exemple, si une balle rouge est présentée dans de mauvaises conditions de luminosité, l'un des sujets qui aurait vu la balle rouge antérieurement pourrait dire immédiatement qu'elle est rouge, tandis qu'un autre sujet serait plus hésitant à donner son assentiment à cet énoncé. Ce genre d'informations annexes, au sein des phrases plus observationnelles, reste toutefois l'exception plutôt que la règle, et le linguiste pourra les rejeter comme négligeables. En effet, puisque par définition les phrases observationnelles tendent à susciter un même verdict au sein d'une communauté langagière particulière, alors leurs significations-stimuli tendent à être semblables les unes aux autres et, par conséquent, réductibles à une seule et même signification-stimulus. En pratique, donc, en interrogeant différents locuteurs, et en cherchant le dénominateur commun à leurs réponses, le linguiste pourra éliminer la plupart de ces différences d'informations annexes<sup>2</sup>.

La situation est un peu différente si l'information annexe en question est partagée par tous les membres de la communauté langagière. S'il peut « éliminer les idiosyncrasies des significations-stimuli »<sup>3</sup> en comparant les significations-stimuli des différents locuteurs dans les cas où elles seraient différentes au sein d'une même communauté langagière, il peut difficilement procéder de même si tous les membres de la communauté partagent une information annexe dont lui-même ne dispose pas. Quine donne l'exemple d'une mouche-à-lapin que reconnaîtraient les indigènes, et qui indiquerait la présence de lapin. Si le linguiste demande « Gavagai ? » dans une situation où aucun lapin n'est visible, mais où par ailleurs cette mouche-de-lapin est présente, les indigènes donneront tous leur assentiment à sa question, de sorte que la signification-stimulus de « Lapin » pour le linguiste ne serait pas la même que celle de « Gavagai » pour l'indigène<sup>4</sup>.

Il ne suffit pas, pour ce second type d'informations annexes, de chercher le dénominateur commun entre les différents indigènes, puisque la présence de la mouche-à-lapin et de ce qu'elle indique fait déjà partie du schème conceptuel que les indigènes ont en commun. Il n'est pas non plus possible de changer notre définition de signification-stimulus pour qu'elle permette d'éliminer ce genre d'informations annexes. Comme l'écrit Quine, « il n'existe pas de critère évident pour expurger de pareils effets de manière à ne retenir que la signification proprement dite de "Gavagai" – quoi que puisse être la "signification proprement dite" »<sup>5</sup>. En

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 81.

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 37.

<sup>5</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 73.

insistant pour isoler les informations annexes qui ne correspondent pas à notre signification intuitive du mot « Lapin », nous agissons sur la présupposition que cette signification existe en tant que telle, qu'elle est autre chose qu'une façon de parler et qu'il y a, dans la langue indigène, un mot semblable au nôtre capable de référer à cette « signification proprement dite ». Étant donné que nous n'avons pas accès aux « significations » des mots indigènes – seulement à leurs significations-stimuli, qui sont influencées par les informations annexes – nous ne disposons pas de moyens d'isoler les informations annexes. C'est ce qui conduira Paul Gochet à écrire que : « On ne peut dire où finit un *accroissement d'information* et où commence un *changement de signification* »<sup>1</sup>.

Le problème, quoique moins évident, se reflète aussi au sein même de notre langue maternelle. Nous avons déjà établi que certaines phrases de notre langage étaient apprises par l'intermédiaire d'un réseau interverbal. Parmi ce réseau se trouve la phrase que nous prononçons – « Il y avait du cuivre là-dedans » – ainsi qu'une série de phrases implicites, plus ou moins évidentes – « La préparation est devenue verte » ou « L'oxyde de cuivre est vert » par exemple. Comme le dit Quine, « Certaines [de ces phrases] ont pu recevoir une ébauche d'expression verbale inaudible, mais plus la théorie est devenue une seconde nature, plus augmente le nombre de ces phrases qui restent tout bonnement inexprimées [*skipped*] »<sup>2</sup>. Cela permet à Quine de justifier les difficultés que nous pouvons éprouver, dans certains cas, à retracer tous les énoncés qui, par association, nous permettent de prononcer une phrase comme « Il y avait du cuivre là-dedans ». C'est d'autant plus important que l'idée que nous faisons intervenir tous les énoncés intermédiaires envisageables quand nous prononçons une phrase comme « Il y avait du cuivre-là-dedans », même de manière implicite, peut sembler assez exagérée. Le fait que nous puissions sauter des étapes permet d'expliquer d'une part notre difficulté à trouver les étapes intermédiaires, et d'autre part la possibilité que certains de ces intermédiaires puissent ne plus intervenir du tout dans notre théorie, même s'ils ont, par ailleurs, pu être utiles à une étape antérieure de notre apprentissage.

Certaines phrases intermédiaires de notre théorie interverbale, et toutes les informations annexes qui s'y trouvent, peuvent donc devenir seconde nature au cours de l'apprentissage. Autrement dit, elles peuvent finir par être si bien intégrées à notre processus d'apprentissage qu'elles finissent par être sautées (*skipped*) : elles n'ont même plus de base verbale dans notre

---

<sup>1</sup> P. Gochet, *Quine en perspective*, op. cit., p. 67.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 39. L'anglais a été rajouté entre crochets depuis W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 12.

schème conceptuel<sup>1</sup>. Elles sont pleinement intégrées à la signification des phrases qui les entouraient, que ce soit les phrases que nous laissons encore implicites dans notre schème conceptuel ou celles que nous finissons par exprimer verbalement.

Ce « saut » d'une étape à une autre est un phénomène dû à ce que Quine appelle la « transitivité du conditionnement »<sup>2</sup>. Ce phénomène nous permet de nous ajuster au mieux à notre environnement en optimisant la manière dont il provoque notre assentiment ou notre dissentiment à des phrases données. La question de savoir si cette transitivité du conditionnement vient d'informations annexes ou d'un changement de signification n'a, pour Quine, pas de sens. La question revient à nous demander quelles étapes, au sein de notre réseau interverbal, sont simplement inexprimées – laissées implicites – et lesquelles sont tout bonnement sautées. Comme nous l'avons vu, les spécificités de ces connexions interverbales diffèrent pour chaque individu, et la question de savoir précisément quelles sont ces connexions chez quels individus n'a que peu d'intérêt dans une recherche générale sur le langage, ou dans le cadre d'une traduction dont le but est de proposer des équivalences entre les dispositions langagières de la langue du linguiste et de celle de l'indigène. Pour cette raison, il n'est pas possible de différencier l'apport d'informations annexes comme insertion de phrases nouvelles dans notre réseau interverbal et le changement de signification, qui, par transitivité du conditionnement ou, pourrait-on dire, par transitivité de la signification, vient à sauter une étape intermédiaire de notre association de phrases à phrases.

Quand il fait l'hypothèse que « Gavagai » se traduit par « Lapin », et ce malgré la présence de la mouche-à-lapin et les différences de significations-stimuli qui existent entre les deux termes, le linguiste fait donc une approximation. Il détermine que les variations entre la signification-stimulus qu'il accorde à « Lapin » et la signification-stimulus de « Gavagai » pour l'indigène sont négligeables et qu'elles sont dues à des interférences encore non identifiées. Il se laisse guider par la croyance qu'il existe une même signification qui, dans sa langue, se

---

<sup>1</sup> On peut faire le lien entre ce « saut » d'une étape à l'autre de notre réseau interverbal avec la division entre connaissances déclaratives et procédurales. Il s'agit de deux formes différentes d'inscription de nos connaissances dans la mémoire : la première concerne la part explicite de la mémoire, et la seconde, sa part implicite. La mémoire procédurale, en ce sens, permettrait de théoriser ces « sauts » d'une étape à l'autre du réseau interverbal : à partir d'une conception déclarative où A, B et C désignent trois phrases de notre réseau et l'on passe de A à B à C, où A est la stimulation et C la phrase émise par le sujet, il est possible d'en avoir une connaissance plutôt procédurale en formulant une règle telle que si A alors C. B, dans ce cas-là, reste implicite : non seulement elle n'est pas exprimée, mais en plus elle ne figure même plus dans notre réseau interverbal. C'est une étape que l'on « saute », ou que l'on « passe ». La mémoire procédurale, même si elle est plus rigide que la mémoire déclarative, a l'avantage d'être plus rapide d'exécution, étant donné que le chemin de A à C demande moins d'étapes explicites. Voir sur la distinction entre mémoire déclarative et procédurale M. Désilets, « Connaissances déclaratives et procédurales : des confusions à dissiper », dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23 (2), 1997, p. 289-308.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 39.

rapporte au mot « lapin », et qui dans la langue indigène, se rapporte au mot « gavagai ». Il projette son propre schème conceptuel sur le langage indigène pour le guider dans les hypothèses analytiques qu'il propose au questionnement de l'indigène<sup>1</sup>.

Ce n'est, d'ailleurs, pas la seule décision arbitraire que fait le linguiste quand il propose l'hypothèse que « gavagai » = « lapin ». Même si l'indigène présentait la même signification-stimulus pour « Gavagai » que le linguiste pour « Lapin » – c'est-à-dire même sans tenir compte des interférences des informations annexes – la décision du linguiste resterait guidée par sa propre conception du monde comme découpé en objets. Il se base sur l'hypothèse qu'il doit y avoir, dans la langue indigène, un mot pour désigner l'objet que lui appelle « lapin »<sup>2</sup>. Or, une correspondance de signification-stimuli entre « Gavagai » et « Lapin » ne suffit pas encore pour considérer les termes « gavagai » et « lapin » comme coextensifs<sup>3</sup>. Comme l'écrit Quine :

Considérez, en effet, « Gavagai ». Qui sait si les objets auxquels ce terme s'applique ne sont pas, après tout, plutôt que des lapins, de simples phases ou de brefs segments temporels de lapins ? Dans les deux hypothèses, les situations-stimuli qui portent à acquiescer à « Gavagai » seraient les mêmes que celles qui portent à acquiescer à « Lapin ». Ou peut-être les objets auxquels s'appliquent le terme « gavagai » sont-ils toutes les diverses parties non détachées de lapin ; à nouveau la signification-stimulus n'enregistrerait aucune différence.<sup>4</sup>

À partir des seules dispositions langagières que présente l'indigène, nous ne pouvons pas distinguer, quand l'indigène dit « Gavagai », s'il désigne un objet durable ou seulement une phase temporelle de ce lapin, ou s'il désigne un objet comme unique et complet ou seulement un ensemble de parties non détachées de lapin. À ce stade de notre traduction, nous ne disposons pas non plus de l'appareil conceptuel qui nous permettrait de distinguer un « gavagai » d'un « gavagai » différent, et de savoir, par cette méthode, s'il s'agit d'un même objet-lapin qui perdure à travers le temps ou de phases temporelles de lapin qui se succèdent les unes aux autres ou de distinguer un objet-lapin d'un ensemble de parties de lapin<sup>5</sup>.

Le problème se pose aussi pour la distinction entre termes généraux et termes singuliers. « Lapin » est considéré comme un terme général en tant qu'il peut être vrai « distributivement de chacune des unités d'un nombre quelconque d'objets »<sup>6</sup>. Le terme « lapin » est distribué sur

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>2</sup> W. V. Quine, « Speaking of Objects », *op. cit.*, p. 2.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 51.

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 90.

<sup>5</sup> W. V. Quine, « Speaking of Objects », *op. cit.*, p. 2.

<sup>6</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 141. Quine peaufine la différence entre termes singuliers et termes généraux plus loin dans l'ouvrage, grâce à leur rôle respectif dans la prédication (voir W. V. Quine, *Word and*

toute une série d'objets, de sorte que l'on différencie un lapin d'un autre ou encore que l'on puisse les compter, par exemple. Mais cet usage des termes généraux et leur différenciation avec un terme singulier comme « maman », qui « nomme, ou prétend nommer, un objet et un seul »<sup>1</sup>, ne se reflète pas dans la signification-stimulus du terme. Nous ne pourrions pas faire la différence si « gavagai » était un terme général comme « lapin », ou s'il désignait plutôt la fusion de tous les lapins, « cette portion unique, mais discontinue, du monde spatio-temporel qui est constituée par tous les lapins »<sup>2</sup>. Dans ce cas, « gavagai » serait un terme singulier, qui désignerait l'ensemble ou la masse des lapins, et pas seulement un lapin particulier. De même, la signification-stimuli ne permet pas de distinguer entre objets abstraits et objets concrets : nous n'avons aucun moyen de savoir si « gavagai » fait référence à un lapin comme un objet concret ou à la lapinité comme une propriété abstraite localement manifestée<sup>3</sup>.

Quine défend que, même si la signification-stimulus à elle seule ne permet pas au linguiste de déterminer si « gavagai » réfère à « lapin », « parties non-détachées de lapin », ou encore « manifestation spatio-temporellement localisée de la lapinité », par exemple, ce n'est pas pour autant qu'il faut abandonner ce concept. Le problème, c'est que les seules informations dont dispose notre linguiste à ce moment de son travail, ce sont les dispositions comportementales de l'indigène et ses réponses aux différentes hypothèses analytiques que le linguiste met à l'épreuve. Or, sur base de ces informations, nous ne pouvons rien dire de l'appareil référentiel de l'indigène. Nous ne pouvons pas savoir, à ce stade de la traduction, s'il y a quoi que ce soit dans la langue indigène qui puisse même désigner l'objet concret et durable que nous appelons « lapin ». En proposant son hypothèse analytique « gavagai » = « lapin », le linguiste projette son propre schème conceptuel et son appareil référentiel dans la langue indigène<sup>4</sup>.

Le linguiste ne doit pourtant pas se laisser arrêter par ces considérations. S'il s'attardait sur des différences négligeables entre la signification-stimulus de « Gavagai » et celle de « Lapin » ou si, même dans le cas où les signification-stimuli correspondraient parfaitement, il essayait de s'assurer que « gavagai » est bien équivalent à « lapin » et pas à « manifestation spatio-temporellement localisée de lapinité », par exemple, il n'arriverait jamais à la fin de son

---

*Object*, *op. cit.*, p. 95), mais nous nous contenterons ici de cette définition qui, quoi qu'imprécise, remplit le rôle explicatif que nous nous fixons ici.

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 141.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 90-91.

<sup>3</sup> W. V. Quine, « Speaking of Objects », *op. cit.*, p. 3.

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 52.

travail de traduction. Comme le dit Quine, « Un linguiste timoré est un linguiste en cage »<sup>1</sup>. Le linguiste doit proposer des hypothèses de travail, certes osées, mais qui lui permettront d'avancer dans son travail de construction d'un manuel de traduction. L'idée que Quine défend ici n'est pas que le travail de traduction est presque impossible, mais plutôt qu'il dépend en grande partie des décisions arbitraires que le linguiste va faire au cours de ce travail. La manière dont le linguiste traduit le langage, même si elle n'est pas dépourvue d'obstacles, ne s'attarde d'ailleurs pas sur le genre de questions présentées ci-dessus :

En pratique, évidemment, l'attente naturelle à trouver chez l'indigène une locution brève pour « Lapin » a un poids prépondérant. Le linguiste entend dire une fois « Gavagai » dans une situation où un lapin paraît être l'objet dont on s'occupe. Il soumet alors « Gavagai » à l'acquiescement ou au refus dans quelques situations destinées peut-être à éliminer « Blanc » et « Animal » comme traductions rivales, et il adopte la traduction « Lapin » sans expérience ultérieure – bien qu'il soit toujours prêt à découvrir qu'une révision s'impose à la suite de quelque expérience inattendue.<sup>2</sup>

Le linguiste n'hésite pas dans sa traduction. Il se base sur ce qu'il sait de son propre langage pour guider son travail de recherche du langage indigène. C'est à partir de sa langue maternelle qu'il va, d'une part, supposer que l'on parle du lapin, et pas de l'herbe qu'il foule ou de la couleur du ciel, et c'est aussi à partir de sa langue maternelle qu'il va deviner les hypothèses potentiellement concurrentes, c'est-à-dire celles qui pourraient elles aussi faire référence au lapin, comme « Animal » ou « Blanc ». En principe, donc, il adopte assez rapidement « Lapin » comme hypothèse de traduction pour « Gavagai ». Comme l'écrit Quine, « La méthode des hypothèses analytiques consiste à se catapulter dans le langage étranger avec la force acquise de la langue d'origine »<sup>3</sup>. Le linguiste, pour construire son manuel de traduction, use tous les outils à sa disposition, à commencer par sa langue maternelle.

Quine ne considère pas qu'il s'agit là d'une erreur du linguiste, pas plus qu'il n'estime que le linguiste devrait consacrer plus de temps à tâcher de distinguer si l'indigène parle de « lapin » ou de « manifestation spatio-temporellement localisée de lapinité ». Il ne s'agit pas seulement d'une question qu'il nous faudrait du temps pour résoudre, mais d'une question indécidable sans l'intervention de tout un appareillage linguistique de déterminants, de

<sup>1</sup> W. V. Quine, « Speaking of Objects », *op. cit.*, p. 3.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 75-76.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 70. Nous avons repris ici la traduction de S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, *op. cit.*, p. 108.

pronoms, de marques du singulier et du pluriel, de prédicats d'identité, et ainsi de suite<sup>1</sup>. Ce sont des expressions que, d'abord, nous ne maîtrisons pas encore à ce stade de la traduction et qui, ensuite dépendent l'une de l'autre dans leurs traductions, de sorte qu'il existe, à ce problème de traduction, plusieurs solutions possibles, qui correspondent toutes aux dispositions langagières des membres de la communauté indigène et ne sont pourtant pas équivalentes entre elles.

Cette première indétermination se répercute ensuite dans le reste du langage. Le linguiste, en effet, décompose les phrases observationnelles occasionnelles qu'il a pu apprendre en mots, c'est-à-dire en « parties récurrentes suffisamment courtes »<sup>2</sup>. Ce découpage lui-même tient à une décision plus ou moins arbitraire du linguiste<sup>3</sup>, qui va associer, par hypothèse, ces parties de phrases à différents mots de sa langue maternelle. Il s'assure que ces mots puissent à leur tour composer des phrases qui suscitent chez l'indigène le verdict attendu. Le linguiste, à ce stade, s'intéresse en particulier à deux sortes de phrases. D'une part, il va s'attaquer aux phrases qui sont synonymes sous le stimulus, c'est-à-dire aux phrases qui présentent la même signification-stimulus pour un même locuteur au même moment. D'autre part, il va repérer les phrases analytiques ou contradictoires sous le stimulus, c'est-à-dire les phrases qui suscitent toujours l'assentiment des membres de la communauté ou toujours leur dissentiment.

Une fois encore, ce sont, d'une part, la première phase du travail du linguiste et, d'autre part, ses attentes par rapport au langage indigène qui vont lui permettre de guider ses questions. À partir des mots qu'il a mis en évidence en traduisant d'abord les phrases observationnelles occasionnelles, il va pouvoir recomposer des phrases nouvelles, et les soumettre au verdict de l'indigène<sup>4</sup>. Il doit s'attendre à ce que les phrases analytiques du langage indigène soient aussi des phrases analytiques dans sa langue et que, de la même façon, les phrases contradictoires restent contradictoires. Il doit s'attendre, aussi, à ce que la synonymie-stimulus puisse être traduisible d'une langue à l'autre<sup>5</sup>.

Il y a ici un phénomène de feedback, de sorte que, même si le linguiste a besoin, pour commencer son travail, de poser ses premières hypothèses, lesdites hypothèses restent sujettes à révision dans les phases suivantes de son travail : s'il traduit une expression du langage indigène par « mère », une autre par « père » et une autre encore par « grand-mère paternelle »,

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 53.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 62.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>5</sup> *Id.*

mais qu'il reçoit un verdict différent pour ce qu'il pense être « x est la grand-mère paternelle de y » et « x est la mère du père de y », il sera invité à remettre en question certaines parties de son travail et peut-être, après davantage de recherches, à réviser ses premières hypothèses<sup>1</sup>. Plus il avance dans l'élaboration de son manuel de traduction, plus le linguiste sera invité à perfectionner, à raffiner, voire à corriger les premières hypothèses de travail qu'il a avancées. Il ne s'agit pas de construire tout le langage sur quelques briques fondamentales qui soutiendront tout le reste de l'édifice : Quine apparente plutôt l'édifice du langage à une arche, dont les blocs se soutiendraient mutuellement les uns les autres<sup>2</sup>. Le linguiste doit bien commencer son travail de traduction quelque part – et en cela, il est aidé par ce qu'il sait de sa langue maternelle – mais il ne doit pas, pour autant, considérer ses premières hypothèses comme irréfutables : elles vont interagir avec les étapes ultérieures de la traduction, de sorte que les différents blocs du langage puissent former un langage, et pas seulement un ensemble de blocs séparés sans liens les uns avec les autres ou un édifice qui tiendrait tout entier sur quelques blocs fondamentaux intouchables.

Tout comme la notion de signification-stimulus diffère de la notion de signification au sens intuitif du terme, la notion de synonymie-stimulus ne recoupe pas tout à fait celle de synonymie, ni celle d'analyticité-stimulus celle d'analyticité. Deux phrases synonymes par le stimulus, même de manière intrasubjective, peuvent n'être pas du tout synonymes au sens ordinaire du mot – pensons, par exemple à « Ceci est un nickel<sup>3</sup> à tête d'indien » et « Ceci est un nickel à bison » qui seraient synonymes par le stimulus pour un connaisseur sans pour autant être dotés d'une signification semblable<sup>4</sup>. Même si l'on élargit notre recherche à l'ensemble de la communauté langagière, nous ne pourrions pas non plus écarter des cas comme « Voilà une mouche-à-lapin » et « Voilà un lapin », qui sont pourtant deux phrases que nous ne considérerions pas comme synonymes au sens intuitif du mot<sup>5</sup>. De même, une phrase analytique par le stimulus peut n'être en rien analytique au sens propre du mot : « Il a existé des chiens noirs »<sup>6</sup> est analytique par le stimulus, au sens où c'est une phrase à laquelle on donnerait

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.

<sup>3</sup> Le nickel à bison est une pièce de monnaie américaine de cinq centièmes de dollars ; l'une de ses faces porte une tête d'indien et l'autre un bison. Ils sont donc synonymes par le stimulus au sens où les stimulations qui pousseraient un connaisseur à assentir à « Ceci est un nickel à bison » sont les mêmes qui le pousseraient à donner son assentiment à « Ceci est un nickel à tête d'indien ».

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p 96.

<sup>5</sup> Nous utilisons ici le terme « synonyme » pour parler de synonymie entre phrases, et non de synonymie entre mots, malgré son étymologie. Étant donné le traitement que Quine fait des mots et des phrases n'est pas fondamentalement différent, nous parlons surtout, en parlant du « sens intuitif » de la synonymie, d'une « similitude de signification » (W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 103).

<sup>6</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 66.

toujours son assentiment, quelles que soient les stimulations additionnelles qui pourraient advenir, mais elle n'est pas pour autant analytique en ce sens de « vrai simplement en vertu de sa signification »<sup>1</sup>, comme pourrait l'être, par exemple, « Aucun célibataire n'est marié ».

Une fois encore, nous sommes encombrés par le caractère profondément social de l'assentiment et du dissentiment, qui se transmet à la signification-stimulus, et par conséquent, à la synonymie-stimulus et à l'analyticité-stimulus. Ainsi, par exemple, une phrase comme « Tous les lapins sont des hommes réincarnés » pourrait tout à fait recevoir l'assentiment de toute une communauté langagière, sous n'importe quelle stimulation que ce soit, sans pour autant que sa traduction soit considérée comme analytique par le linguiste<sup>2</sup>. La manière dont le linguiste décidera d'intégrer cette phrase dans la traduction et les changements subséquents qu'il devra faire s'il décide qu'il s'agit d'une mauvaise traduction, dépendent encore une fois de décisions arbitraires de sa part.

#### ➤ **Science et traduction : sous-détermination et indétermination**

On peut retrouver dans la manière dont Quine présente ce travail du linguiste, des exigences parallèles à celles qu'il souligne dans le travail scientifique. La situation à laquelle le linguiste et le scientifique sont confrontés, d'ailleurs, n'est pas si différente : ils doivent tous deux proposer une théorie à partir d'une quantité très limitée de données et ils s'appuient tous deux, dans leurs recherches, sur des hypothèses de travail provisoires, éventuellement sujettes à révision<sup>3</sup>. La finalité des théories scientifiques est d'offrir une meilleure compréhension du monde, davantage de contrôle sur notre environnement et une bonne capacité de prédiction<sup>4</sup> ; le but du manuel de traduction établi par le linguiste est de construire un système de communication fonctionnel. Or, Quine définit un tel système de la sorte :

Le succès de la communication se juge d'après l'aisance de la conversation, la prédiction fréquente de réactions verbales et non verbales, ainsi que d'après la cohérence et la plausibilité des témoignages indigènes.<sup>5</sup>

On retrouve, dans cette définition, de forts parallèles avec les buts de la science. Le linguiste veut construire un système qui, d'abord, lui permet de communiquer de manière harmonieuse avec la communauté indigène, c'est-à-dire, en un sens, de gagner en contrôle sur

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 108.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 69.

<sup>3</sup> Voir à ce sujet la position de Quine sur le behaviorisme (ci-dessus, p. 16-18) et, plus largement, les dispositions (ci-dessus, p. 31-36).

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, op. cit., p. 2.

<sup>5</sup> W. V. Quine, *À la poursuite de la vérité*, op. cit., p. 73.

les conversations verbales qui sont tenues. Ensuite, il veut s'assurer que son manuel de traduction permet une compréhension adéquate du langage indigène et qu'il rend compte de manière plausible et cohérente du sens de leurs énoncés. Enfin, on retrouve ce côté de prédictibilité qu'il y avait dans le travail du scientifique, et qui sert en particulier à la testabilité de la théorie. Tout comme le scientifique émet des prédictions à partir de ces hypothèses et voit si le monde correspond ou non à ces prédictions, le linguiste va faire des prédictions à partir de son manuel de traduction, en particulier concernant l'assentiment et le dissentiment éventuels de l'indigène. Si ces prédictions échouent de manière récurrente, alors la théorie doit peut-être être en partie révisée.

Ce travail de révision, pour les sciences comme pour la traduction, porte sur toute une théorie, c'est-à-dire, avant tout, sur une association de phrases à phrases, liées entre elles par des liens logiques et causaux qui font eux-mêmes partie intégrante de la théorie<sup>1</sup>. Dans la révision de cette théorie, linguistes et scientifiques se laissent guider par trois critères principaux. Le premier, qui va sans dire, est la correspondance aux données. Le travail du scientifique implique qu'il revienne sans cesse au monde qu'il veut étudier pour fonder et tester ses hypothèses ; le travail du linguiste lui demande de revenir sans cesse auprès de la communauté langagière qu'il étudie, d'abord pour émettre des hypothèses face au comportement indigène, puis pour les tester grâce à la méthode de questions et d'assentiments. Les deux derniers critères doivent être considérés comme inséparables l'un de l'autre : ce sont les exigences de simplicité et de conservation. Comme l'écrit Quine :

Nous préférons la correction qui constitue la théorie la plus simple, selon nos standards subjectifs de simplicité, sauf si l'autre alternative est plus conservatrice, c'est-à-dire si elle implique un écart moins drastique par rapport à l'ancienne théorie.<sup>2</sup>

L'exigence de simplicité tend, notamment, à l'harmonisation de phénomènes en apparence distincts. C'est grâce à elle que le linguiste va choisir de traduire « gavagai » par « lapin » en comptant comme interférences négligeables les quelques différences de significations-stimuli dues, par exemple, à la mouche-à-lapin. C'est grâce à elle, aussi, que nous venons à attribuer notre schème des objets aux indigènes, en décidant de traduire « gavagai »

---

<sup>1</sup> Quine mentionne notamment ces connexions verbales dans W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 64. Elles se retrouvent dans le domaine scientifique, voir W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 137.

par « lapin » et non par « manifestation spatio-temporellement localisée de lapinité »<sup>1</sup>. L'exigence de conservation, ou de « familiarité du principe »<sup>2</sup> nous pousse, en premier lieu, à faire référence à des principes familiers pour expliquer des phénomènes nouveaux – c'est ce qui pousse le linguiste à se laisser guider, dans sa recherche sur la langue indigène, par les règles qui structurent sa propre langue. En second lieu, ce conservatisme intervient pour minimiser la révision de la théorie, dans le cas où une observation nouvelle viendrait la contredire<sup>3</sup>.

Et l'exigence de simplicité et l'exigence de conservation poussent le linguiste à se projeter dans le langage indigène à partir de sa langue maternelle. C'est par conservatisme que le linguiste va appliquer les principes familiers présents dans sa langue maternelle au comportement indigène. Ses exigences de simplicité, quant à elles, sont subjectives – notre conception du monde comme découpé en objets physiques et durables, notre utilisation de la quantification ou encore notre distinction entre termes généraux et termes singuliers, tout cet appareillage langagier nous paraît simple et naturel à nous, parce que nous l'avons déjà appris, et qu'il est devenu comme seconde nature. Savoir si les indigènes ont, eux, les mêmes exigences de simplicité dépasse notre connaissance de leur langage<sup>4</sup>.

Ces deux exigences interviennent en permanence dans les choix du linguiste et se contrebalancent sans cesse l'une l'autre. Pour traduire une phrase analytique par le stimulus par « Tous les lapins sont des hommes réincarnés », le linguiste doit faire la part des choses pour déterminer s'il vaut mieux conserver la théorie et risquer d'attribuer aux indigènes une croyance qui pourrait n'être que peu plausible, ou changer la théorie au prix d'une complexification peut-être considérable des hypothèses qu'il a déjà faites précédemment<sup>5</sup>. Simplicité et conservation forment donc la base à partir de laquelle le linguiste va choisir de réviser ou non sa théorie. En outre, ce sont ces mêmes exigences qui vont guider le linguiste dans les hypothèses qu'il va faire au fil de son travail.

En suivant ces exigences, le linguiste, hypothèse par hypothèse, finira par proposer un manuel de traduction. Ce manuel doit contenir les instructions qui nous permettent de construire une phrase en langue indigène à partir de n'importe quelle phrase en français et vice versa<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur la manière dont l'exigence de simplicité, dans les sciences, tend à minimiser les irrégularités qui viennent complexifier les lois naturelles, notamment en supposant l'existence d'objets physiques durables, voir W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 50.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>4</sup> W. V. Quine, « Speaking of Objects », p. 4-5.

<sup>5</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>6</sup> W. V. Quine, « Speaking of Objects », *op. cit.*, p. 3.

Étant donné que ce manuel est issu des décisions arbitraires du linguiste, il y a, évidemment, plusieurs manuels de traduction possibles. C'est ce qui mène Quine à sa thèse de l'indétermination : plusieurs manuels de traductions différents pourraient correspondre tous aux mêmes dispositions langagières, sans pour autant être équivalents les uns aux autres<sup>1</sup>. Comme l'explique Paul Gochet :

Il arrive que des hypothèses *analytiques rivales*, c'est-à-dire des hypothèses analytiques qui mettent en corrélation une même phrase de l'indigène avec des phrases françaises différentes, passent *ex aequo* les tests comportementaux. Quand cette situation se présente, la traduction est dite « indéterminée ».<sup>2</sup>

Cette indétermination commence dès les phrases occasionnelles observationnelles, là où le linguiste fait ses premières hypothèses analytiques, selon ses standards arbitraires de simplicité et de familiarité de principe. Il devra choisir, notamment, entre traduire « gavagai » par « lapin », « manifestation de lapinité », « parties non détachées de lapin », et ainsi de suite. Plus une phrase est observationnelle et occasionnelle, c'est-à-dire plus une phrase est proche des stimulations observables où elle a été énoncée, plus les manuels de traduction tendront à proposer des traductions proches les unes des autres ; au contraire, plus le linguiste s'éloigne de l'observation, plus il s'engage dans le réseau interverbal qui soutient son manuel de traduction, plus il est susceptible de s'éloigner d'autres manuels de traduction<sup>3</sup>. Comme le dit Quine, « l'indétermination de la traduction vient par degrés »<sup>4</sup>.

Dire que la traduction est arbitraire ne signifie donc pas qu'elle est détachée de toute forme de règle ou de justification. Le choix du linguiste entre plusieurs hypothèses concurrentes tient à ses propres standards de familiarité et de simplicité, standards qui lui viennent de sa langue maternelle. Ces deux exigences sont elles-mêmes justifiées, d'une part, par un certain pragmatisme – il faut bien traduire la langue indigène et ce de la manière la plus pratique possible, en traduisant par exemple « gavagai » par « lapin » plutôt que par « manifestation spatio-temporellement localisée de lapinité » – et d'autre part par l'intention de rendre la langue indigène intelligible – comme nous le verrons avec la traduction des termes de la logique, traduire une expression courante de la langue indigène par une contradiction manifeste n'aurait aucun sens pour nous<sup>5</sup>. Les décisions du linguiste ne sont donc pas dépourvues de justifications.

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>2</sup> P. Gochet, *Quine en perspective*, *op. cit.*, p. 82.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>4</sup> W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 312.

<sup>5</sup> Voir ci-dessous, p. 84-89.

Pour autant elles sont dites arbitraires en ce sens qu'il y a plusieurs hypothèses analytiques rivales possibles à partir du comportement indigène ; les hypothèses du linguiste ne sont pas totalement déterminées par le comportement de l'indigène, et il pourrait donc y en avoir d'autres possibles. C'est en ce sens que la traduction est dite indéterminée : elle est issue de décisions arbitraires du linguiste ou, à tout le moins, de décisions basées sur des principes arbitraires – notamment sur certains standards de familiarité et de simplicité qui dépendent eux-mêmes de la communauté langagière dans laquelle se trouve le linguiste.

On pourrait voir un parallèle entre cette thèse d'indétermination et la thèse de sous-détermination de la théorie par l'expérience que propose Quine. Cette seconde thèse défend l'idée qu'il pourrait exister plusieurs théories possibles pour expliquer les phénomènes physiques, théories aussi bonnes les unes que les autres, mais pourtant incompatibles les unes avec les autres. Pour expliquer les phénomènes de la manière la plus simple possible, en effet, le scientifique va poser des entités extraordinaires – comme, par exemple, les molécules – qui lui permettent d'expliquer de manière systématique des phénomènes très différents – changements de température, attraction capillaire, tension superficielle, etc<sup>1</sup>. La décision de poser ces entités est pourtant arbitraire, et il pourrait y avoir, par conséquent, plus d'une théorie compatible avec les observations, sans pour autant que l'on puisse déterminer laquelle est la meilleure. Comme l'écrit Quine : « De façon générale, la théorie la plus simple pour atteindre un certain objectif n'est pas nécessairement unique »<sup>2</sup>.

Pour apprécier cette thèse, Paul Gochet propose l'image d'une courbe. Quand nous disposons de quelques points épars – les observations réelles et fragmentaires qui sont à notre disposition – il va de soi que nous pouvons proposer plusieurs courbes possibles pour relier tous ces points, certaines étant plus directes que d'autres. Toutefois, si nous disposions de tous les points, c'est-à-dire si nous avons accès à toutes les observations possibles sur le monde, nous n'aurions plus qu'une courbe possible à tracer<sup>3</sup>. Les théories scientifiques, toutefois, ne cherchent pas seulement à connaître tous les points possibles qui tracent la courbe, mais à faire une systématisation de cette courbe. La thèse de la sous-détermination de la théorie par l'expérience consiste à dire qu'il existe plusieurs systématisations possibles de cette courbe d'observations, plusieurs manières de réunir ses différents points sous une seule et même théorie, qui se doit d'être aussi simple et familière que possible.

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 52.

<sup>3</sup> P. Gochet, *Quine en perspective*, *op. cit.*, p. 37.

Retrouvons-nous la même thèse dans le domaine de la linguistique, avec l'indétermination de la traduction ? Il y a, de l'aveu même de Quine, des ressemblances frappantes entre les deux thèses. Plusieurs systèmes théoriques incompatibles entre eux peuvent pourtant être compatibles avec la totalité des observations – y compris les observations dont nous ne disposons pas encore. De même, face à une question sur leur domaine théorique respectif, le linguiste et le scientifique vont tous deux se baser sur la théorie qu'ils ont déjà construite pour pouvoir trouver la réponse à cette question, et pas sur un autre système théorique, même si ce dernier correspond aussi aux observations<sup>1</sup>. Comme l'écrit Sandra Laugier-Rabaté :

De même que plusieurs théories peuvent rendre compte du même ensemble de données empiriques, plusieurs théories du langage peuvent rendre compte du même comportement verbal. Au plan « formel » et au plan épistémologique, il n'y a donc pas de différence entre les deux thèses.<sup>2</sup>

Les parallèles entre les deux thèses sont donc énormes, mais il y a pourtant bien une différence entre la sous-détermination de la théorie par l'expérience et l'indétermination de la traduction, différence si fondamentale que la nier reviendrait sans doute à passer à côté de l'objectif philosophique de l'expérience de pensée de la traduction radicale. L'indétermination de la traduction est considérée non pas comme une version de la sous-détermination de la théorie dans un cadre linguistique ; elle lui est additionnelle. Même au sein de notre théorie actuelle du monde – qui est, par ailleurs, sous-déterminée par l'expérience – la traduction resterait indéterminée. En fait, même si nous disposions de toutes les vérités sur le monde, la question de la traduction resterait toujours indéterminée<sup>3</sup>.

C'est ce qui poussera Quine à dire, concernant la traduction, qu'il n'y a rien sur quoi avoir raison<sup>4</sup>. La question de ce qui est vrai ou faux est déjà traitée par avance, dans notre théorie du monde ; c'est le travail du scientifique. La question de savoir quelle traduction est meilleure qu'une autre n'a, elle, pas de sens à partir du moment où tous ces manuels de traduction sont compatibles avec les observations du comportement verbal de la communauté indigène. À la question de savoir ce qu'une phrase particulière de la langue indigène signifie, il n'y a pas une unique bonne réponse, et ce, parce qu'il n'y a pas une signification, indépendante du langage

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 302-303.

<sup>2</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, *op. cit.*, p. 111.

<sup>3</sup> W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 303.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 303-304.

dont nous parlons et qu'il serait du ressort du linguiste de découvrir. Si plusieurs traductions également bonnes sont possibles, comme l'écrit Quine :

La cause n'en est pas que les significations des énoncés sont fuyantes ou impénétrables, mais simplement qu'il n'y a rien à dire d'elles, rien au-delà de ce que ces procédures tâtonnantes [celles du linguiste] peuvent atteindre.<sup>1</sup>

L'indétermination de la traduction ne souligne pas la difficulté ou l'impossibilité pour le linguiste de jamais connaître la langue indigène en elle-même. Elle souligne qu'il n'y a rien qui puisse être considéré comme la langue indigène en elle-même. Plus qu'un travail de découverte d'une vérité préexistante, le travail du linguiste est d'imposer ses propres significations à la langue indigène<sup>2</sup>, c'est-à-dire de construire des équivalences entre sa langue et la langue indigène, sur base du comportement verbal observé. Il ne s'agit pas là, pour Quine, de remettre en doute la question même de la traduction, loin de là<sup>3</sup>. L'argument de Quine est avant tout philosophique et cherche à remettre en question les concepts de signification, de proposition et d'idée. Il affirme, comme le propose Paul Gochet, « la *relativité* des significations par rapport aux hypothèses analytiques »<sup>4</sup>. Dire que « Gavagai » a un sens, en soi, qu'il faudrait découvrir, est une question vide, parce que la question de la signification est dépendante d'un réseau théorique qui dépend du travail de traduction effectué par le linguiste, et se rapporte, en dernière instance, au comportement verbal de l'indigène.

### ➤ L'acquisition de l'assentiment et du dissentiment

Notre linguiste, donc, pour pouvoir – littéralement – donner un sens aux énoncés indigènes, va devoir passer par toute une série d'hypothèses analytiques, dont l'établissement et le procédé de vérification se basent tous deux sur l'assentiment et le dissentiment. Pour ce faire, il doit établir, en premier lieu, quels sont les signes d'assentiment et de dissentiment dans le langage indigène. Or, comme nous l'avons déjà fait remarquer, trouver les signes d'assentiment et de dissentiment dans le langage indigène n'est pas une évidence. Comment, dès lors, le linguiste va-t-il procéder ? L'exemple que Quine donne dans *Word and Object* est, il l'admet lui-même, peu convaincant :

Supposons qu'après avoir demandé « Gavagai ? » et de semblables questions en présence patente de lapins et d'animaux de ce genre, le linguiste recueille assez souvent les réponses

<sup>1</sup> W. V. Quine, *À la poursuite de la vérité*, op. cit., p. 78.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, op. cit., p. 49.

<sup>3</sup> W. V. Quine, « Replies », op. cit., p. 304.

<sup>4</sup> P. Gochet, *Quine en perspective*, op. cit., p. 84.

« Evet » et « Yok » pour soupçonner qu'elles puissent correspondre à « Oui » et « Non », mais qu'il ne sache pas laquelle des deux corrélations possibles est la bonne. Alors il tente l'expérience d'imiter des élocutions spontanées de l'indigène lui-même. Si par là il recueille régulièrement plus de « Evet » que de « Yok », il sera encouragé à prendre « Evet » pour « Oui ». Il essayera aussi de répondre par « Evet » et « Yok » aux remarques de l'indigène ; celui qui produit les effets les plus sereins est le meilleur candidat pour « Oui »<sup>1</sup>.

Ces méthodes, aussi ingénieuses soient-elles, sont finalement peu concluantes. Rien ne nous dit que les indigènes répondent à « Gavagai ? » par des signes d'assentiment et de dissentiment et pas, par exemple, par une précision ou une explication. Rien ne nous dit, non plus, que ces signes sont aussi simples et binaires que « Oui » et « Non ». De même, répéter les élocutions des indigènes après eux pourrait ne servir qu'à susciter leur frustration ou leur amusement, et pas particulièrement des signes d'assentiment ou de dissentiment. La dernière technique demande déjà de posséder des hypothèses de travail sur les mots « Oui » et « Non », et exige, à nouveau, des conjectures qui dépassent les seules données dont nous disposons. En fait, nous ne disposons pas des outils nécessaires pour repérer avec une absolue certitude les signes d'assentiment et de dissentiment dans la langue indigène. Ces signes dépassent, en effet, les simples données empiriques auxquelles nous avons accès. Comme l'écrit Sandra Laugier-Rabaté :

Nos seules données sont sensorielles et comportementales, mais elles ne peuvent expliquer l'acquisition de procédés linguistiques aussi fondamentaux que l'assentiment et le dissentiment, pourtant indispensables à tout apprentissage.<sup>2</sup>

Nous n'avons pas les moyens de déduire quels sont les signes d'assentiment et de dissentiment à partir des données limitées que nous possédons. Toutefois, le but du linguiste à cette étape de son travail n'est pas de produire une traduction complète et infaillible des signes d'assentiment et de dissentiment dans la langue indigène : c'est d'avoir une hypothèse de travail fonctionnelle, à partir de laquelle il peut définir la signification-stimulus et, par la suite, proposer ses premières hypothèses analytiques<sup>3</sup>. En ce sens, l'assentiment et le dissentiment sont à traiter sur le même pied que n'importe quelle autre hypothèse analytique, et ils en ont, d'ailleurs, toutes les caractéristiques<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 61-62.

<sup>2</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 30.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 30.

<sup>4</sup> W. V. Quine, « Replies », op. cit., p. 312.

Ils sont, en premier lieu, issus des conjectures du linguiste, et d'une projection arbitraire de notre propre couple oui/non sur la langue indigène<sup>1</sup>. Cette projection, quoi qu'arbitraire, guide le linguiste dans son travail de production de signification. S'il attendait une preuve indiscutable qu'une émission verbale dans la langue indigène signifie « Oui » et une autre « Non », il n'en trouverait pas, pour la simple et bonne raison que, comme le défend la thèse d'indétermination de la traduction, il n'y a pas une telle signification de « Oui » et de « Non » indépendante du système d'hypothèses analytiques proposé par le linguiste.

Ensuite, cela reste des hypothèses de travail, sujettes à révision. S'il s'avère qu'à partir de l'hypothèse analytique « Evet » = « Oui » et « Yok » = « Non », le linguiste rencontre trop de difficultés pour pouvoir avancer plus loin dans son travail, alors il lui est toujours possible de rejeter cette hypothèse et d'en faire une nouvelle, jusqu'à en trouver une qui lui permette de construire un manuel de traduction fonctionnel dans son ensemble<sup>2</sup>.

Enfin, ces hypothèses de travail sont elles aussi sujettes au phénomène de feedback qui pousse le linguiste à ajuster son système au fur et à mesure de son avancement dans le langage. Comme l'écrit Quine : « Il n'y a aucune raison qui empêche le signe d'assentiment du natif d'être disjonctif [...] et aucune raison qui l'empêche d'être évasif »<sup>3</sup>. En plus d'être difficile à trouver, les signes d'assentiment du langage indigène peuvent être particulièrement complexes. Toutefois, le linguiste, à cette étape de son travail, n'a pas besoin de deviner directement les signes d'assentiment et de dissentiment dans toute leur complexité. Il ne fait qu'une première hypothèse de travail qu'il pourra peaufiner et préciser au fur et à mesure qu'il s'avance dans le langage. Son hypothèse doit être fonctionnelle, plutôt que complète ; elle doit seulement lui permettre d'avancer dans son entreprise de traduction, et elle pourra toujours être peaufinée par la suite. Comme l'écrit Sandra Laugier-Rabaté : « On n'apprend pas le langage par morceaux isolés, mais on ne cesse de revenir en arrière, de réapprendre les fondements essentiels »<sup>4</sup>.

Nous retrouvons, d'ailleurs, cette même évolution de l'assentiment et du dissentiment dans notre propre langage. Nous considérons, dans un premier temps, « Oui » comme un signe d'assentiment et « Non » comme un signe de dissentiment. Puis, au fil de notre apprentissage, nous pouvons remarquer qu'il est synonyme par le stimulus avec d'autres termes comme « D'accord » ou « Bien sûr »<sup>5</sup>. Nous pourrions aussi accepter « Oui » et « Non » comme signes

<sup>1</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 27.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 30.

<sup>3</sup> W. V. Quine, « Replies », op. cit., p. 312.

<sup>4</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 28.

<sup>5</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 48.

d'assentiment ou de dissentiment, et corriger notre première hypothèse en ajoutant que, dans certains cas, notamment en réponse à une question négative, le signe d'assentiment devient « Si » et non « Oui »<sup>1</sup>. L'assentiment et le dissentiment sont donc des notions sujettes à un apprentissage constant, qui accompagne l'apprentissage de la langue en général. Le linguiste ne procède pas différemment dans sa traduction : il propose une première hypothèse de travail, à partir de laquelle il peut entrer dans le langage, et il utilisera les connaissances que cette hypothèse lui apporte pour la développer et la corriger par effet de feedback.

Bien sûr, dans cette recherche sur le langage, il reste guidé par sa croyance arbitraire qu'il y a, dans le langage indigène, des signes d'assentiment et de dissentiment qu'il peut traduire par « Oui » et « Non », de façon plus ou moins évidente. Cette conjecture première n'est pas en moins bonne posture que toutes celles que le linguiste fait, par ailleurs, dans la constitution de ses hypothèses. Elle reste toutefois une hypothèse arbitraire, et constitue déjà un premier niveau d'indétermination, qui se reflète dans tout le reste du travail d'édification d'une traduction.

Il y a quelque chose de presque paradoxal dans le traitement de l'assentiment et du dissentiment. Ce sont, d'une part, des notions fondamentales, qui interviennent dès les premiers moments du langage. Parce qu'elles sont profondément liées au caractère intersubjectif du langage, elles ont un statut de premier plan dans l'apprentissage du langage, que ce soit pour l'enfant ou pour le linguiste. D'autre part, ce sont elles-mêmes des hypothèses analytiques, et en tant que telles, elles sont relatives à tout un système d'hypothèses qui, dans son ensemble, correspond aux comportements observables, mais qui n'a, par ailleurs, aucune signification propre. L'assentiment et le dissentiment, pris de manière abstraite, n'ont donc pas la moindre signification ; ils ne se voient donner un sens que dans le système conceptuel auquel ils appartiennent ou, dans le cas de la traduction, dans le système d'hypothèses analytiques dont ils font partie. Pour éclairer davantage ce statut ambivalent de l'assentiment et du dissentiment face à l'indétermination de la traduction, il nous faut étudier leur rôle dans la construction de la logique, et le statut que Quine donne à la logique face à cette indétermination de la traduction.

## **b) Base de la logique**

En parlant de la manière dont le linguiste vient à construire son manuel de traduction, nous avons évité, jusqu'à présent, d'aborder directement la question de la logique. Pourtant, assez tôt dans son travail, le linguiste doit faire usage de règles d'association, en particulier de

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 312.

règles logiques, qui lui permettent de construire des phrases plus complexes et de s'éloigner davantage de l'observation. Or, ces règles d'association interverbale, comme nous l'avons vu, prennent elles aussi place dans la théorie qu'elles permettent de composer – que cette théorie soit scientifique à proprement parler ou linguistique, dans le cas de la traduction. Nous allons maintenant nous attarder sur la manière dont Quine traite la traduction des termes de la logique, en soulignant, d'une part, l'importance de l'assentiment et du dissentiment dans cette traduction, et d'autre part la manière dont le statut de la logique face à la traduction reflète, par certains points, celui de l'assentiment et du dissentiment.

### ➤ Construction de la logique à partir de l'assentiment

La traduction de la logique peut, grossièrement, se diviser en deux parts : d'une part, la logique propositionnelle avec la traduction des connecteurs vérifonctionnels, et d'autre part la logique prédicative avec la traduction des quantificateurs. La traduction des connecteurs vérifonctionnels et des quantificateurs repose sur le repérage préalable, par le linguiste, des signes d'assentiment et de dissentiment dans la langue indigène, et plus largement sur la méthode de questions et d'assentiments, qui lui permet d'éliciter le verdict de l'indigène face à différentes émissions verbales.

Pour repérer les fonctions de vérité, en particulier la négation, la conjonction et la disjonction, le linguiste se base sur le changement d'assentiment ou de dissentiment que provoquent ces connecteurs logiques. Il repère la négation parce qu'elle modifie l'assentiment en dissentiment et vice-versa. De même, il repère la conjonction parce que quand l'indigène donne son assentiment au composé formé par la conjonction, il donne aussi son assentiment à chacune de ses composantes<sup>1</sup>. Enfin, il repère la disjonction en voyant que quand l'indigène donne son dissentiment au composé, il donne aussi son dissentiment à chacune de ses composantes<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Il ne faut pas confondre ici la conjonction avec l'attribution, ou la prédication : quand on donne son assentiment à la conjonction de « Papier » et « Jaune », on affirme seulement qu'il y a du jaune et qu'il y a du papier, on est prêt à donner son assentiment à chacune des composantes prises séparément. En revanche, on ne dit pas encore forcément qu'il y a du papier jaune : on n'est pas forcément prêt à donner son assentiment à l'association du jaune et du papier, c'est-à-dire à la superposition du jaune et du papier, ou à l'attribution du jaune au papier. Dans le premier cas, nous pourrions paraphraser par « Je vois du jaune et je vois du papier », le jaune désignant par exemple la couleur du mur, et le papier, la feuille blanche posée sur la table ; dans le second cas, nous estimons qu'un même objet *x* est à la fois jaune et est du papier (W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 76). Bien sûr, en pratique, nous pourrions lier les deux opérations avec une phrase comme « Je vois du papier et il [le papier] est jaune », mais cela n'altère pas pour autant la distinction entre l'attribution et la conjonction.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 57-58.

Cette première définition, donnée dans *Word and Object* (1960), sera nuancée par la suite, dès « Existence and Quantification »<sup>1</sup>, un texte préparé pour un colloque de 1966<sup>2</sup>, et plus tard dans *Roots of Reference* (1973). Quine y distingue les fonctions de vérité à proprement parler, et les fonctions de verdict, soulignant la différence qu'il y a entre la vérité et la fausseté d'une phrase, et l'assentiment ou le dissentiment que l'on peut y donner. À la différence des fonctions de vérité, qui ne possèdent que deux valeurs possibles – vrai ou faux – les fonctions de verdict ont trois valeurs différentes : l'assentiment, le dissentiment et l'abstention<sup>3</sup>. Là où les fonctions de vérité ont une valeur absolue – une phrase est soit vraie, soit fausse – les fonctions de verdict, elles, laissent place à l'abstention, puisqu'elles dépendent avant tout des croyances et des connaissances d'un sujet particulier.

La définition donnée dans *Word and Object* n'en est pas moins conservée. La négation, en particulier, est traitée comme le cas le plus simple : elle inverse la valeur de verdict d'une phrase, de sorte qu'une phrase à laquelle on donnerait son assentiment deviendrait une phrase à laquelle on donnerait son dissentiment et vice-versa. Il est probable qu'une phrase affirmative à laquelle on s'abstiendrait de donner un verdict continuerait à recevoir une abstention sous sa forme négative. Quine, en fait, considère déjà le « Non » du dissentiment – c'est-à-dire le « Non » comme fonction de verdict – comme une forme première de négation – considérée comme fonction de vérité – pour peu qu'elle soit envisagée dans la continuité de la phrase du précédent locuteur<sup>4</sup>.

Dans le cas de la conjonction, il reste vrai que lorsque l'on donne son assentiment à la conjonction, on donne aussi son assentiment à chacune de ses composantes. De même, lorsque l'on donne son dissentiment à la conjonction, on donne son dissentiment à l'une de ses composantes au moins. Si une seule des deux composantes commande l'abstention, et l'autre commande l'assentiment, alors on s'abstiendra de donner un verdict à la conjonction. Mais il y a un point aveugle de la conjonction lorsque l'on s'abstient de donner un verdict pour les deux composantes. Si l'on s'abstient de donner son assentiment ou son dissentiment à chaque composante, alors on ne peut savoir avec certitude quel verdict élicitera la conjonction : « Dans certains de ces cas, la conjonction commande le dissentiment, et dans d'autres cas, elle ne commande rien »<sup>5</sup>. Par exemple, si les composantes d'une conjonction sont « Cet animal est

<sup>1</sup> W. V. Quine, « Existence and Quantification », dans *Ontological Relativity and Other Essays*, *op. cit.*, p. 103-104.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Ontological Relativity and Other Essays*, *op. cit.*, p. vii.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 76.

une souris » et « Cet animal est un écureuil », on sait que l'on devrait donner son dissentiment à l'une de ces composantes au moins et que, par conséquent, on donnera son dissentiment aussi à la conjonction. En revanche, entre « Cet animal est une souris » et « Cet animal est dans la cuisine », si l'on s'abstient de donner son assentiment ou son dissentiment aux deux composantes, on devra aussi s'abstenir pour la conjonction elle-même<sup>1</sup>. La valeur de verdict du composé ne dépend donc pas seulement de la valeur de verdict de ses composantes : il y a des cas où elle dépend aussi d'informations annexes – par exemple le fait qu'un même animal ne peut pas être à la fois une souris et un écureuil. Nous pouvons représenter cela schématiquement dans un tableau :

*Tab. 4 : Tables de verdict de la conjonction<sup>2</sup>*

		$p \wedge q$		
$p$	$q$	Assentiment	Abstention	Dissentiment
Assentiment		Assentiment	Abstention	Dissentiment
Abstention		Abstention	Abstention/Dissentiment	Dissentiment
Dissentiment		Dissentiment	Dissentiment	Dissentiment

Le cas se reproduit encore avec la disjonction. Quand on donne son dissentiment à la disjonction, on donne aussi son dissentiment à chacune de ces deux composantes, comme Quine le disait déjà dans *Word and Object*. De même, quand on donne son assentiment à une disjonction, on donne son assentiment à au moins l'une de ses composantes. Si l'on s'abstient de donner un verdict pour une seule des composantes, et que l'autre commande le dissentiment, alors on devra s'abstenir de donner un verdict à la disjonction. Mais une fois encore, si les deux composantes commandent l'abstention, on se trouve face à une incertitude : dans certains cas, la disjonction commandera l'abstention, dans d'autres l'assentiment<sup>3</sup>. Par exemple lors d'une course entre deux chevaux, A et B, on donnerait son assentiment à la phrase « A va gagner la course ou B va gagner la course », parce que l'on a des raisons de penser que l'un des deux au moins va gagner la course. En revanche, dans d'autres circonstances, s'ils concourent contre d'autres chevaux, nous nous abstiendrons peut-être de donner un verdict sur l'issue de la course.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>2</sup> Le tableau vient de W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 77.

Ainsi, nous retrouvons une situation parallèle à celle de la conjonction, un cas où le verdict de la disjonction ne dépend pas seulement du verdict donné à ses composantes :

*Tab. 5 : Tables de verdict de la disjonction<sup>1</sup>*

		$p \vee q$		
$p$	$q$	Assentiment	Abstention	Dissentiment
Assentiment		Assentiment	Assentiment	Assentiment
Abstention		Assentiment	Assentiment/Abstention	Abstention
Dissentiment		Assentiment	Abstention	Dissentiment

Les fonctions de vérité sont fonctions de vérité à proprement parler parce que la valeur de vérité du composé dépend toujours de la valeur de vérité de ses composantes. Avec les fonctions de verdict, en revanche, le verdict donné au composé ne dépend pas uniquement du verdict donné aux composantes. Dans certains cas interviennent aussi toute une série de données externes, comme par exemple le fait qu'un même animal ne peut pas être à la fois un écureuil et une souris et que, par conséquent, je vais devoir donner mon dissentiment à au moins l'une des deux propositions et donc à la conjonction elle-même. Il y a un point aveugle, dans le verdict de la conjonction et celui de la disjonction, qui n'est « maîtrisé que plus tard, par l'intermédiaire de la théorie »<sup>2</sup>. Nous faisons intervenir des informations annexes dont nous disposons par ailleurs dans le réseau interverbal de notre théorie pour donner un verdict à une phrase qui, autrement, n'en aurait aucun.

Nous nous retrouvons, encore une fois, face au caractère subjectif de l'assentiment et du dissentiment. Les fonctions de vérité sont binaires, parce qu'une phrase est censée être vraie ou fausse indépendamment du sujet qui la considère. Les fonctions de verdict dépendent du sujet particulier qui est invité à donner son verdict et, en tant que telles, elles sont influencées, d'une part, par les limitations des individus, et d'autre part par leurs croyances. En effet, c'est parce que l'individu est limité que la méthode de questions et d'assentiments se concentre avant tout sur des phrases courtes : des phrases trop longues pourraient perturber la capacité du sujet à donner un verdict. De même, le verdict du sujet peut être influencé par son arrière-plan théorique, qui le pousse à donner son dissentiment à une certaine conjonction parce qu'il s'agit

<sup>1</sup> Le tableau vient de W. V. Quine, *Roots of Reference*, op. cit., p. 77.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, op. cit., p. 76-77.

d'un couple de phrases qui, par ailleurs dans la théorie, sont incompatibles, ou, à l'inverse, à donner son assentiment à une certaine disjonction parce qu'il s'agit d'un couple de phrases qui ne peuvent pas être fausses en même temps selon la théorie.

En pratique, une fois encore, ces divergences entre les fonctions de vérité et les fonctions de verdict ne gênent pas le linguiste outre mesure. Il va bel et bien repérer dans la langue indigène des élocutions qu'il identifiera aux différents connecteurs logiques en se basant sur les fonctions de verdict. Il va pouvoir avoir accès aux verdicts de l'indigène. À partir de ces verdicts, il peut déterminer quelles élocutions verbales changent la valeur de verdict d'une phrase ou comment le verdict donné aux composantes influencent le verdict donné au composé. La logique binaire et les fonctions de vérité, toutefois, constitueront encore une élaboration théorique à partir de ce point, élaboration théorique qui peut appartenir – ou non – à notre association interverbale de phrases à phrases et qui est issue, par ailleurs, d'une projection de notre logique bivalente<sup>1</sup>.

Ce décalage entre les fonctions de verdict et fonctions de vérité conduira Sandra Laugier-Rabaté à souligner l'indépendance entre les deux sortes de fonctions : « [L'abstention] par son existence interdit toute reconstruction des fonctions de vérité à partir de "la règle excessivement simple de l'assentiment" »<sup>2</sup>. Plus exactement, les fonctions de vérité demandent une élaboration théorique qui fait que toute tentative de les reconstruire à partir des fonctions de verdict ne pourra être qu'arbitraire, en ce sens que tout qui déciderait de dériver les fonctions de vérité des fonctions de verdict devrait procéder à certains choix théoriques qui n'ont rien d'absolu, même s'ils peuvent être justifiés par ailleurs – notamment par des règles et des principes qui figurent eux aussi dans notre arrière-plan théorique et n'ont, par conséquent, pas valeur universelle. Il n'y a pas un moyen unique et indiscutable de dériver les fonctions de vérité des fonctions de verdict et, plus largement, de l'assentiment et du dissentiment<sup>3</sup>.

La situation se complexifie encore davantage si, comme on me l'a fait remarquer, on envisage l'assentiment et le dissentiment comme une gradation. Quine envisage bien le cas où l'on pourrait hésiter à donner son verdict sur une question. Par exemple, j'entrevois un objet par la fenêtre d'un train, et j'hésite à dire si c'est un caillou ou un morceau de papier froissé<sup>4</sup>. Éventuellement, je pourrais finir par donner un verdict définitif en me rendant sur place ou, si

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>2</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 35.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, op. cit., p. 78.

<sup>4</sup> Voir ci-dessus, p. 30-31.

ce n'est pas possible, par certaines informations annexes – qui m'indiquent par exemple que c'est une zone peu fréquentée, susceptible de contenir plus de cailloux que de morceaux de papier froissés. On peut très bien envisager, toutefois, que cette hésitation se transmette dans le langage lui-même, de sorte que l'on peut proposer une version graduelle de l'assentiment et du dissentiment. D'un côté, on trouverait des formes d'assentiment dont la plus extrême pourrait sans doute être quelque chose comme « Oui, c'est évident » et de l'autre des formes de dissentiment dont la plus extrême pourrait peut-être être « Non, c'est impossible », avec dans l'intervalle des formes plus proches de l'abstention – que l'on peut formuler par « Je ne sais pas » – comme « J'imagine que oui » et « J'imagine que non ». Bien sûr, en pratique, il est sans doute possible de ramener cette version graduelle de l'assentiment et du dissentiment à des fonctions de verdict trivalentes, et finalement à des fonctions bivalentes, mais l'on peut se demander s'il n'y a pas un aussi grand écart entre cette vision graduelle de l'assentiment et du dissentiment et les fonctions de verdict qu'il n'y en a entre les fonctions de verdict et les fonctions de vérité.

À cela, on pourrait toutefois répondre que, même envisagés de manière graduelle, assentiment et dissentiment restent relativement délimités : d'un côté, nous avons les formes d'assentiment et de l'autre celles du dissentiment, séparées nettement par l'abstention. Nous pourrions, de même, considérer que la valeur d'une conjonction dépend de la valeur de celle de ses composantes qui s'approche le plus du dissentiment – à l'exception de la double abstention, qui comme nous l'avons vu, peut prendre deux valeurs différentes. De même, la valeur d'une disjonction dépendrait de la valeur de sa composante la plus proche de l'assentiment – encore une fois, à l'exception de la double abstention. Toutefois, plus nous nous approcherions de l'abstention, plus ce schéma risque d'être mis en cause. Je peux être disposée à répondre « J'imagine que oui » ou peut-être « Il est possible que oui » à « Cet animal est un écureuil » et, de même, à « Cet animal est une souris » pris séparément, mais par ailleurs donner mon dissentiment à la conjonction. Une vision graduelle de l'assentiment et du dissentiment peut donc sans doute se distinguer des fonctions de verdict trivalentes telles que Quine les expose. La distinction entre les deux, toutefois, se base sur la décision préalable du linguiste de traduire les signes d'assentiment et de dissentiment par un couple binaire de type oui/non plutôt que par des expressions plus graduelles et remonte, par conséquent, à l'indétermination première qui pèse déjà sur la traduction des signes d'assentiment et de dissentiment. Cette première indétermination se répercute alors, par la suite, dans la traduction des fonctions de verdict et dans celles des fonctions de vérité.

Qu'en est-il de la logique des prédicats ? La traduction des quantificateurs à partir des notions d'assentiment et de dissentiment est peut-être en plus mauvaise position encore. Prenons le quantificateur universel  $\forall x p(x)$  – « Tous les  $x$  sont  $p$  » – que l'on peut transformer par exemple en « Tous les célibataires sont non mariés » ou « Tous les nickels à tête d'indiens sont des nickels à bison »<sup>1</sup>. Nous pourrions chercher une définition en termes de signification-stimulus en disant, par exemple, que le composé quantifié commande l'assentiment du locuteur quand les significations-stimuli qui commandent l'assentiment à la première composante sont une sous-classe de celles qui commandent l'assentiment à la seconde composante, et qu'au contraire les significations-stimuli qui commandent le dissentiment à la seconde composante sont une sous-classe de celles qui commandent le dissentiment à la première composante<sup>2</sup>. Cette définition, toutefois, est doublement insuffisante.

Prenons « Tous les nickels à tête d'indiens sont des nickels à bison ». Un novice, même s'il croit par ailleurs que tous les nickels à tête d'indiens sont des nickels à bison, pourrait avoir des significations-stimuli différentes pour « nickel à tête d'indien » et pour « nickel à bison », pour la simple et bonne raison que, si l'on construisait une fausse pièce qui présente, d'un côté, une face à tête d'indien, et de l'autre, autre chose qu'une face à bison, le novice pourrait se laisser tromper et donner son assentiment à « C'est un nickel à tête d'indien » mais pas à « C'est un nickel à bison ». L'expert, en revanche, « sûr de sa numismatique »<sup>3</sup>, comprendrait qu'il a affaire à un faux et qu'il ne s'agit pas vraiment d'un nickel. Étant donné que le novice, lui, donnerait son assentiment à « C'est un nickel à tête d'indien » et pas à « C'est un nickel à bison » dans une telle situation, nous dirons que les significations-stimuli de « nickel à tête d'indien » et de « nickel à bison » ne sont pas les mêmes pour lui, mais cette situation ne l'empêche pas pour autant de croire, par ailleurs, que tous les nickels à tête d'indien sont des nickels à bison. À l'inverse, « Lapin » et « Phases de lapins » ont une même signification-stimulus : c'est la raison pour laquelle nous ne pouvions pas faire la différence entre les deux termes à partir seulement de la signification-stimulus. Pourtant, nous ne dirions pas que « Toutes les phases de lapin sont des lapins »<sup>4</sup>.

Définir les quantificateurs de manière certaine à partir des seules significations-stimuli s'avère donc être une tâche impossible. Sandra Laugier-Rabaté va jusqu'à dire que

<sup>1</sup> Comme nous l'avons déjà précisé ci-dessus (voir p. 58), le nickel désigne une pièce de monnaie américaine. Le nickel à bison, en particulier, est une pièce dont l'une des faces porte une tête d'indien et l'autre un bison.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, *op. cit.*, p. 88.

<sup>4</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 60.

l'impossibilité de traduire les quantificateurs à partir des seules données comportementales de l'indigène est l'une des manières de formuler la thèse de l'indétermination de la traduction de Quine<sup>1</sup>. En effet, le problème de la quantification est que nous quantifions à partir d'objets, et nous avons besoin, par conséquent, de délimiter les objets dont on parle – que ce soit des lapins, des phases de lapin, des parties non détachées de lapin, ou des manifestations spatio-temporellement délimitées de la lapinité. Cette indétermination référentielle nous empêche de traduire les quantificateurs sans reconstruire des pans entiers de notre appareil référentiel, comme par exemple les terminaisons plurielles ou encore l'identité<sup>2</sup>.

Reconstruire la logique à partir du seul couple de l'assentiment et du dissentiment s'avère donc être une tâche impossible – impossible, du moins, sans l'intervention de tout un appareil référentiel et conceptuel que nous ne sommes pas encore en mesure de repérer dans la langue indigène. Même les connecteurs vérifonctionnels qui, dans *Word and Object*, ont été mis à l'abri de l'indétermination de la traduction, se trouvent, par la suite, remis en doute avec la différence fondamentale entre fonctions de vérité et fonctions de verdict<sup>3</sup>. La logique, avec ses connecteurs vérifonctionnels et ses quantificateurs, est déjà une élaboration théorique et, en tant que telle, elle se base sur un arrière-plan conceptuel que ne peuvent expliquer les seules données comportementales. En d'autres termes, toute forme de logique que nous pourrions atteindre dans la traduction ne pourrait jamais qu'être indéterminée, c'est-à-dire issue de décisions arbitraires du linguiste – arbitraires au sens où d'autres décisions sont possibles et compatibles, par ailleurs, avec les comportements indigènes.

### ➤ Alternatives à l'assentiment

Faut-il, alors, abandonner le couple de l'assentiment et du dissentiment ? Disposons-nous d'autres techniques qui nous permettraient, d'une part, de reconstruire notre théorie de la logique de manière non arbitraire, et d'autre part, de nous débarrasser de la base déjà indéterminée que forment l'assentiment et le dissentiment ? Jaakko Hintikka, par exemple, estime que donner un rôle primordial à un dispositif comportemental comme le couple de l'assentiment et du dissentiment est encore un choix très arbitraire. Nous pourrions très bien imaginer que le linguiste se base plutôt sur d'autres comportements pour fonder la logique. Après tout, repérer les signes d'assentiment et de dissentiment dans le langage indigène n'est

<sup>1</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 36.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 61.

<sup>3</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 36.

pas dépourvu de difficultés, comme nous avons eu l'occasion de le souligner précédemment<sup>1</sup>. Par conséquent, il n'y aurait pas davantage de complications à repérer d'autres comportements chez les indigènes, indépendamment de l'assentiment et du dissentiment.

Quine en a d'ailleurs conscience, et trace un parallèle, dès *Word and Object* (1960), entre la façon dont le linguiste reconnaît les signes d'assentiment et de dissentiment et la manière dont il s'y prend pour reconnaître les signes de salut<sup>2</sup>. Plus tard, dans *Pursuit of Truth* (1990 pour la première édition, 1992 pour la seconde), il admettra que le linguiste repère un certain nombre de formes langagières sans l'aide de l'assentiment et du dissentiment – signes de salut, questions, ordres, entre autres<sup>3</sup>. L'importance que Quine accorde à l'assentiment et au dissentiment et, par extension, à la notion de signification-stimulus, tient avant tout à son intérêt pour les phrases déclaratives, intérêt qui tient lui-même à l'intention de Quine d'expliquer la construction de nos théories scientifiques. En outre, c'est parce que le linguiste a, par ailleurs, fait des hypothèses sur d'autres parties du langage – par exemple « lapin » = « gavagai » – qu'il va pouvoir user efficacement de la méthode de questions et d'assentiments. Sans ces premières hypothèses analytiques, le linguiste ne saurait quelles stimulations tester, et les tester toutes est hors de sa portée<sup>4</sup>. Même si l'assentiment et le dissentiment sont essentiels pour le linguiste dans la vérification de ses hypothèses, il reste donc une part du langage sur laquelle il peut faire des hypothèses sans l'aide de l'assentiment et du dissentiment.

Cela n'affaiblit en rien la position d'Hintikka, qui compte proposer un dispositif comportemental à partir duquel il serait possible de reconstruire les quantificateurs. Il est probable que Quine ne serait pas contre l'idée de recourir à un autre dispositif comportemental capable de nous aider dans la traduction aussi bien que l'assentiment et le dissentiment, si une telle chose existait. En fait, ce serait probablement un argument en faveur de l'indétermination de la traduction : si l'on peut construire plusieurs manuels de traduction possibles à partir du couple de l'assentiment et du dissentiment, à entendre comme un outil de vérification de nos hypothèses, le fait qu'il puisse y avoir d'autres outils de vérification possibles, ou même que l'on puisse en rassembler plusieurs, signifie seulement qu'il y a plusieurs manières de construire son manuel de traduction. Le fait que le choix de l'assentiment et du dissentiment soit un choix arbitraire n'est pas une attaque directe contre la thèse de l'indétermination, seulement contre la

---

<sup>1</sup> J. Hintikka, « Behavioral Criteria of Radical Translation », D. Davidson et J. Hintikka (éds.), *Words and Objections. Essays on the Work of W.V. Quine*, op. cit., p. 69.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 30.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Pursuit of Truth*, op. cit., p. 39.

<sup>4</sup> W. V. Quine, « Replies », op. cit., p. 313.

place de l'assentiment et du dissentiment dans la traduction. En revanche, la position d'Hintikka s'avèrerait problématique pour la thèse d'indétermination si le dispositif comportemental de sa proposition nous mettait en meilleure position que le couple de l'assentiment et du dissentiment, c'est-à-dire s'il nous permettait d'éviter ces choix arbitraires dans la traduction.

Ce n'est pas, notons-le, le but d'Hintikka. Il ne cherche pas particulièrement à défendre qu'il y a des dispositifs comportementaux qui, de manière absolue, supplanteraient le couple de l'assentiment et du dissentiment. Sa proposition, avant tout, est de proposer un dispositif à partir duquel il serait possible de traduire les quantificateurs. Il imagine l'équivalent d'un jeu de cache-cache ou de recherche et de découverte (*searching and finding*)<sup>1</sup>. Le jeu peut être considéré comme se jouant à deux joueurs : d'un côté le chercheur et de l'autre la nature. Les mouvements consistent en substitutions des variables liées d'une phrase quantifiée<sup>2</sup>. Le chercheur peut substituer des valeurs pour chaque quantificateur existentiel, en essayant d'obtenir une instance de la formule vraie ; le but de la nature, qui peut être vue, pour l'occasion, comme un « *malin génie* qui fait de son mieux pour nous frustrer »<sup>3</sup>, a pour but de rendre cette instance de la formule fausse et ne peut, pour sa part, que substituer des valeurs aux quantificateurs universels. L'ordre des joueurs dépend de l'ordre des quantificateurs, et le jeu prend fin quand toutes les variables liées ont été remplacées par les valeurs qui leur ont été attribuées.

Prenons par exemple une phrase du type  $\exists x (p(x) \wedge q(x))$ , formalisation de l'énoncé « Certaines pommes sont rouges » ou « Il y a des pommes rouges ». Nous avons affaire à un quantificateur existentiel ; c'est donc au tour du chercheur de jouer. Son but est de trouver une valeur pour instancier le quantificateur existentiel, de sorte que la substitution soit vraie. Il lui suffit, donc, de trouver un objet qui soit une pomme et qui soit rouge, de sorte que quand il substitue les différentes variables liées par cet objet particulier, la phrase soit vraie. Formellement, il propose une valeur particulière de  $x$  – appelons-la  $a$  – pour laquelle  $p(a) \wedge q(a)$  doit être vrai. Si  $p(a) \wedge q(a)$  est vrai, c'est-à-dire si l'objet choisi est bien une pomme et

<sup>1</sup> J. Hintikka, « Behavioral Criteria of Radical Translation », *op. cit.*, p. 72.

<sup>2</sup> Hintikka précise que les cas les plus faciles à expliquer au sein de ce jeu sont les phrases sous leur forme prénexe, c'est-à-dire celles qui figurent leurs quantificateurs à gauche de l'expression quantifiée, et comme portant sur l'ensemble de l'expression (voir J. Hintikka, « Language-Games for Quantifiers », dans *Logic, Language-games and Information: Kantian Themes in the Philosophy of Logic*, London, Oxford University Press, 1973, p. 63). Par exemple, des formes comme  $\neg \forall x A$  ou  $B \wedge \exists x A$  ou  $\exists x A \Rightarrow B$  ne sont pas en forme prénexe. Il est toutefois possible de les reformuler pour qu'elles prennent une forme prénexe (en s'assurant que les variables figurant dans  $B$  ne dépendent pas de  $x$ , elles deviendraient alors  $\exists x \neg A$ ,  $\exists x (A \wedge B)$  et  $\forall x (A \Rightarrow B)$ , respectivement).

<sup>3</sup> J. Hintikka, « Language-Games for Quantifiers », *op. cit.*, p. 63.

qu'il est bien rouge, alors le chercheur aura gagné la partie. Il aura trouvé un objet qui peut instancier l'énoncé quantifié et le rendre vrai.

Prenons maintenant un énoncé universel de la forme  $\forall x (p(x) \Rightarrow q(x))$ , soit « Toutes les pommes sont rouges ». Nous avons ici affaire à un quantificateur universel, donc c'est à la nature ou au malin génie de jouer. Son but est de trouver une instance de  $x$  qui rende la substitution fautive, autrement dit, de trouver un contre-exemple qui montrerait, en fait, que toutes les pommes ne sont pas rouges. Il suffit, dans ce cas, que la nature présente par exemple une pomme verte, c'est-à-dire un objet  $a$  qui soit une pomme – de sorte que  $p(a)$  soit vrai – mais qui ne soit pas rouge – de sorte que  $q(a)$  soit faux. Cet objet  $a$  rend évidemment faux l'énoncé  $p(a) \Rightarrow q(a)$ , et la victoire est alors à la nature, ou au malin génie. Le but de cet opposant imaginaire est avant tout, comme Hintikka le souligne, de montrer qu'aucun contre-exemple ne peut être trouvé pour contredire un énoncé universel donné, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune substitution possible qui puisse rendre fautive la formule quantifiée<sup>1</sup>.

C'est à partir de ce jeu de recherche et de découverte qu'Hintikka se propose de reconstruire la traduction des quantificateurs. Il estime que le linguiste, après avoir repéré dans la langue indigène ce jeu de langage de recherche et de découverte et le rôle qu'y jouent les quantificateurs, peut espérer traduire les quantificateurs qui se trouvent dans la langue indigène. L'opération n'est pas sans difficultés, mais pour Hintikka ce ne serait pas plus complexe de trouver des signes de ce jeu de langage chez les indigènes – c'est-à-dire de repérer chez autrui des comportements de recherche active pour tester les énoncés au regard de la nature – et de traduire, à partir de là, les quantificateurs, que de repérer leurs signes d'assentiment et de dissentiment. Comme il l'écrit :

Il n'est sûrement pas plus difficile en principe (*ou* en pratique, pour ce que cela importe) d'établir si le jeu auquel un groupe d'enfants est en train de jouer est cache-cache que de trouver quelles sont les expressions appropriées pour l'assentiment et le dissentiment dans une quelconque langue barbare [*heathen*]. Et sûrement, il est plus qu'improbable qu'une tribu n'en vienne pas à s'engager dans des pratiques de recherche et de découverte de manière suffisamment visible pour que ces activités puissent être reconnues par un « linguiste de la jungle » à l'esprit behavioriste. En fait, cela paraît plus improbable encore que de trouver une tribu qui ne dispose pas d'expressions standards pour l'assentiment et le dissentiment.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>2</sup> J. Hintikka, « Behavioral Criteria of Radical Translation », *op. cit.*, p. 73.

Hintikka défend l'idée, d'une part, qu'il y aurait moyen de reconstruire la logique des prédicats à partir de ce jeu de langage de recherche et de découverte. Ce jeu serait, selon lui, aussi facile à repérer dans le comportement de l'indigène que le couple de l'assentiment et du dissentiment, et il permettrait, en outre, de sauver la logique des prédicats de l'indétermination de la traduction. Il entend donner un critère comportemental à partir duquel nous pouvons traduire les quantificateurs, qu'il estime essentiels pour discuter des engagements ontologiques des indigènes<sup>1</sup>. Serait-ce un indicateur du fait qu'il est passé à côté de ce que Quine entend par l'indétermination de la traduction ? Comme nous l'avons déjà dit, le but de Quine n'est pas de remettre en doute la possibilité d'une traduction, mais de critiquer l'idée que les concepts de notre langage ont une signification séparée du système conceptuel dans lequel ils prennent place, signification qui pourrait, par la suite, être traduite de manière non problématique d'une langue à l'autre.

Or, il semble que la proposition d'Hintikka ne remette pas directement en question cette thèse d'indétermination. Même si nous pouvions reconstruire le langage à partir du dispositif comportemental de recherche et de découverte, cette reconstruction resterait en grande partie arbitraire, guidée par les attentes et les intentions propres du linguiste. Tout comme les développements théoriques qui permettraient de passer des fonctions de verdict aux fonctions de vérité peuvent différer entre eux, il y a différentes façons de reconstruire les quantificateurs à partir d'un jeu de langage comme celui proposé par Hintikka.

Hintikka, d'ailleurs, imagine avant tout ce jeu de langage de recherche et de découverte non comme un dispositif de traduction, mais comme une manière d'éclairer la signification des quantificateurs<sup>2</sup>. En suivant une terminologie wittgensteinienne, il s'intéresse avant tout à l'usage des quantificateurs, c'est-à-dire aux activités que nous faisons lorsque nous utilisons les quantificateurs. Sa question n'est pas « Comment peut-on savoir à quelles expressions de la langue étrangère correspondent les quantificateurs ? » mais plutôt « Que faisons-nous quand nous utilisons des quantificateurs ? »<sup>3</sup>. C'est dans ce contexte qu'il introduit son jeu de langage de recherche et de découverte, et c'est dans ce contexte qu'il prend tout son sens. Hintikka

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 69. Quine défend, en effet, l'idée que les prétentions ontologiques d'une théorie – et, par extension, d'une communauté langagière – se révèlent dans leur usage dans les énoncés quantifiés, comme valeurs d'une variable liée à un quantificateur existentiel. Nous n'aurons toutefois pas l'occasion de nous attarder davantage sur cette thèse dans ce travail. Voir à ce sujet, notamment, W. V. Quine, « Existence and Quantification », dans *Ontological Relativity and Other Essays*, *op. cit.*, p. 91-113.

<sup>2</sup> J. Hintikka, « Language-Games for Quantifiers », *op. cit.*, p. 53.

<sup>3</sup> Il réfléchit, d'ailleurs, aux verbes d'actions que nous pouvons utiliser dans ce contexte, parmi lesquels, bien entendu, « chercher » et « trouver ». Voir J. Hintikka, « Language-Games for Quantifiers », *op. cit.*, p. 58.

utilise l'analogie d'un jeu de cache-cache pour nous donner une vision intuitive de ce que nous faisons quand nous utilisons des quantificateurs. Il s'agit d'un dispositif pour expliquer les quantificateurs plus que pour les traduire.

D'ailleurs, il ne semble pas aussi aisé qu'Hintikka le sous-entend d'une part de deviner les activités de recherche et de découverte de l'indigène et d'autre part de trouver dans leurs émissions verbales les expressions quantifiées qui s'y rapportent. En particulier repérer une activité de recherche et de découverte dans le comportement indigène s'avère sans doute particulièrement compliqué devant la quantité impressionnante de modes différents que peut prendre cette activité : après tout, dans certains cas, il s'agit de trouver un objet, mais dans d'autres, il peut aussi s'agir de produire des objets – par exemple, face à la phrase « Il y a des éléments de transuranium », il conviendrait mieux de dire que le chercheur produit ces éléments plutôt que de dire qu'il les trouve<sup>1</sup>. Si le jeu de recherche et de découverte peut prendre plusieurs formes différentes, en fonction de l'objet de recherche étudié, n'est-il pas particulièrement complexe d'en repérer la forme dans une communauté indigène ? Après quoi il faut encore parvenir à distinguer laquelle des émissions verbales de la langue indigène correspond à quels quantificateurs et ce, à partir de la manière dont est joué ce jeu de recherche et de découverte. Dire qu'il nous suffit de repérer un jeu de cache-cache semble être, dans ce contexte, une simplification excessive. Il y a un écart entre repérer un jeu de recherche et de découverte et le traduire, par ailleurs, par nos propres quantificateurs, écart qui ne peut être comblé que par des décisions arbitraires de la part du linguiste.

Quine souligne cet écart, dans sa réponse à Hintikka, en différenciant la logique substitutionnelle et la logique objectuelle<sup>2</sup>. Le jeu de langage proposé par Hintikka relève d'une logique substitutionnelle, selon laquelle un énoncé existentiel de la forme  $\exists xP(x)$  est vrai si et seulement si je peux désigner un objet particulier qui rend vraie cette phrase une fois substitué à toutes les instances de la variable  $x$ , c'est-à-dire un objet particulier – appelons-le  $a$  – tel que  $P(a)$  soit vrai. Par exemple, la phrase « Il y a une pomme rouge » ou « Il existe un  $x$  tel que  $x$  est une pomme et  $x$  est rouge » n'est vraie que si je peux désigner – ou, selon les mots d'Hintikka, trouver – une pomme particulière – appelons-la  $a$  – de sorte que «  $a$  est une pomme et  $a$  est rouge » soit vrai. De même, un énoncé universel de la forme  $\forall xP(x)$  est vrai si l'on ne peut trouver aucun contre-exemple, c'est-à-dire s'il n'y a aucun objet qui, une fois substitué à la variable  $x$ , rendrait faux l'expression  $P(x)$ . Par exemple, la phrase « Tous les  $x$  sont tels que,

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>2</sup> W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 314.

si  $x$  est une pomme, alors  $x$  est rouge » est fausse, dans la mesure où je peux trouver une pomme verte – appelons-la  $a$  – qui, une fois substituée à la variable  $x$ , rend la phrase fausse – puisque  $a$  est une pomme mais n'est, par ailleurs, pas rouge.

Le problème de cette version substitutionnelle des quantificateurs, c'est qu'elle suppose que nous ayons affaire à des objets spécifiables. Il faut pouvoir désigner ou nommer les différents objets susceptibles de se substituer aux variables. Or, dans certains cas, nous ne disposons pas de suffisamment d'expressions pour nommer tous les éléments possibles de notre théorie – c'est le cas, par exemple, dans la théorie des nombres réels, qui ne peuvent pas être dénombrés – et dans d'autres cas, nous n'avons pas les connaissances nécessaires pour pouvoir spécifier un objet qui pourrait rendre la phrase vraie une fois substitué à une variable. Comme le dit Quine, « un homme peut être prêt à dire qu'il y a un espion dans l'équipe, sans pour autant jamais être prêt à en spécifier un »<sup>1</sup>. Autrement dit, une phrase existentielle du type « Il y a un espion dans l'équipe » peut être vraie même si, par ailleurs, personne ne trouve jamais qui il est exactement – autrement dit, même si le chercheur, dans le jeu de langage proposé par Hintikka, ne parvient pas à placer un coup gagnant.

Dans la quantification dite « classique », ou objectuelle, en revanche, une phrase existentielle est vraie à partir du moment où il y a au moins un objet – spécifiable ou non – qui la rend vraie et, de même, une phrase universelle est vraie si aucun objet – spécifiable ou non – ne peut la rendre fausse. Cette distinction fait tout l'intérêt de la quantification objectuelle quand il s'agit, par exemple, de quantifier sur un univers infini ou, à tout le moins, un univers dont les éléments sont indénombrables. Comme le dit Quine, si les objets de l'univers étaient « dénombrables et effectivement dénombrés, je nommerais chaque objet numériquement et j'opterais pour la quantification substitutionnelle »<sup>2</sup>. Le principal avantage de la quantification substitutionnelle, en effet, est que l'on peut y accéder à partir de critères comportementaux, ce qui en ferait une « avancée épistémologique »<sup>3</sup> et non un système théorique propre à notre seul langage. Si c'était possible, donc, d'utiliser la quantification substitutionnelle sans perdre, par ailleurs, la portée de la quantification objectuelle, Quine le ferait sans hésiter. Le problème, c'est que nous ne sommes pas dans un univers dénombrable, ni même parfaitement connu ; en ce sens, nous avons besoin de la quantification objectuelle.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 314-315.

<sup>2</sup> W. V. Quine, « Existence and Quantification », *op. cit.*, p. 107.

<sup>3</sup> *Id.* Par ailleurs, la quantification substitutionnelle ne permet pas de définir les prétentions ontologiques d'une théorie, ce qui était la raison principale pour laquelle Hintikka avait tenté d'en donner un critère comportemental. Voir à ce sujet W. V. Quine, « Existence and Quantification », *op. cit.*, p. 105-106.

En outre, les critères comportementaux qui permettent de cerner la quantification substitutionnelle ne passent pas forcément par un jeu de recherche et de découverte tel que présenté par Hintikka. La quantification substitutionnelle peut être exprimée en termes d'assentiment et de dissentiment. Nous donnons notre dissentiment à un énoncé existentiel quand nous sommes prêts à donner notre dissentiment à chacune des substitutions possibles de ses variables. De même, nous sommes disposés à donner notre assentiment à un énoncé existentiel quand nous donnerions notre assentiment à l'une des substitutions possibles de ses variables<sup>1</sup>. Une fois encore, comme pour les fonctions de vérité, la suspension du jugement pourrait laisser des points aveugles dans cette reconstruction de la quantification substitutionnelle grâce à l'assentiment et au dissentiment, points aveugles qui ne peuvent être comblés que par des choix arbitraires de la part du linguiste.

De même que pour les fonctions de verdict et les fonctions de vérité, il est possible de passer d'une quantification substitutionnelle à une quantification objectuelle par certaines constructions langagières. Une fois encore, ces constructions ne peuvent être qu'arbitraires, et il y a un écart théorique entre quantification substitutionnelle et objectuelle, écart susceptible d'être comblé par différentes élaborations théoriques. Nous pouvons repérer la quantification objectuelle dans le langage indigène, mais seulement à partir de codes et de règles arbitraires qui nous sont hérités en partie de notre propre langue. L'indétermination de la traduction se retrouve donc dans la quantification objectuelle, qui ne peut reposer que sur des choix de la part du linguiste et reste donc susceptible d'être « matériellement différente »<sup>2</sup> de ce que pourrait proposer un autre manuel de traduction.

La proposition d'Hintikka ne permet donc pas de remettre en question l'indétermination des quantificateurs. Elle pose toutefois la question de savoir combien le couple de l'assentiment et du dissentiment est indispensable à la traduction. Existe-t-il d'autres critères comportementaux qui pourraient, en pratique, remplacer l'assentiment et le dissentiment ? Quine souligne l'importance de notre couple oui/non pour la méthode de questions et d'assentiments, qui permet au linguiste, d'une part, de vérifier ses hypothèses analytiques, et d'autre part, d'éclaircir les cas où plusieurs termes ont des objets de référence en commun – de s'assurer, par exemple, que « gavagai » désigne bien le lapin et pas sa couleur, ou son appartenance au règne animal. Pourrions-nous, toutefois, envisager un autre dispositif de langage, repérables par des critères comportementaux, et à partir duquel nous pourrions espérer

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 104-105.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 105.

remplir ce même rôle ? Nous aurons l'occasion de nous intéresser à ce qui rend l'assentiment et le dissentiment essentiels à la traduction par la suite, après avoir étudié le statut de la logique dans la traduction<sup>1</sup>.

➤ **La logique comme critère de traduction**

Il y a encore, dans *Word and Object* (1960), une ambiguïté sur le statut de la logique propositionnelle : Quine tente de sauver les connecteurs vérifonctionnels de l'indétermination en les basant directement sur l'assentiment et le dissentiment. Cette illusion, toutefois, sera définitivement abandonnée au moment de *Word and Objections* (1969). Quine admet, en premier lieu, que les fonctions de vérité ne peuvent pas être déduites directement de l'assentiment et du dissentiment : au mieux nous pouvons avoir accès aux fonctions de verdict, et toute extrapolation théorique supplémentaire ne pourra que reposer sur les choix arbitraires du linguiste. En second lieu, il déclare explicitement que l'assentiment et le dissentiment portent aussi un certain degré d'indétermination, qui se transmet aux autres étapes de la traduction. Dès lors, toute tentative de reconstruire la logique à partir de l'assentiment et du dissentiment s'avérerait, de toute manière, arbitraire, étant donné qu'il serait possible de construire d'autres logiques que la nôtre, toutes compatibles par ailleurs avec les données comportementales dont dispose notre linguiste.

Il ne s'agit pourtant pas, pour Quine, de considérer la logique comme intraduisible, ou de nous convaincre que nous devrions abandonner purement et simplement le travail de traduction : l'indétermination consiste seulement à dire qu'il existe plusieurs ensembles d'hypothèses analytiques concurrentes qui peuvent traduire les expressions de l'indigène. La logique elle-même n'a en ce sens aucun statut particulier : elle est, elle aussi, issue de la projection de la langue du linguiste dans la langue indigène. Lorsqu'il traduit les expressions indigènes pour leur donner le sens de nos connecteurs logiques – « ne pas », « ou », « et » – il se laisse guider par les règles de composition des phrases qui régulent sa langue maternelle. C'est en ce sens, que la traduction de la logique est dite arbitraire, même si elle est motivée par les exigences de familiarité et de simplicité qui nous poussent à projeter notre langue maternelle sur la langue indigène.

En revanche, et d'une façon qui peut, aux premiers abords, paraître paradoxale, la logique a bien un statut particulier dans la traduction. Elle n'échappe pas à l'indétermination de la traduction, mais elle a pourtant une place fondamentale, place qui pousse Quine à la traiter

---

<sup>1</sup> Voir ci-dessous, p. 90-98.

de manière différente par rapport au reste de la traduction. Ce traitement figure dans la manière dont il essaye de sauver la logique propositionnelle dans *Word and Object*, où il expose sa position en ces mots :

Supposons qu'on prétende que certains indigènes sont disposés à accepter comme vraies certaines phrases traduisibles dans la forme  $p$  et non- $p$ . Cette supposition est absurde au regard de nos critères sémantiques. Et, pour ne pas tomber dans le dogmatisme, quels critères de rechange pourrions-nous préférer ?<sup>1</sup>

La logique, dans la traduction, devient un critère sémantique : il s'agit du critère à partir duquel nous évaluons le sens de nos énoncés. Si nous traduisons un énoncé indigène par une forme logiquement contradictoire, du type  $p$  et non- $p$ , nous ne nous contenterions pas d'être surpris de rencontrer une peuplade faisant preuve d'une mentalité prélogique ; nous nous trouverions face à une traduction qui ne nous permet pas de faire sens des énoncés indigènes. Nous aurions affaire à une mauvaise traduction. Les règles de la logique, même si nous les imposons de manière arbitraire au langage indigène, nous permettent de guider notre traduction et de lui donner sens. Certes, elles restent dogmatiques, mais à défaut de constituer le seul critère possible pour la traduction d'une langue étrangère, elles en sont un des critères préférables. Si notre traduction ne se basait pas sur les lois logiques, sur quoi se baserait-elle ? Le choix de la logique comme critère, comme le dit Sandra Laugier-Rabaté, a l'avantage d'être « moins pervers et mieux intentionné »<sup>2</sup>. Il s'agit d'appliquer à la langue indigène des règles qui sont, par ailleurs, déjà considérées comme fondamentales dans notre propre langue.

La logique, en effet, est considérée comme un critère sémantique dans notre langue maternelle. Nous évaluons le sens de nos énoncés à partir des lois logiques et nous sommes prêts à réévaluer la signification d'un énoncé pour éviter les contradictions. Par exemple, si quelqu'un répond « Oui et non » à l'une de nos questions, nous pouvons nous attendre à ce que la phrase à laquelle il donne son assentiment et celle à laquelle il donne son dissentiment ont pour lui des significations différentes – pourquoi, après tout, aurait-il donné un verdict différent pour le même énoncé ? En règle générale, si un locuteur vient à violer les lois logiques, nous aurons tendance à considérer qu'il a donné une nouvelle signification aux connecteurs logiques<sup>3</sup>. Autrement dit, nous avons tendance, tout naturellement, à adapter ce que dit notre interlocuteur pour le faire correspondre à nos lois logiques. Comme l'écrit Quine :

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 99.

<sup>2</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 45.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Word and Object*, op. cit., p. 59.

La vérité de bon sens qu'il y a derrière cette maxime, c'est que la stupidité de notre interlocuteur, au-delà d'un certain point, est moins probable qu'une mauvaise traduction – ou, dans le cas domestique, qu'une divergence linguistique.<sup>1</sup>

Nous estimons naturellement que notre interlocuteur n'est pas stupide et, par conséquent, nous considérons son comportement – en particulier son comportement verbal – comme celui d'un être raisonnable. Quand il parle, même dans une langue étrangère, nous avons tendance à lui accorder que ses paroles doivent être douées de sens. Or, ce sens passe notamment, dans notre schème conceptuel, par le respect de règles de composition comme les lois logiques. Si nous attribuons intuitivement nos lois logiques à notre interlocuteur, c'est parce qu'elles nous servent de critères sémantiques. Ce sont à partir d'elles que nous faisons sens de ce que l'on dit et de ce qui nous est dit en retour. Comme l'écrit Sandra Laugier-Rabaté : « C'est sur [la logique] en effet que se fonde toute interprétation du comportement étranger »<sup>2</sup>. Nous ne voyons le comportement d'autrui qu'au travers des lentilles de notre propre logique, et c'est à partir de ce critère logique que nous allons donner sens au langage indigène.

Ce critère des lois logiques n'a rien d'absolu en lui-même. Le linguiste peut toujours, sur base du comportement visible des indigènes, leur attribuer d'autres systèmes logiques, y compris des systèmes qui accepteraient des énoncés d'une forme qui nous paraîtrait contradictoire, comme  $p$  et non- $p$ . Les seules données comportementales laissent suffisamment de place aux conjectures du linguiste pour qu'il puisse construire aussi bien un manuel de traduction qui respecterait nos lois logiques qu'un manuel qui irait à leur rencontre. En ce sens, la logique est indéterminée. Elle a toutefois valeur de critère en cela qu'un manuel de traduction qui attribuerait aux indigènes une mentalité prélogique ou soulèverait des contradictions apparentes dans leur discours serait considéré comme un mauvais manuel de traduction. Comme l'écrit Quine :

Une traduction malicieuse peut rendre les locutions indigènes aussi étranges que l'on veut. Une meilleure traduction leur imposera notre logique, et trancherait au prix d'une pétition de principe la question de la prélogicité, s'il y avait à poser une telle question.<sup>3</sup>

Ce qui finit par sauver partiellement notre logique de l'arbitraire en l'imposant comme critère d'une bonne traduction a donc quelque chose d'une pétition de principe. Nous projetons notre logique dans le langage indigène et l'utilisons comme critère sémantique de leurs

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 101.

<sup>2</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 39.

<sup>3</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 99.

expressions parce qu'il s'agit, par ailleurs, d'un critère sémantique dans notre propre langue. La question de la prélogique, dans un tel contexte, perd son sens. Nous ne pouvons déterminer qu'un locuteur respecte les lois logiques qu'en ayant déjà interprété ses expressions d'une certaine manière, et les lois logiques elles-mêmes sont utilisées comme critère dans la manière dont nous allons interpréter les paroles d'autrui.

Cela dit, ce principe de charité, qui nous pousse à donner sens aux énoncés d'autrui, ne consiste pas pour autant à plaquer nos propres structures langagières sur le langage indigène sans autre forme de procès. Il y a un pas à franchir entre l'utilisation des règles de notre propre langage comme outil pour traduire plus aisément la langue indigène et l'assimilation complète des comportements indigènes aux nôtres. S'il est possible de rendre la langue indigène aussi éloignée de la nôtre que l'on veut, il est aussi possible de la rendre aussi proche que l'on veut. Ces deux extrêmes sont tous deux accessibles au linguiste à partir des seules données comportementales dont il dispose. Quine, toutefois, mettra en garde contre la tendance à tomber dans l'un ou l'autre de ces deux extrêmes. Il appelle à la méfiance envers, d'une part, une traduction qui accorderait trop de ressemblances entre la mentalité indigène et la nôtre, et d'autre part, une traduction qui les considérerait comme trop différentes. Comme il l'écrit :

Nous pouvons alternativement nous étonner de l'impénétrabilité de la mentalité de l'indigène et nous étonner de voir combien il nous est semblable, lorsque dans un cas nous avons simplement « loupé » la meilleure traduction et que dans l'autre cas nous avons accompli le travail plus en profondeur de projeter nos propres modes provinciaux de pensée dans le parler de l'indigène.<sup>1</sup>

Toute la difficulté de la traduction est de trouver un équilibre entre ces deux extrêmes. Il faut, d'une part, projeter suffisamment de nos constructions pour rendre les mentalités indigènes compréhensibles, tout en se gardant de leur attribuer tout de nos propres mentalités. Comme le remarquera Laugier-Rabaté, ce que recommande Quine, c'est avant tout un principe pratique de méfiance, en particulier de méfiance envers les contrastes<sup>2</sup> : le linguiste doit faire attention à ce que son système d'hypothèses analytiques ne vienne pas attribuer aux indigènes certaines mentalités qui nous sont étrangères – que ce soit des croyances comme « Tous les lapins sont des hommes réincarnés » ou, à l'extrême, une mentalité prélogique – tout comme il

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>2</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 43.

doit faire attention à ne pas leur donner des croyances qui nous seraient trop familières de manière irréfléchie.

L'attribution de notre logique à la langue indigène est donc élevée au rang de critère, mais, en revanche, « la recherche de l'accord, de la rationalisation maximale n'est certainement pas chez Quine un *critère* de choix d'une traduction »<sup>1</sup>. Si une traduction qui accorde au langage indigène une logique différente de la nôtre est considérée par Quine comme une mauvaise traduction, il en va de même pour une traduction qui, dans le mouvement inverse, tenterait de promouvoir un accord maximum, à travers le langage, entre nos mentalités et celles de l'indigène. Quine dira même, dans une conférence de 1965, *Meaning and the Alien Mind*, que « plus grand le contraste, plus suspect il est, plus superficiel le contraste, plus inintéressant »<sup>2</sup>. Qu'est-ce qui, alors, distingue la logique du reste de nos constructions langagières ? Qu'est-ce qui, autrement dit, pousse Quine à élever la logique au rang de critère de traduction, tout en mettant en garde contre la projection de nos propres mentalités sur les mentalités indigènes ?

Si la logique s'impose d'elle-même comme critère de traduction, malgré son caractère indéterminé, c'est parce que les vérités logiques sont obvie, elles sont évidentes, en ce sens où n'importe quel individu de notre communauté langagière y donnerait son assentiment « comme à une évidence »<sup>3</sup>. Il va de soi que les lois logiques sont vraies et nous ne pouvons pas imaginer les remettre en question, parce qu'elles se trouvent au cœur de notre schème conceptuel. L'harmonie de l'assentiment et du dissentiment au sein de la communauté langagière justifie l'élévation de la logique au rang de critère. Comme l'écrit Sandra Laugier-Rabaté, « Ce qui caractérise la logique orthodoxe, c'est l'accord universel que rencontrent les vérités logiques : personne ne peut “réellement” [...] nier une vérité logique »<sup>4</sup>. Pour cette raison, le linguiste ne peut pas non plus nier ces vérités logiques dans la langue indigène s'il veut rendre cette langue compréhensible pour lui.

En ce sens, imposer notre logique aux indigènes, même si cela reste arbitraire, n'est pas pour autant un geste capricieux. L'impératif de « “Sauver la vérité logique” est à la fois une convention, et une sage convention »<sup>5</sup>. Les vérités logiques, parce qu'elles rencontrent l'accord universel au sein de notre communauté langagière, ont valeur de critère dans la traduction. À

<sup>1</sup> D. Bonnay et S. Laugier, « La logique sauvage de Quine à Lévi-Strauss », dans *Archives de philosophie*, vol. 66, n°1 (2003), p. 57.

<sup>2</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 43.

<sup>3</sup> W. V. Quine, « Replies », op. cit., p. 318.

<sup>4</sup> S. Laugier-Rabaté, *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, op. cit., p. 52.

<sup>5</sup> W. V. Quine, « Replies », op. cit., p. 318.

défaut d'être parfaitement déterminées, elles sont justifiées par l'adhésion des membres d'une même communauté à leur vérité. C'est pour cette raison que, si un locuteur de notre propre langue vient à dire une absurdité logique apparente comme « Oui et non », nous avons tendance à « sauver la vérité logique » en considérant, par exemple, que l'énoncé auquel notre interlocuteur donne son assentiment a un sens différent de celui auquel il donne son dissentiment.

Barry Stroud lie cet aspect de la traduction à la possibilité de révision de notre théorie. Pour Quine, aucun énoncé n'est tout à fait à l'abri d'une révision. En ce sens, la logique n'a qu'un caractère conventionnel : non seulement un peuple indigène pourrait avoir une autre logique, mais nous pourrions en outre en venir à changer nos propres lois logiques. En revanche, rappelons-le, la loi de la conservation de la théorie nous pousse à choisir la révision la plus économique. Nous ne pouvons pas réviser tout notre système en même temps ; il nous faut, à chaque révision, garder suffisamment de notre arrière-plan théorique pour que notre système conceptuel reste intelligible. Or, les lois logiques se trouvent au cœur de notre théorie et, pour cette raison, une révision brutale et soudaine de ces vérités semble inenvisageable. Cela ne signifie pas, pour autant, que cette révision soit impossible. Comme l'écrit Stroud : « De la véritable nouveauté peut surgir à la suite de plusieurs petits changements de ce qui est familier vers ce qui est encore familier »<sup>1</sup>. En modifiant notre théorie petit à petit, de sorte que chaque changement reste, pris séparément, un changement du familier vers ce qui est un tout petit peu moins familier, nous finirons peut-être par avoir, à la longue, une révision radicale de notre théorie. Cette révision, toutefois, ne peut être que progressive.

Nous ne pouvons donc traduire qu'à partir de ce qui nous est familier, et pour Quine, rien ne nous est plus familier que la logique, en ce sens que les vérités logiques sont celles auxquelles tous les membres de la communauté langagière donneraient leur assentiment, ou celles qui sont dérivables de ce premier cas par des étapes obviées, c'est-à-dire des étapes que tous ces mêmes locuteurs viendraient à accepter. À partir du moment où « aucune raison spécifique ne survient pour nous contredire »<sup>2</sup>, imposer la logique à la communauté indigène est donc une bonne stratégie. C'est la manière qu'a le linguiste de donner sens à ce que dit l'indigène, de rendre ses expressions intelligibles pour les locuteurs de notre langage.

---

<sup>1</sup> B. Stroud, « Conventionalism and the Indeterminacy of Translation », dans D. Davidson et J. Hintikka, *Words and Objections. Essays on the Work of W. V. Quine*, *op. cit.*, p. 94.

<sup>2</sup> W. V. Quine « Replies », *op. cit.*, p. 318.

➤ **L'assentiment comme dispositif incontournable**

Que peut-on déduire de ces développements pour le couple de l'assentiment et du dissentiment ? Comme nous avons pu le souligner, assentiment et dissentiment ont un statut un peu paradoxal. D'une part, les procédés par lesquels ils sont traduits dépendent de conjectures arbitraires qui se basent en grande partie sur la projection de notre couple oui/non dans la langue indigène. En ce sens, la traduction de l'assentiment et du dissentiment constitue déjà une première indétermination, alors même que nous ne sommes qu'aux prémisses de la traduction. En outre, Quine admet que repérer les expressions d'assentiment et de dissentiment dans la langue indigène n'est pas une entreprise dépourvue de difficultés, et que l'on peut s'attendre à des constructions plus complexes qu'un simple couple oui/non – par exemple, le « Si » qui vient suivre une question négative à la place du « Oui », ou un « Bien sûr », synonyme par le stimulus avec « Oui », qui viendrait le remplacer comme signe d'assentiment.

D'autre part, Quine semble considérer comme négligeables les problèmes de traduction que l'assentiment pose. Il se dira même prêt à « ignorer toute trace d'indétermination sous-jacente qu'il pourrait y avoir dans les signes d'assentiment et de dissentiment »<sup>1</sup>. Guidé par la nécessité d'avoir une hypothèse de travail fonctionnelle qui lui permettra d'avancer plus avant dans la traduction, le linguiste projette son couple oui/non dans la langue indigène de manière presque dogmatique. L'assentiment et le dissentiment sont ensuite placés aux fondements de l'élaboration de la traduction : c'est à partir d'eux que Quine définit la notion de signification-stimulus à partir de laquelle le linguiste opère ses conjectures ; c'est sur eux encore que se base la méthode de questions et d'assentiments, qui permet au linguiste, d'une part, de vérifier ses hypothèses, et d'autre part, d'augmenter les données à sa disposition en soumettant lui-même des énoncés au verdict de l'indigène ; c'est à partir d'eux, enfin, que Quine va reconstruire des critères au moins partiels pour reconstruire notre logique à partir du comportement indigène.

L'assentiment et le dissentiment ont donc un caractère ambivalent : ils sont à la fois indéterminés, issus de la projection arbitraire du langage du linguiste dans le langage indigène, et en même temps incontournables, leur présence étant absolument fondamentale dans tout le travail de traduction. Il serait tentant, dans ces circonstances, de leur accorder le même statut particulier que Quine donne à la logique, et de les considérer comme un critère de traduction, à la fois arbitraire et nécessaire. Mais ce statut de la logique tenait avant tout à leur caractère obvie. Autrement dit, l'évidence des vérités logiques est basée sur l'accord de la communauté,

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 317.

c'est-à-dire sur la tendance de tous les membres de la communauté à donner leur assentiment à ces vérités sous n'importe quelles circonstances – à l'exception peut-être de celles qui préviendraient toute forme de réponse. En ce sens, justifier l'adoption de l'assentiment et du dissentiment par leur caractère obvie semble circulaire, étant donné que le caractère obvie de la logique tient, lui, à la définition même donnée à l'assentiment. Au mieux, l'assentiment et le dissentiment ont quelque chose de « pré-obvie ». Ce sont à partir d'eux qu'est supposé se définir le caractère même de l'évidence – et sur quoi d'autre pouvons-nous définir l'évidence que ce sur quoi tout le monde s'accorde de manière indiscutable ?

La question qui se pose, alors, est de savoir d'où viennent l'assentiment et le dissentiment. Qu'est-ce qui peut justifier ce statut fondamental au sein de notre langage ? Si la projection de notre couple oui/non dans la langue indigène tient de l'arbitraire, qu'est-ce qui nous assure qu'il y ait quoi que ce soit d'équivalent à l'assentiment et au dissentiment dans n'importe quelle langue étrangère que nous viendrions à croiser ? Même s'il y a un dispositif qui, dans la langue indigène, remplit cette fonction d'assentiment et de dissentiment, qu'est-ce qui nous assure que le linguiste pourra finir par le trouver ? Traduire le couple de l'assentiment et du dissentiment lui est-il indispensable pour poursuivre son travail de traduction, ou pourrait-il se servir d'un autre dispositif comportemental, comme celui proposé par Hintikka ?

Sans doute convient-il, pour comprendre les fondements de l'assentiment et du dissentiment, de revenir à leurs origines dans l'apprentissage de l'enfant. Rappelons-le, Quine explique l'apprentissage des premiers mots de l'enfant par un principe de renforcement et de punition : quand l'enfant prononce une élocution correcte, il est récompensé, ce qui l'encourage à recommencer ; au contraire, quand l'enfant fait une erreur, il est pénalisé, ce qui le pousse à se corriger. Assez tôt dans son apprentissage, ces récompenses, dont l'efficacité repose en grande partie sur le principe de plaisir, cèdent place à l'assentiment et au dissentiment. L'enfant apprend, à partir des mots qu'il a déjà appris, que l'assentiment est équivalent à une récompense – en ce sens qu'il marque une élocution correcte – et que le dissentiment équivaut à une pénalité – parce qu'il indique une erreur à corriger<sup>1</sup>. L'assentiment et le dissentiment, en ce sens, se

---

<sup>1</sup> Il est tentant de remarquer que cette notion primitive de l'assentiment et du dissentiment ne correspond pas tout à fait à l'usage que nous ferions du couple oui/non. Certes, il peut être utilisé pour indiquer qu'une phrase est correctement formulée ou non, mais on pourrait aussi s'en servir, par exemple, pour accepter ou refuser de faire quelque chose. Il est sans doute possible, toutefois, de rendre compte aisément de cette situation en considérant les divers usages de l'assentiment et du dissentiment comme une élaboration technique induite par l'évolution progressive d'une notion de plus en plus complexe d'assentiment et de dissentiment.

présentent comme une élaboration conceptuelle qui vient remplacer un principe d'apprentissage premier.

Peut-être tenons-nous là une justification éventuelle du rôle fondamental que l'assentiment et le dissentiment jouent dans la construction du langage. Il s'agit d'une élaboration théorique à partir du principe de récompense et de pénalité qui précède et permet l'apprentissage même du langage. Apprendre un langage, c'est apprendre les formes qu'il est correct d'utiliser et, à l'inverse, celles qui ne sont pas correctes. Cet apprentissage passe d'abord par un principe de récompense puis, une fois l'enfant plus avancé dans l'apprentissage, par l'assentiment et le dissentiment. Si l'on admet cela, le couple de l'assentiment et du dissentiment, quelle que soit la forme qu'il viendra à prendre dans un langage particulier, y compris s'il est considéré, par exemple, comme graduel, a quelque chose d'incontournable, dans la mesure où il provient de l'aptitude innée de l'enfant à apprendre le langage et de la nature de cet apprentissage comme apprentissage de la façon correcte de parler.

Bien sûr, la manière dont se produit cette élaboration théorique reste, elle, arbitraire. C'est la raison pour laquelle l'assentiment et le dissentiment peuvent conserver à la fois un rôle fondamental dans le langage et dans l'entreprise de la traduction et, en même temps, porter une part d'indétermination. Le linguiste, quand il cherche les signes d'assentiment et de dissentiment chez les indigènes, va se baser sur le couple oui/non qui lui vient de sa langue maternelle, c'est-à-dire sur la manière dont il a lui-même élaboré l'assentiment et le dissentiment à partir du principe de récompense et de pénalité. C'est, d'ailleurs, l'une des seules différences entre l'apprentissage par le linguiste d'une langue étrangère et l'apprentissage par l'enfant de sa langue maternelle : Quine semble suggérer, à plusieurs reprises, qu'il y a une continuité entre les deux sortes d'apprentissage<sup>1</sup>. Il n'y a pas de différences de nature entre les deux, sinon que le linguiste dispose déjà du schème conceptuel de sa langue maternelle, là où l'enfant, pour ainsi dire, doit tout apprendre depuis le début. Excepté cela, le linguiste comme l'enfant partent des données comportementales à leur disposition ; données à partir desquelles ils infèrent ce qu'il est correct ou non de dire dans quelles circonstances. Le linguiste passe seulement par l'intermédiaire de sa langue maternelle qui, elle aussi, associe certaines expressions à certains comportements non verbaux.

---

<sup>1</sup> Voir notamment W. V. Quine, « Speaking of Objects », *op. cit.*, p. 5. Voir aussi la manière dont il introduit ce qu'on pourrait appeler l'indétermination de la signification entre deux locuteurs d'une même langue, avant d'illustrer cela par le cas extrême de la traduction radicale (W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 26- 27).

En cherchant quelles expressions conviennent au mieux à l'assentiment et au dissentiment dans la langue indigène, le linguiste ne chercherait alors pas n'importe quelle expression : son but est de donner une équivalence entre les expressions par lesquelles il a remplacé le principe de récompense et les expressions par lesquelles un indigène a fini par remplacer le même principe de récompense. Cette base commune, elle, garde un caractère très primitif, dans la mesure où elle conditionne l'apprentissage même du langage. En ce sens, elle nous donnerait bon espoir de trouver une structure équivalente dans n'importe quel langage. Cette structure ne serait pas forcément facile à traduire, mais il y aurait, à tout le moins, *quelque chose* à repérer dans le langage indigène.

La présence d'un principe primitif derrière l'assentiment et le dissentiment expliquerait pourquoi Quine n'hésite pas à placer ces notions au fondement de l'entreprise de traduction. Cela justifierait, aussi, qu'il considère le degré d'indétermination de l'assentiment et du dissentiment comme négligeable. Il s'agit, certes, d'un premier niveau d'indétermination, mais l'arbitraire dans la manière dont le linguiste vient à traduire l'assentiment et le dissentiment serait nuancé par le fait qu'ils sont issus d'un principe inné : la capacité de l'enfant à voir certains de ses comportements encouragés par des récompenses et d'autres découragés par des pénalités. Le caractère universel de l'assentiment et du dissentiment ne tiendrait pas, contrairement à la logique, au fait qu'ils soient obvia, mais au fait qu'ils soient issus d'un principe inné, lié à la nature même de l'apprentissage.

Si l'on acceptait cela, il faudrait admettre qu'il y a une sorte de flottement entre l'assentiment et le dissentiment considérés au sein d'un seul et même langage – dispositif qui serait, par la suite, projeté sur le langage indigène – et l'assentiment et le dissentiment entendus comme une structure universelle, élaborée d'une manière ou d'une autre à partir du principe de récompense. Il y a, d'une part, l'assentiment et le dissentiment, et d'autre part, les expressions par lesquelles nous exprimons l'assentiment et le dissentiment. Qu'il y ait une distinction entre les deux apparaît clairement dans la manière dont Quine parle, d'une part, d'assentiment et de dissentiment comme des notions générales, et d'autre part de signes d'assentiment et de dissentiment caractérisés par des expressions particulières – notre couple oui/non qui devient, notamment, yes/no en anglais, et ainsi de suite<sup>1</sup>. L'indétermination de la traduction concerne alors non pas la forme de l'assentiment et du dissentiment, mais les signes particuliers qui expriment, dans les différentes langues, l'assentiment et le dissentiment.

---

<sup>1</sup> Voir W. V. Quine, « Replies », *op. cit.*, p. 312.

Il est assez intéressant de mettre cette vision de l’assentiment et du dissentiment comme intimement liés au principe de récompense et de pénalité en parallèle avec le concept de discours paradoxal. Nous avons envisagé ci-dessus une vision graduelle de l’assentiment<sup>1</sup> ; nous n’avons pas encore sérieusement envisagé le cas où il serait possible pour un parent de donner, dans les mêmes circonstances, son assentiment et son dissentiment à un même comportement verbal de l’enfant – ou, plus largement, une récompense et une pénalité face à un même comportement. Cette double injonction peut soit advenir au même moment – éventuellement à des niveaux de discours différents, par exemple un assentiment exprimé verbalement accompagné d’un signe de dissentiment non verbal<sup>2</sup> – soit au cours du temps, ce qui empêcherait l’enfant, en pratique, de construire un réseau interverbal stable qui lui indiquerait ce qu’il convient de dire dans quelles circonstances pour recevoir un assentiment. Nous obtiendrons, autrement dit, un schéma semblable à celui-ci :

**Tab. 6 : Le discours paradoxal**

		Assentiment	
		✓	✗
Dissentiment	✓	Paradoxe	Dissentiment
	✗	Assentiment	Abstention

La place du paradoxe dans le développement de l’enfant a été beaucoup théorisée par des auteurs comme Watzlawick et Bateson. Ils soulignent, en particulier, les conséquences nuisibles des injonctions paradoxales répétées, qui peuvent mener, dans les cas les plus graves, à des comportements pathologiques. En effet, le discours paradoxal est caractérisé par une assertion qui finit par se contredire : une injonction comme « Sois spontané ! »<sup>3</sup> en est un

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, p. 73-74.

<sup>2</sup> Comme nous l’avons précisé ci-dessus, Quine se concentre principalement sur la partie verbale du discours (voir p. 29-30). On peut toutefois remettre en question ce choix, en soulignant l’importance du non verbal pour le langage et la possibilité de superposer plusieurs niveaux de discours, dont certains sont verbaux, et d’autres non verbaux. En particulier, on peut se demander à quel point limiter l’étude du langage à sa partie verbale conditionne le niveau de complexité que l’on pourrait donner à l’assentiment et au dissentiment. Intégrer cette partie non verbale du langage permettrait-elle au linguiste de trouver plus facilement les signes d’assentiment ou de dissentiment dans la langue indigène ? Pencherions-nous davantage vers une vision plus graduelle de l’assentiment et du dissentiment, voire une vision paradoxale de ces concepts ? Face à ces questions, il semble que le choix de Quine de se focaliser sur la partie verbale du langage n’est peut-être pas aussi innocent et justifié qu’il le défend.

<sup>3</sup> M. Ramage et K. Shipp, *Systems Thinkers*, London, Springer, 2020, p. 225.

exemple parlant, en ce sens qu'il s'agit d'un ordre qui « doit être désobéi pour être obéi »<sup>1</sup>, ce qui force la personne à qui cette injonction est adressée dans une position intenable, où aucun choix ne peut être bon. Si l'on élargit cela au cadre de l'assentiment et du dissentiment, on peut même se demander dans quelle mesure il est concevable d'envisager la construction d'un langage qui accepterait des logiques paradoxales : si l'assentiment est censé indiquer les formes correctes d'un langage, et son dissentiment les formes incorrectes, alors une logique qui accepterait des formes de type oui-et-non, ou  $p$  et non- $p$ , contiendrait des expressions langagières qui sont à la fois correctes et incorrectes, qui doivent à la fois être renforcées et pénalisées. Nous sommes, une fois encore, dans une situation intenable : toutes les réponses que l'on pourrait donner sont mauvaises, puisqu'elles sont à la fois correctes et incorrectes, qu'elles suscitent à la fois l'assentiment et le dissentiment de notre interlocuteur.

Autrement dit, si l'assentiment et le dissentiment sont nécessaires à l'apprentissage par l'enfant des formes correctes et incorrectes du langage, tout comme le renforcement et la pénalité lui permettent d'intégrer les formes correctes et incorrectes des comportements dont il doit faire montre, alors nous pouvons supposer qu'il sera peu probable pour une communauté langagière particulière de développer naturellement une logique paradoxale, qui préviendrait la possibilité de construire des règles stables d'association de phrases dans notre schème conceptuel. Cela ne s'oppose pas directement à l'indétermination de la logique – il est toujours possible de développer d'autres logiques, par exemple une logique trivalente à partir des fonctions de verdict – mais cela rend assez improbable l'idée d'une logique paradoxale à proprement parler.

Cela dit, en liant l'assentiment et le dissentiment à la notion de renforcement et de pénalité, nous avons, à tout le moins, des raisons de penser que l'assentiment et le dissentiment ont quelque chose d'universel – c'est-à-dire qu'il y a au moins pour le linguiste *quelque chose* à repérer quand il cherche les expressions d'assentiment et de dissentiment dans la langue indigène. Mais que se passe-t-il s'il a affaire à un langage qui lui est tellement étranger qu'il ne parvient à y trouver aucun signe d'assentiment ou de dissentiment ? Quine envisage que le linguiste puisse se tromper dans l'hypothèse de travail qu'il fait concernant les signes d'assentiment et de dissentiment de la langue indigène, auquel cas « le linguiste pourra décider d'abandonner cette hypothèse et essayer de deviner à nouveau »<sup>2</sup>, mais il ne considère pas pour

---

<sup>1</sup> M. A. Alaeddini, « Canon of Harold Bloom, Watzlawick and Laing », dans *Journal of Basic and Applied Scientific Research* (2013/3), p. 507.

<sup>2</sup> W. V. Quine, *Le mot et la chose*, op. cit., p. 62.

autant le cas où aucune hypothèse ne peut être avancée. Considérant les difficultés qu'il met en avant dans la recherche des signes d'assentiment et de dissentiment, il ne me semble pourtant pas improbable, au moins en théorie, de tomber sur un langage qui ait élaboré ces expressions de telles sortes qu'elles puissent échapper à l'attention du linguiste. Reste-t-il une chance pour le linguiste de traduire le langage indigène ? Ou doit-il abandonner sa traduction, s'il ne peut donner des hypothèses pour l'assentiment et le dissentiment ?

Nous l'avons vu, Quine considère que certaines parties du langage ne dépendent pas directement du dispositif de l'assentiment et du dissentiment. C'est le cas, d'abord, des signes de salut, des questions, ou encore des ordres – même s'il me semble que le contenu des questions et celui des ordres, du moins les plus complexes, dépend par ailleurs d'une compréhension des mots qui ne survient qu'à une étape ultérieure de la traduction. C'est le cas, aussi, des premières hypothèses analytiques que pose le linguiste. L'apprentissage des signes d'assentiment et de dissentiment est dépendant du langage ; il faut que le linguiste dispose déjà d'hypothèses analytiques pour s'assurer, en fonction des réponses qu'il obtient quand il soumet ces hypothèses au verdict de l'indigène, que les hypothèses qu'il a formulées pour les signes d'assentiment et de dissentiment sont elles aussi bien correctes. En admettant que le linguiste échoue à l'étape de l'assentiment et du dissentiment, il dispose donc de certains morceaux du langage. Jusqu'où pourrait-il aller ? Est-il possible d'envisager qu'il puisse construire son manuel de traduction sans passer par le couple de l'assentiment et du dissentiment ?

Le linguiste, jusqu'à un certain point, peut procéder sans l'assentiment et le dissentiment. Il peut commencer à proposer des hypothèses pour certaines expressions des indigènes, y compris en se basant sur d'autres dispositifs comportementaux, comme par exemple le jeu de recherche et de découverte d'Hintikka. Toutefois, sans doute assez rapidement, il me semble que son avancée sera limitée. En effet, il n'a aucun moyen de vérifier les hypothèses qu'il donne s'il n'a aucune idée de la manière de reconnaître les signes d'approbation et de désapprobation de la part de l'indigène. Même en admettant que ces signes peuvent rester non verbaux, il faut tout de même deviner lesquels sont des signes d'assentiment et lesquels sont des signes de dissentiment<sup>1</sup>. Je pense qu'il est peu probable, par ailleurs, que le linguiste arrive à rassembler suffisamment d'hypothèses correctes pour les tester directement dans leur usage, c'est-à-dire pour s'assurer de leur efficacité en tenant une conversation avec un indigène de manière fluide. Cela semble d'autant plus improbable que les phrases

---

<sup>1</sup> Comme Quine le fait remarquer, les gestes d'approbation et de désapprobation peuvent différer d'une communauté langagière à l'autre. Voir W. V. Quine, *Word and Object*, *op. cit.*, p. 29.

observationnelles occasionnelles, qui permettent au linguiste de faire ses premiers pas dans le langage, sont très rarement utilisées dans le langage courant. C'est là qu'intervenait, selon Quine, la méthode de questions et d'assentiments, qui permet non seulement au linguiste de vérifier ses hypothèses et d'éliminer les cas où un malentendu pourrait planer, mais aussi de rassembler davantage de données, en proposant activement des phrases observationnelles occasionnelles pour les soumettre au verdict de l'indigène<sup>1</sup>.

Il semble donc, aux premiers abords, que l'assentiment et le dissentiment se présentent bien comme une étape incontournable du langage. Même s'il existait, par ailleurs, d'autres dispositifs comportementaux sur lesquels baser nos hypothèses de traduction – comme le jeu de recherche et de découverte d'Hintikka – comment pourrions-nous espérer les vérifier sans faire intervenir le dispositif d'assentiment et de dissentiment ? Inévitablement, nous revenons au même problème : apprendre un langage, c'est apprendre quelles structures langagières sont correctes dans quelles circonstances, et lesquelles ne le sont pas. Or, en acceptant que l'assentiment et le dissentiment soient issus du principe de récompense, nous les avons par la même occasion positionnés à une place de choix pour remplir ce rôle d'expression correctrice.

Imaginer la traduction sans le recours du dispositif de l'assentiment et du dissentiment paraît, dès lors, inconcevable, ou du moins, particulièrement difficile. Mais, selon Quine, nos standards de simplicité sont subjectifs, parce qu'ils dépendent du schème conceptuel particulier que nous avons appris<sup>2</sup>. Ne serait-il pas possible, dès lors, d'envisager, par exemple, qu'un linguiste indigène désireux de traduire notre langue puisse utiliser d'autres dispositifs langagiers que l'assentiment et le dissentiment, dispositifs qui sont pour lui plus simples et plus naturels ? Apporter une réponse absolue à cette question s'avérerait sans doute particulièrement compliqué, dans la mesure où nous ne pouvons pas nous séparer de notre propre schème conceptuel, qui apporte une importance considérable au couple de l'assentiment et du dissentiment, pour imaginer quelles sortes de dispositifs une autre communauté langagière pourrait mettre en avant.

Une piste de réponse serait peut-être de souligner le caractère intersubjectif de l'assentiment et du dissentiment. Le couple de l'assentiment et du dissentiment intervient dans l'apprentissage pour souligner l'approbation de la communauté face à une forme langagière considérée comme appartenant au langage de la communauté ou, au contraire, la

---

<sup>1</sup> W. V. Quine, *Roots of Reference*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 137.

désapprobation face à une structure n'appartenant pas à cette même communauté. Assentiment et dissentiment ne font que souligner que nous parlons un langage pour communiquer, pour nous comprendre les uns les autres, et que cette compréhension mutuelle passe par un accord sur la manière dont il faut parler, sur ce qui appartient au langage et sur ce qui ne lui appartient pas. L'assentiment et le dissentiment sont la marque de cet accord ; c'est ce qui fait leur importance fondamentale dans l'apprentissage même du langage. Dans cette optique, et particulièrement dans un contexte d'apprentissage comme la traduction, ne semble-t-il pas inconcevable d'envisager un peuple qui ne prêterait que peu, voire pas du tout d'attention à cette marque de l'accord intersubjectif caché derrière le langage ?

## 4 CONCLUSIONS

---

Nous avons eu l'occasion de clarifier, au cours de ce travail, la place que Quine donne au couple de l'assentiment et du dissentiment. Il se présente comme une étape indispensable de l'apprentissage, à travers, surtout, la méthode de questions et d'assentiment. Grâce à cette méthode, l'enfant comme le linguiste pourront prendre une part active à leur apprentissage : ils pourront ainsi, d'une part, augmenter les données dont ils disposent sur le langage en posant eux-mêmes des questions, au lieu d'attendre les émissions verbales des membres de la communauté langagière étudiée, et d'autre part, ils seront confrontés au verdict de ces membres de la communauté langagière sur ce qu'ils disent, ce qui leur permettra de se corriger. La méthode de questions et d'assentiments permet une mise à l'épreuve de ce que l'enfant ou le linguiste a déjà appris et un apprentissage progressif de ce qu'il convient de dire dans quelles circonstances ou, au contraire, de ce qui ne se dit pas dans ces mêmes circonstances.

C'est pour cette raison que l'assentiment et le dissentiment interviennent autant dans le processus de la traduction. Ils servent à guider et à corriger les hypothèses du linguiste. Ils permettent, en premier lieu, de distinguer les énoncés observationnels occasionnels, sur lesquels le linguiste va d'abord consacrer son attention. En second lieu, ils permettent de définir des critères comportementaux à partir desquels le linguiste peut espérer reconstruire sa logique dans la langue indigène, logique qui, rappelons-le, est considérée comme un critère nécessaire d'une bonne traduction, en raison de l'accord de la communauté langagière du linguiste sur leur vérité. En troisième lieu, ils servent à quitter le sol de l'observation grâce, notamment, aux concepts de synonymie-stimulus et d'analyticité-stimulus, qui sont tous deux définis à partir de l'assentiment et du dissentiment.

Pour autant, assentiment et dissentiment ne suffisent pas à cadrer tout le langage ; ils sont essentiels à son apprentissage, mais ils sont aussi une *étape* de cet apprentissage. Assentiment et dissentiment sont appris grâce aux connaissances du langage dont l'enfant et le linguiste disposent déjà par ailleurs : l'enfant apprend d'abord ses premières expressions par un principe de récompense, *avant* d'apprendre l'assentiment sur base de sa connaissance de ces premières expressions ; le linguiste pose d'abord ses premières hypothèses analytiques *avant* de tenter de trouver les expressions de l'indigène qui correspondent à l'assentiment et au dissentiment. Plus encore, cette première notion du couple de l'assentiment et du dissentiment peut être encore très primitive, et elle reste susceptible d'évoluer au cours de l'apprentissage, d'être perfectionnée, raffinée, corrigée par des étapes ultérieures de l'apprentissage.

L'apprentissage de l'assentiment et du dissentiment consiste donc à apprendre dans quelles circonstances il convient d'assentir à quel énoncé, et dans quelles circonstances il convient d'y donner son dissentiment. Cela implique aussi, par conséquent, l'apprentissage de ce que Quine appelle l'obvie, c'est-à-dire l'apprentissage de ces règles auxquelles nous considérons que n'importe qui donnerait son assentiment quoi qu'il arrive. C'est le cas, en particulier, des lois logiques, qui prennent alors le statut de critère sémantique : nous avons tendance à adapter le sens des expressions d'un locuteur pour que ce qu'il dit puisse éviter toute entorse à ces lois obvies et, par là-même, éviter toute contradiction.

Ce qui pourrait justifier de donner à l'assentiment et au dissentiment une telle importance est peut-être leur généalogie. Étant donné qu'ils sont élaborés à partir du principe de récompense, qui consiste à récompenser l'enfant pour un comportement verbal approprié et à le corriger dans le cas contraire, assentiment et dissentiment possèdent un fondement encore très primitif qui leur permet de conserver un certain caractère universel. D'autre part ils restent une élaboration théorique et peuvent être exprimés par des dispositifs langagiers différents, en fonction de l'idiome étudié. Pour cette raison, les expressions chargées d'exprimer l'assentiment et le dissentiment restent porteuses d'une certaine indétermination, même si les notions elles-mêmes ont un caractère plus universel.

## 5 BIBLIOGRAPHIE

---

### a) Littérature primaire

- Carnap R., *La construction logique du monde*, trad. fr. T. Rivain et E. Schwartz, Paris, Vrin, 2002.
- Hintikka, J., *Logic, Language-games and Information: Kantian Themes in the Philosophy of Logic*, London, Oxford University Press, 1973.
- Hjelmslev, L., *Prolégomènes à une théorie du langage*, trad. fr. A-M. Léonard (dir.), Paris, Les Éditions de Minuit, 1968.
- Murray, T., et Arroyo, I., « Toward Measuring and Maintaining the Zone of Proximal Development in Adaptative Instructional Systems », dans S. A. Cerri, G. Gouardères et F. Paraguaçu (éds.), *Intelligent Tutoring Systems, ITS 2002*, dans *Lecture Notes in Computer Science*, vol. 2363 (2002), p. 749 à 758.
- Quine, W. V., *Word and Object*, Cambridge, MIT Press, 1960.
- *Le mot et la chose*, trad. fr. J. Dopp et P. Gochet, Paris, Flammarion, 2010.
  - « Le mythe de la signification », dans *La philosophie analytique, Cahiers de Royaumont*, Paris, 1962, p. 139 à 187.
  - *Ontological Relativity and Other Essays*, New York-London, Columbia University Press, 1969.
  - « Methodological Reflections on Current Linguistic Theory », dans *Synthese* vol. 21 n°3/4 (1970), p.386 à 398.
  - *Roots of Reference*, LaSalle, Open Court, 1973.
  - « Indeterminacy of Translation Again », dans *The Journal of Philosophy*, vol. 84., n°1 (1987), p. 5 à 10.
  - *Pursuit of Truth*, Cambridge-London, Harvard University Press, 1992.
  - *À la poursuite de la vérité*, trad. fr. M. Clavelin, Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- Ward, J., « Synesthesia » dans *The Annual Review of Psychology*, vol. 64 (2013), p. 49 à 75.

### b) Littérature secondaire

- Alaeddini, M. A., « Canon of Harold Bloom, Watzlawick and Laing », dans *Journal of Basic and Applied Scientific Research* (2013/3), p. 502 à 510.

- Cowie, F., « Innateness and Language », dans E. N. Zalta (ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2017, sur <https://plato.stanford.edu/archives/fall2017/entries/innateness-language> (consulté le 20/12/20).
- Bonnay D. et Laugier S., « La logique sauvage de Quine à Lévi-Strauss », dans *Archives de philosophie*, vol. 66, n°1 (2003), p. 49 à 79.
- Davidson D. et J. Hintikka (éds.), *Words and Objections. Essays on the Work of W.V. Quine*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, 1969.
- Désilets, M., « Connaissances déclaratives et procédurales : des confusions à dissiper », dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n°2 (1997), p. 289 à 308.
- Gochet, P., *Quine en perspective*, Paris, Flammarion, 1978.
- Laugier-Rabaté, S., *L'anthropologie logique de Quine : L'apprentissage de l'obvie*, Paris, Vrin, 1992.
- Narboux, J-P., « La construction : abstraction ou schématisation ? », dans S. Laugier (éd.), *Carnap et la construction logique du monde*, Paris, Vrin, 2001, p. 135 à 162.
- McLeod, S. A., « Constructivism as a theory for teaching and learning », dans *Simple Psychology*, 2019, sur <https://www.simplypsychology.org/constructivism.html> (consulté le 23/05/21).
- « The Zone of Proximal Development and Scaffolding », dans *Simple Psychology*, 2019, sur <https://www.simplypsychology.org/Zone-of-Proximal-Development.html> (consulté le 23-05-21).
- Ramage, M., et Shipp, K., *Systems Thinkers*, London, Springer, 2020.